

démissionnaire»
de la Polynésie

« Sans visa » : Vietnamiens du Cambodge

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 14909 – 7 F

SAMEDI 2 JANVIER 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Tchécoslovaquie : les ondes de la partition

L'IMAGE d'un pays, la Tchécoslovaquie, érigeant de nouvelles frontières au cœur de l'Europe au moment même où les Douze abattent les leurs illustre le fossé qui sépare toujours l'Europe occidentale des nouvelles démocraties post-communistes. Celles-ci, s'étant fixé comme principal objectif d'intégrer au plus vite l'Europe prospère, se sont lancées dans une course à la CEE que la tiédeur des capitales occidentales à l'égard de ces nouveaux venus n'a fait que rendre plus âpre.

C'est en grande partie parce qu'il était persuadé que Prague rejoindrait plus vite la CEE sans le handicap économique et politique slovaque que le premier ministre tchèque, Vaclav Klaus, a organisé la partition de son pays. L'éclatement de la Tchécoslovaquie peut cependant avoir des répercussions beaucoup plus étendues en Europe centrale, voire pour l'Europe tout entière, que la simple division méthodique d'un pays en deux.

LE calcul de M. Klaus peut se révéler exact : historiquement, géographiquement, économiquement, la République tchèque dispose effectivement de quelques bons atouts susceptibles de favoriser son intégration européenne, d'autant plus que le grand voisin allemand veille consciencieusement sur la Bohême. Cela accentuerait la politique de différenciation déjà menée par Bruxelles à l'égard de l'Europe centrale et orientale : il y a le camp des élèves prometteurs – Pologne, Hongrie et, jusqu'ici, Tchécoslovaquie, – et il y a le camp des « traînards » – Bulgarie, Roumanie, etc. Le risque, évidemment, pour la Slovaquie, est de se voir rejetée dans le second camp.

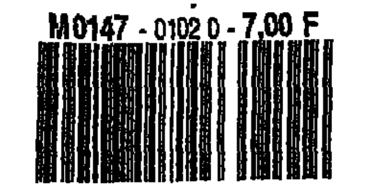
Il existe pour la Slovaquie un autre risque, qui s'en trouverait accru : celui d'être poussée vers l'Est, vers l'Ukraine, vers la Russie. En disparaissant, la Tchécoslovaquie perd sa position de pont entre l'Ouest et l'Est, position géographique mais aussi culturelle. Ce n'est pas tant un « axe Belgrade-Bucarest-Bratislava », peu plausible étant données les différences entre ces pays, qui est alors à craindre que la reconstitution, sous une forme moins rigide et dans des frontières différentes, de deux blocs en Europe.

DÉJA, l'embryon de coopération régionale suscitée par les Occidentaux pour faire patienter les premiers candidats à la CEE, le « triangle de Visegrad » (Pologne, Hongrie, Tchécoslovaquie), a beaucoup de mal à résister à la nouvelle donne provoquée par la partition de l'un de ses membres. Beaucoup dépend maintenant des relations slovaco-hongroises, fragilisées par l'existence, en Slovaquie, d'une forte minorité hongroise et par le conflit du barrage sur le Danube.

Il reste heureusement quelques raisons d'espérer. Sans négliger les relations avec l'Est, un certain nombre d'hommes politiques slovaques sont résolument tournés vers l'Occident, et l'Autriche est toute proche. Le désir d'intégrer la CEE peut aussi jouer un rôle modérateur, en encourageant les dirigeants slovaques à ménager les minorités ou la démocratie, et ceux de Budapest à ne pas surexploiter le thème des minorités hongroises à l'étranger.

Lire page 4 l'article de MARTIN PLITCHA

M0147 - 0102 0 - 7,00 F



Consacrant une large part de son message de vœux à la guerre en Bosnie

M. François Mitterrand définit les conditions d'une action militaire dans l'ex-Yougoslavie

Dans ses vœux pour la nouvelle année adressés aux Français, jeudi 31 décembre, le président de la République a dénoncé le caractère « impitoyable » de la guerre en Bosnie-Herzégovine, avec « son atroce purification ethnique ». Quant à une action militaire éventuelle dans l'ex-Yougoslavie, le chef de l'Etat a souligné qu'elle ne peut être envisagée que dans un engagement commun américano-européen et sous la responsabilité des Nations unies.

D'autre part, M. Mitterrand a laissé entendre qu'il se prépare à la victoire de l'opposition en France, en mars prochain, indiquant qu'il veillera, « après comme avant » cette échéance, au « respect scrupuleux de notre vie démocratique » et à celui des « acquis sociaux ». Dès qu'il aura reçu les propositions du comité consultatif, il soumettra au Parlement un projet de révision de la Constitution.

« Pouvons-nous faire plus ? »

par Claire Tréan

L'élément le plus nouveau de l'intervention de M. Mitterrand à propos de l'ex-Yougoslavie, c'est d'abord le temps qu'il lui a consacré, en bonne place, dans son message du Nouvel An. On attendait depuis des mois, dans la bouche du chef de l'Etat français, une condamnation des exactions commises en Bosnie. Elle n'est pas venue sous la forme d'une accusation explicitement portée contre les Serbes, mais – même si, fidèle à sa neutralité, il ne les attribue qu'à *« la guerre qui se livre »* – au moins M. Mitterrand a-t-il fait savoir qu'il n'était pas insensible aux images de cette guerre, *« avec son atroce purification ethnique, ses camps de misère et de mort, le viol et la torture »*. C'était faire droit à l'émotion croissante d'une opinion publique qui comprend de plus en plus difficilement comment tout cela peut être toléré.

Lire la suite page 4 et le texte de l'allocution présidentielle page 6

Prêt pour la cohabitation

par Alain Rollat

C'était, jeudi 31 décembre, la douzième fois, depuis 1981, que M. François Mitterrand présentait aux Français ses vœux présidentiels. C'était, aussi, l'une des dernières. Ce fut l'une des moins rituelles. Les atrocités de la guerre en Bosnie lui interdisaient les banalités d'un soir de réveillon ordinaire.

M. Mitterrand s'en est bien gardé. Il s'est exprimé avec la gravité qui convenait à des circonstances exceptionnelles. En revanche, la tradition du Nouvel An veut que le président de la République s'abstienne d'alimenter, dans la présentation de ses vœux aux Français, les controverses de politique intérieure.

M. Mitterrand a allègrement bousculé cette convention en inscrivant sans ambages la suite de son propos dans la perspective des élections législatives de mars 1993. C'est, en effet, un véritable discours-programme qu'il a exposé en quelques minutes.

Lire la suite et nos informations page 6

La recherche sur le sida

Après les accusations portées contre le professeur Gallo, la France demande la révision de l'accord franco-américain de 1987.

page 11

Un espoir pour Bull aux Etats-Unis

Le contrat de l'US Air Force ne serait pas complètement perdu pour le groupe électronique français.

page 13

Les Khmers rouges sanctionnés

Alors que la situation militaire se tend, l'embargo sur l'exportation de bois du Cambodge et sur la vente d'essence est entré en vigueur.

page 16

Légion d'honneur

Les promotions et nominations du Nouvel An.

page 6

Le sommaire complet se trouve page 16

L'Europe dépréciée par les Américains

Les Etats-Unis reprennent confiance en eux-mêmes et jugent avec pessimisme l'avenir du Vieux Continent

WASHINGTON

de notre correspondant

Il y a un an encore, l'événement aurait confirmé les Etats-Unis dans leurs craintes : l'avènement du marché unique de la CEE, en ce début 1993, aurait été accueilli, ici, comme un signe supplémentaire de la montée en puissance de l'Europe et du déclin relatif de l'Amérique face à ces deux colosses économiques que sont le Japon et l'Europe des Douze.

C'est un sentiment qui relevait plus de la « perception » que d'une analyse serrée de la réalité, mais, à tort ou à raison, il était largement répandu dans l'intelligentsia américaine (et, plus encore, européenne). Plus rien de tel aujourd'hui. La « perception » que les Etats-Unis peuvent avoir de l'Europe et d'eux-mêmes par rapport aux Européens a complètement changé. Le vent a tourné. Telle qu'elle ressort du miroir imparfait que constituent la presse, l'édition, le discours des intellectuels et des hommes politiques, l'image de l'Europe s'est singulièrement assombrie. Vu d'Amérique, le géant dans la tourmente de l'après-guerre froide n'est plus les Etats-Unis mais l'Europe.

Un début de reprise aidant, une incontestable baisse du chômage (ramené à 7,2 %), la bouffée d'optimisme qui accompagne toujours, aux Etats-Unis, l'arrivée d'un nouveau président, ont fait remonter l'aiguille du baromètre de l'humeur du pays : les *« indicateurs de confiance »* des consommateurs et des entrepreneurs sont à la hausse, alors que les deux tiers des Américains disaient, il y a quelques mois encore, que leur pays était *« sur la mauvaise pente économique »*.

Mais, plus encore que l'image qu'ils ont d'eux-mêmes, c'est l'image de l'Europe auprès des Américains qui a changé. Du tout au tout.

ALAIN FRACHON

Lire la suite page 5

La visite de M. Bush en Somalie



Lire page 3 l'article de CATHERINE SIMON

Le rocker au bandeau rouge

Cui Jian, qui avait été interdit de concert à Pékin en 1990 vient d'y triompher avec une musique originale et provocante

PÉKIN

de notre correspondant

Cui Jian, le vétéran controversé – à trente et un ans – du rock continental chinois, contraint de travailler dans un contexte particulier où tout ce qui touche à la culture prend un caractère explosif, vient de donner trois concerts à Pékin, ville qui lui avait été interdite en 1990. Ces concerts ont témoigné d'une popularité intacte et des progrès accomplis par le chanteur, qui, depuis dix ans, explore avec son groupe les apparentements entre musique chinoise et rock-blues.

Exemple : le guzheng, sorte de cithare, à condition d'être électrifié pour s'entendre au milieu d'une formation rock étoffée (huit musiciens sur scène en permanence, une sono désormais digne de pros occidentaux), est capable de produire des accents d'écorché vif qui ne rompent pas mélodiquement avec son usage chinois mais s'intègrent parfaitement à un rythme binaire.

Il faut donc croire à la rotondité de la musique comme à celle de la Terre : en poussant plus loin que les antipodes, on revient à l'autre bout du chemin. Il y a, dans le monde musical pentatonique clos que la Chine a développé, quelques figures mélodiques, instrumentales ou vocales, dans le registre classique comme dans celui des musiques villageoises, qu'on jurerait avoir été produites par des originaires du Mississippi qui auraient émigré sur l'autre rive du Pacifique.

Il y a des instruments – à cordes et à vent – qui se prêtent merveilleusement aux distorsions tonales. Il y a cette ambiguïté modale intrinsèque d'une gamme d'harmonies ni majeures ni mineures. Et il y a, en particulier dans ce qui sort du terroire le plus profondément paysan, une fascination pour le matraquage rythmé des caisses les plus grosses. Tout cela ne peut que séduire un rocker inventif.

FRANCIS DERON

Lire la suite page 12

SANS VISA

■ Vietnamiens du Cambodge ■ Escales : Désert express ; Hiver de star ■ Table ■ Jeux

Pages 7 à 10

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

AU COURRIER DU Monde

YOUGOSLAVIE
L'humiliation programmée

UNE évidence terrible émerge progressivement en Yougoslavie : le viol est l'une des armes de cette sale guerre, l'un des moyens odieux pour réaliser la politique d'« épuration ethnique ». Trop de témoignages convergent vers la réalité d'une pratique massive et systématique pour attribuer ces crimes à la seule brutalité de la soldatesque contre les femmes en temps de guerre.

A des degrés divers de brutalité selon les lieux, la même méthode est appliquée partout par les militaires serbes en Bosnie : attaque de village ; demande aux habitants de rendre les armes avec promesse que les civils seront épargnés ; regroupement de la population non serbe ; séparation des hommes d'avec les femmes, les enfants et les personnes âgées. Et puis commencent les massacres et les tortures. Les premiers tués sont les hommes responsables politiques, les intellectuels, les dirigeants syndicaux, professionnels, avec comme objectif de supprimer l'« élite » non serbe. Ensuite, les viols publics et systématiques des femmes, destinés à « détruire l'âme », l'intégrité sociale, religieuse, morale de la population. Avec, en corollaire, l'instigation d'une haine qui interdit d'imaginer qu'une cohabitation puisse être encore possible entre les victimes et ces Serbes-là.

En réponse à l'humiliation programmée de la population non serbe de Bosnie-Herzégovine, par la pratique du viol de ses femmes, deux urgences s'imposent :

1) La mise en accusation des criminels et la dénonciation publique du viol comme crime participant à l'épuration ethnique. La commission des droits de l'homme des Nations unies, le Tribunal international sur les crimes de guerre doivent donner à ce dossier toute l'attention qui s'impose pour que les victimes puissent collectivement recouvrer leur dignité.

2) L'organisation de programmes spécifiques de soutien à ces femmes profondément traumatisées physiquement et psychiquement ainsi qu'à leur environnement direct : maris, enfants, parents. Quelques initiatives sont déjà entreprises en ce sens autour des camps de réfugiés en Croatie. Il faut les soutenir, les démultiplier.

GENEVIÈVE JACQUES
secrétaire générale de la CIMADE

IRAN
Volonté populaire

DANS son interview au *Monde* du 1er décembre, Annis Naccache affirme avoir agi sous les ordres du peuple iranien, qu'il a rencontré dans la rue. Faut-il rappeler que la volonté d'un peuple ne s'exprime pas dans la rue mais dans les urnes, alors que la liberté d'expression et la liberté de la presse sont garanties ; après que toutes les opinions politiques ne soient exprimées sans crainte. Or, depuis l'avènement du régime islamique de Téhéran, pas une seule consultation populaire n'a répondu aux règles de l'ONU. Dans ces conditions, se référer à la volonté du peuple est une odieuse imposture.

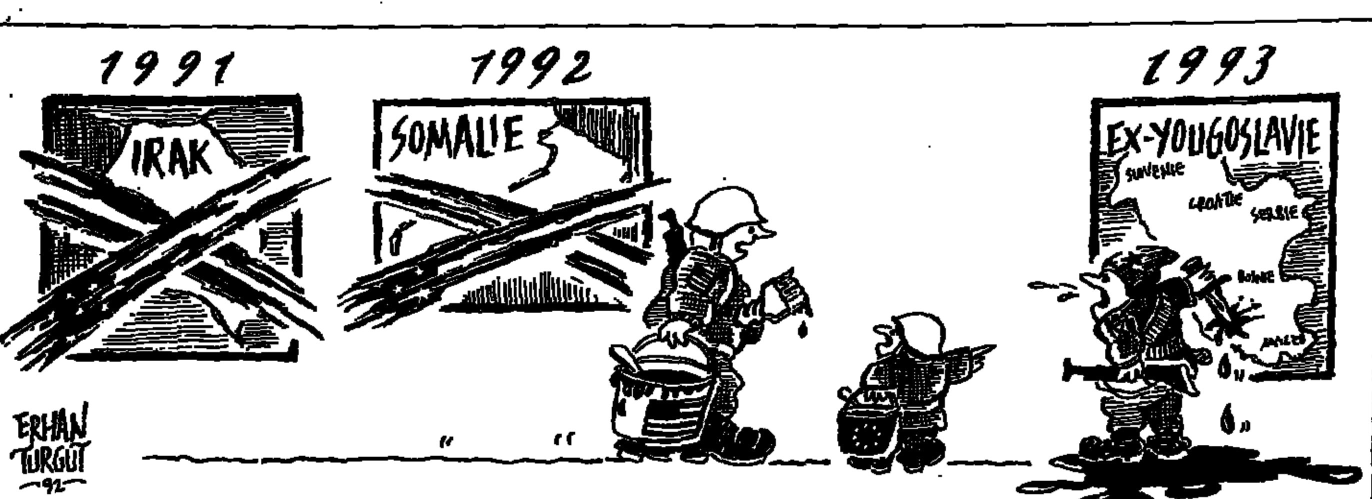
L'interdiction des partis politiques et la répression sanglante qui sévit contre toute forme d'opposition politique en disent long sur le concept de volonté populaire dans la philosophie politique de M. Naccache et de ses amis les mollahs de Téhéran.

Outre cette introuvable volonté d'un peuple opprimé, Naccache allègue, pour se justifier, un procès et une condamnation à mort dont Bakhtiar aurait été l'objet. Le Mouvement de la résistance nationale iranienne dément fermement l'existence d'un quelconque procès Bakhtiar en Iran, si tant est que l'on puisse qualifier de procès la parodie de justice que sont les tribunaux révolutionnaires de la République islamique, qui ont envoyé des milliers de personnes à la mort pour délit d'opinion.

Comble de l'ironie, le terroriste Naccache accuse sa victime d'avoir fomenté des attentats terroristes contre la personne de Khomeiny. La réputation de l'homme qui a consacré toute sa vie au combat pour l'établissement de l'Etat de droit en Iran triomphe de cette calomnie. Premier ministre, Bakhtiar s'était formellement opposé à toute action répressive contre Khomeiny, la démocratie et les libertés politiques constituaient les fondements de sa religion politique et il les défendait pour tous, y compris pour ses adversaires.

ALI CHAKERI
président du bureau exécutif du Mouvement de la résistance nationale iranienne

TRAIT LIBRE



PROCHE-ORIENT
Le calife de Nazareth

ON peut avoir l'idée qu'on veut de Taoufik Ziyad, aussi injuste soit-elle (*le Monde* du 23 décembre), mais il y a certaines vérités que l'on ne peut ignorer. Ce « *calife rouge* » est un des plus vieux militants des droits de l'homme de la région, homme de culture(s), modéré, en perpétuelle lutte contre le fanatisme, une des plus vieilles figures arabes de la Knesset ; le maire de Nazareth est un poète reconnu et admiré. Jamais prétentieux, il a su s'imposer dans cette région minée par la violence avec une telle probité qu'il a forcé l'admiration même de ses ennemis. Et si un buste de Lénine trône sur son bureau, c'est plus un acte de défi dans cette région qui n'a jamais accepté les communistes et n'acceptera pas avant longtemps les hommes et les femmes de conscience.

Je propose que « *ce petit Arabe communiste sec et noueux* » s'excuse d'avoir osé rêver doter sa ville d'un vrai musée, d'un vrai théâtre et d'avoir osé penser rencontrer le grand pontife polonais. Sacrilège ! Depuis quand les Arabes musulmans, palestiniens et communistes de surcroît, prétendent-ils à des rêves de culture, de progrès ? On les veut barbus, hystériques, brandissant le Coran et lançant des *fatwas*.

RANDA CHAHAL SABBAG
Paris

ALLEMAGNE
Un article de 1942

LE MONDE a fait état dans son édition du 18 décembre d'un article portant ma signature et publié en 1942 dans le quotidien *Völkischer Beobachter* alors que j'étais enrôlé dans le service du travail obligatoire. Cet article ne me paraît pas comparable avec celui de Werner Höfer que vous citez également. Werner Höfer, alors âgé de trente ans, s'était en 1943 félicité dans un article de l'exécution d'un jeune pianiste antinazi. Par là même, il s'était conformé à la ligne éditoriale du Parti nazi pour ne pas avoir à aller au front.

Lorsque mon article fut imprimé, j'étais, quant à moi, déjà au front. Je n'avais d'ailleurs pas écrit l'article en question pour le *Volkischer Beobachter*, mais pour une agence de presse de Vienne, qui le lui a revendu. Mes honoraires étaient fixés à 25 marks de l'époque. Mais je n'ai reçu aucune « pige », ni de la part du *Völkischer Beobachter* ni de celle de la *Metzer Zeitung am Abend*, qui tous deux avaient imprimé le texte. La *Metzer Zeitung am Abend* me fit d'ailleurs parvenir un exemplaire justificatif de l'article, qui a été conservé par pur hasard, et auquel je puis maintenant me référer.

RUDOLF AUGSTEIN
directeur du Spiegel

JUSTICE
Combien de prévenus ?

DANS votre article sur le document de la commission sociale de l'épiscopat (*le Monde* du 12 décembre), vous écrivez : « *La préoccupation majeure de la hiérarchie catholique reste l'exercice de la justice pénale. Quitte à grossir maladroitement les chiffres comme le leur reprochait un juge d'instruction, en confondant dans la population en attente de jugement – 40 % des 54 800 détenus – les détenus prévenus non encore jugés et les condamnés ayant interjeté appel.* »

Ce faisant, l'épiscopat n'a rien confondu du tout. On appelle « prévenu » quelqu'un qui n'a pas encore été jugé définitivement. Correspondent à cette définition les personnes en attente de jugement, en attente d'arrêt de la cour d'appel, en attente d'arrêt de la Cour de cassation. Les statistiques qui sont faites dans les pays du Conseil de l'Europe sont toutes homogènes et correspondent à ce même critère. Selon ce critère, la France, voici trois ans, se trouvait lanterne rouge par pourcentage de détenus provisoires par mille habitants. Elle a actuellement regagné deux ou trois places. Il faut savoir que depuis vingt ans, en fonction des statistiques effectuées par la chancellerie, le pourcentage des détenus provisoires correspondant à ce critère évolue entre 40 et 53 %.

Un certain nombre de juges d'instruction ne cesse de vouloir brouiller les pistes et relativiser ces chiffres en soutenant précisément, comme cela a été fait avec l'épiscopat, que les profanes mélangent des choses qui n'ont rien à voir les unes avec les autres. Tous les moyens sont bons afin de dire que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes et qu'il suffit, pour résoudre le problème pénal, de multiplier le nombre de juges.

DANIEL SOULEZ-LARIVIÈRE
avocat au barreau de Paris

DÉLINQUANCE
L'école et les voyous

AJOUTER des surveillants pour protéger les collèges des activités des jeunes voyous, comme on le demande à Sevran, c'est appliquer une pommade lénitive là où ça démange. Rien de plus.

D'où viennent-ils, ces jeunes voyous (car ils sont jeunes) ? Quel a été leur cursus scolaire ? Comment en sont-ils arrivés là ? Peut-être faut-il chercher dans ces directions où et quand appliquer de vrais remèdes. Le chômage n'explique pas tout.

Les adolescents voyous ne sont sans doute pas très nombreux, mais quelques dizaines suffisent à semer la panique dans une banlieue. Il est probable que la majorité d'entre eux se recrute parmi les cent mille jeunes que le système scolaire abandonne chaque année à ce qu'il nomme hypocritement « la vie active », sans avoir réussi à les munir d'une formation valable et utilisable. Ne sachant rien faire et n'ayant rien à faire, ils trouvent de la distraction à molester collégiens et lycéens, à racketter, à chaparder, à trafiquer.

C'est bel et bien l'école qui produit les oisifs non qualifiés, en se donnant pour objectif de garder les jeunes sur ses bancs le plus longtemps possible, coûte que coûte, même inutilement.

Or il existe des adolescents rebelles aux activités purement intellectuelles et qui ne trouvent à l'école, telle qu'elle est, aucun moyen de se valoriser. Ils vont de désintérêt en paresse, en absentéisme, en indiscipline et, de toute façon, finissent dans l'échec et parfois la révolte. Malgré des comportements et des résultats effarants, ils sont admis en seconde pour la plupart. Ils y restent un ou deux ans et à dix-huit ans en repartent aussi faibles et démunis qu'auparavant. Ceux qui ont été admis en BEP malgré des notes et des comportements encore plus effarants, y végètent dans la paresse jusqu'à vingt ans ou plus. Les uns et les autres deviennent même allergiques à tout travail.

Une seule question : le tout-école et l'école-toute-abstraction sont-ils la solution pour la totalité de la jeunesse du pays ?

ANDRÉ PERRIN
Fresnes

ARGENT
« Téléthon » et formule 1

DEUX sujets de très forte irritation me démangent ces derniers temps.

« Téléthon » 1992 : 310 millions de francs promis... Le même jour, M. Joxe donne son feu vert pour le développement du missile nucléaire M5 : 38,5 milliards de francs programmés. Cent fois plus. Cent années de « Téléthon » pour renouveler d'ici dix ans le parc de missiles existant. Combien auraient donné les Français si on leur avait demandé de l'argent pour des bombes ?

Qu'est-ce qu'une démocratie dans laquelle le gouvernement choisit de financer directement l'armée et laisse financer la recherche médicale par des appels à la solidarité ? Verra-t-on un jour l'armée organiser un grand spectacle télévisé pour récolter l'argent nécessaire à son fonctionnement ? Français, auriez-vous donné 38,5 milliards de francs à l'armée si le gouvernement s'était occupé de programmer 310 millions de francs pour la recherche sur les maladies génétiques ?

Autre sujet : la formule 1, qui se prétend étranglée par l'interdiction des publicités pour le tabac. A qui essaie-t-on de faire croire que seules les cigarettes font de la publicité ? A-t-on jamais vu de la publicité pour une cigarette sur un trimaran de la Route du Rhum ? Pourquoi les voitures ne se feraient-elles pas sponsoriser, comme les bateaux, par des saucissons, des yaourts, des couches-culottes ou même de l'essence ?

JEAN-LUC DUCHÊNE
Palaiseau

SANTÉ
Feu vert au tabagisme

« *IL ne faut pas que l'affaire du sang contaminé recommence.* » « *Il ne faut pas qu'à nouveau des vies humaines soient sacrifiées à des intérêts financiers.* » Plus jamais ça ! Bravo !

Quand M. Charasse, pour défendre les intérêts financiers des producteurs de tabac (c'est lui qui le dit), combat la loi Évin qui cherche à limiter les 65 000 morts annuelles dues au tabac, où est la différence ? Je n'en vois qu'une : il y avait beaucoup d'incertitudes médicales sur les risques de contamination HIV par le sang au début des années 1982, il n'y en a aucune sur les effets du tabac.

Donc, ça recommence, et en pleine impunité (il n'est pas question de Haute Cour, cette fois).

Dr ÉMILE ARIÉ
Paris

UN LIVRE

Entre les bulles

LA SANTÉ DANS LES BANDES DESSINÉES
de Philippe Videlier et Pierine Piras, Editions Frison-Roche/CNRS Editions. 200 p., 400 ill., 250 F.

EPOUVANTÉ par le sort des blessés à la bataille de Solférino, Henri Dunant fonde la Croix-Rouge... Nous l'avons tous appris, non pas à l'école, mais dans « Les belles histoires de l'oncle Paul », dans le magazine *Tintin* ou, plus récemment, dans *Record* ou *Astrapi*. C'est la bande dessinée qui, la première, nous a fait connaître les ambulances et les dispensaires de brousse, l'amnésie, la folie, les coups de poing, les bosses, l'œil au beurre noir, et ces maladies bizarres qui font plein de taches rouges, vertes ou bleues sur le visage...

La BD s'adresse principalement aux enfants et aux adolescents, c'est-à-dire aux populations-cibles de l'éducation pour la santé. Elle n'apparaît plus, depuis longtemps, comme un poison pour la jeunesse, mais comme l'un des rares moyens de faire passer certains messages. L'Organisation mondiale de la santé a donc encouragé deux chercheurs, Philippe Videlier et Pierine Piras, à étudier la manière dont elle représente l'univers médical, les maladies et les modes de vie.

Leur étude aurait pu compter dix mille pages, car on s'aperçoit que les questions de santé sont omniprésentes dans la BD, depuis Bécassine, qui avait passé son diplôme d'infirmière en 1915, jusqu'au sergent Kirk, d'Hugo Pratt, qui désinfecte les plaies au whisky. « *Que ce soit par la fréquentation de l'univers des soignants, par la description du geste médical ou par la sociologie des comportements, la bande dessinée édifie un réel discours sur la santé* », constatent les deux chercheurs.

Discours positif, dans l'ensemble, malgré quelques dérapages. Des gestes élémentaires de secourisme ont été popularisés ; l'image du médecin et du chercheur a été fortement valorisée ; et l'on est passé d'un optimisme scientifique un peu naïf à une prise de conscience réelle de l'environnement. Mais si les bandes dessinées « *contribuent de fait à la diffusion d'une authentique culture sanitaire* », cela tient moins à une volonté éducative qu'à une nécessité interne de crédibilité.

En 1983, Lucky Luke a jeté son mégot pour le remplacer par un brin d'herbe. Le cow-boy solitaire est devenu, depuis lors, le vecteur de nombreuses campagnes contre le tabagisme. Son créateur, Morris, a obtenu la médaille de l'OMS, et c'était bien le moins.

Quelques auteurs de bandes dessinées se sont risqués à traiter du sida. Pas toujours avec bon goût, et pas toujours pour de bonnes raisons. Mais la BD est entrée pleinement dans les stratégies de communication des responsables de la santé dans de nombreux pays, en partant du principe que « *la prévention passe par les bulles* ».

Tout est question de qualité. La BD, soulignent Philippe Videlier et Pierine Piras, n'est efficace que lorsqu'elle conserve son caractère spontané et ludique. En d'autres termes quand il s'agit d'une vraie BD.

ROBERT SOLÉ

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

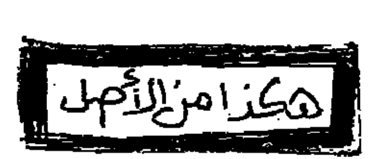
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex



ÉTRANGER

SOMALIE : une visite sans protocole

M. George Bush n'est pas venu parler politique mais encourager les soldats américains

Arrivé jeudi 31 décembre à Mogadiscio pour une visite de deux jours, le président George Bush a présenté ses vœux à ses compatriotes à l'ambassade américaine, puis a visité un centre humanitaire près de la capitale somalienne, avant de passer la nuit à bord du porte-hélicoptères *USS-Tripoli*. Dans la soirée, de violents tirs à l'arme lourde ont été échangés dans le nord-ouest de Mogadiscio. Le calme était revenu vendredi matin.

MOGADISCIO

de notre envoyée spéciale

Malgré un tonitruant *Happy New Year»* écrit en lettres majuscules sur la façade lépreuse d'une boutique, rien de très heureux ni de vraiment nouveau ne semble devoir advenir, en cette veille de 1er janvier, aux habitants de Mogadiscio. Le ballet des hélicoptères survolant obstinément la baie, et le renforcement spectaculaire des patrouilles de «marines», aux abords de l'aéroport et de l'ambassade des Etats-Unis, rappellent aux éventuels distraits l'arrivée imminente du président George Bush, venu saluer les troupes américaines et visiter quelques hauts lieux du malheur somalien.

C'est pourtant la première fois, depuis plus de treize ans, qu'un président américain effectue une visite officielle en Afrique sud-saharienne. Hormis John Fitzgerald Kennedy, au début des années 60, et Jimmy Carter, en 1979, les capitales africaines n'ont guère eu l'occasion d'accueillir les «numéro un» américains. Massés dès l'aube le long de la route qui conduit à l'aéroport, un petit millier de badauds, armés seulement d'ombrelles et de patience, sont venus guetter l'arrivée de l'avion gros-porteur acheminant le président.

Trois gosses assis sur un muret brandissent docilement le portrait de M. Bush, un autre celui du général Mohamed Farah Aïdid et une photocopie en couleur du drapeau étoilé. Quelques tracts circulent également en ville, saluant le président des Etats-Unis, *«le sauveur de la nation somalienne»*, et une manifestation y sera même organisée, avec force tambours et slogans, pour lui souhaiter la bienvenue. Malgré un équipement technique limité, les partisans du général Aïdid n'ont pas lésiné pour faire connaître leurs bonnes dispositions à l'égard de Washington – dont ils attendent, sinon la lune, du moins une reconnaissance politique officielle.

Mais celui que la presse occidentale avait hâtivement baptisé *«l'homme fort de la Somalie»*, pas plus que son principal rival dans la capitale, le «président par intérim» Ali Mahdi, ne sera pas entendu par le président américain. M. Bush n'est pas en Somalie pour parler politique et recevoir les chefs de guerre. C'est la «mission humanitaire» des quelque 20 000 militaires américains présents dans le pays, qu'il est venu encourager. *«Il s'offre un dernier coup de publicité avant de passer le relais à Bill Clinton»*, lance, goguenard, un journaliste américain. Debout en plein soleil, sur le bord de la piste d'atterrissage, la nuée des photographes et des cameramen vient d'entrer en action.

Du «très bon boulot»

L'énorme C-141 transportant M. Bush et sa suite s'est posé à l'heure dite. A 13 h 45, le président des Etats-Unis, portant casquette et veste de marine, descend la passerelle. Quelques poignées de main, un sourire à la presse et un hélicoptère l'emmène aussitôt vers l'ambassade américaine. C'est là qu'il congratule les troupes, leur adressant ses vœux pour la nouvelle année et les félicitant pour le *«très bon boulot»* accompli en Somalie. Evoquant la guerre du Golfe, il ne se fait pas faute de rappeler que les Etats-Unis disposent de *«la plus puissante armée de combat du monde»*. Point de *«combat»* ici, mais un effort humanitaire *«qui demande tout autant de compétence et de dévouement»*, souligne-t-il.

Depuis l'arrivée de la force multinationale, le 9 décembre, *«la situation s'est partiellement améliorée»*, reconnaît volontiers un responsable du Comité international de la Croix-Rouge (CICR, Genève). *«L'aéroport fonctionne et le port, qui était complètement paralysé, a repris ses activités. C'est un point positif qu'il faut reconnaître aux Américains. Mais, si le danger immédiat de famine est passé*, précise-t-il, *les Américains n'y sont pour rien!»* Malgré les risques d'embuscades et de pillages, l'aide internationale, massivement «injectée» depuis août, aura en effet permis d'enrayer le cours du désastre bien avant l'arrivée des troupes étrangères.

Entre 150 000 et 200 000 Somaliens restent *«dans un état critique de malnutrition»*, et près de deux millions d'autres continuent, pour survivre, d'avoir besoin d'une aide alimentaire régulière. Dans des localités comme Bardera, *«plus de 70 % des enfants de moins de cinq ans sont déjà morts du fait de la famine et des maladies qui y sont liées»*, rappelle un représentant de l'UNICEF. Et nombre de villages, pourtant peu éloignés des grands centres de distribution, *«n'ont toujours rien reçu car l'aide est rackettée avant d'arriver à destination. Les plus affaiblis, ceux qui n'ont plus la force de marcher, continuent de mourir sur place.»*

A ces réserves, relativement modérées, concernant l'efficacité de la *«mission humanitaire»* des «marines», s'ajoutent des critiques plus virulentes, quant à leur rôle sécuritaire. *«Je ne me sens pas plus protégé qu'avant*, assure un habitant de la partie nord de Mogadiscio. *Dans nos quartiers, les gangsters continuent à faire régner la loi. Il y a, au bas mot, un à deux morts chaque jour...»* La fameuse «ligne verte» qui coupe la capitale en deux – et que «l'accord de paix», signé samedi dernier sous l'égide des Etats-Unis, était censé abolir – n'a pas bougé d'un pouce. Passée cette mouvante frontière, les agressions, les vols et les enlèvements demeurent monnaie courante. Jeudi soir, des tirs violents à l'arme lourde ont été échangés, provenant apparemment du nord-ouest de Mogadiscio. *«Là-bas, c'est encore le Far-West!»*, note avec amertume un observateur.

Dans la partie sud de la capitale, où sont concentrés les «marines», la situation est à peine moins mauvaise. *«Comme on confisque les armes lourdes, les gangsters «travaillent» maintenant au pistolet ou à l'arme blanche, plus faciles à dissimuler*, explique Pierre Gelas, de Médecins sans frontières. *A la limite, Mogadiscio est devenue plus dangereuse qu'avant; surtout depuis l'arrivée des journalistes... On parle de 30 caméras et de près de 150 appareils photo volés en pleine rue, depuis l'arrivée des Américains.»* Signe des temps : la kalachnikov se vendrait désormais à 30 dollars pièce et le pistolet serait monté à près de 200 dollars.

CATHERINE SIMON

EN BREF

□ **CAMEROUN : 56 personnes relaxées.** – Faisant partie du groupe de 177 prévenus transférés quatre jours plus tôt de Bamenda, capitale du nord-ouest, à Yaoundé, 56 personnes ont été relaxées, jeudi 31 décembre, par la Cour de sûreté de l'Etat, à la suite d'un procès dont les audiences ont duré trois jours, a annoncé une source officielle à Yaoundé. Parmi elles, figurent M. Victorin Hameni Bieleu, président de l'Union des forces démocratiques du Cameroun (UFDC), et deux avocats originaires de la province anglophone du Nord-Ouest, où l'état d'urgence a été levé mardi. – *(AFP.)*

□ **MALAWI : liberté conditionnelle pour cent trente-trois manifestants de l'opposition.** – Cent trente-trois manifestants de l'opposition accusés de *«réunion illégale»* et de *«complot en vue d'un délit»* (*le Monde* du 29 décembre) ont comparu, mercredi 30 décembre, devant la justice qui les a remis en liberté conditionnelle jusqu'au 1er février, a indiqué l'un des accusés, M. Harry Chiume, un avocat. Plus de deux cents personnes avaient été arrêtées le 20 décembre à Blantyre, alors qu'elles manifestaient contre la condamnation à deux ans de prison de M. Chakufwa Chihana, dirigeant de l'Alliance pour la démocratie (AFORD), principal parti d'opposition. – *(AFP.)*

□ **NIGER : la nouvelle Constitution adoptée à une large majorité.** – La nouvelle Constitution a été adoptée à une majorité de 89,8 % des suffrages exprimés, lors du référendum du 26 décembre, et 56,6 % des 3,9 millions d'électeurs inscrits ont pris part au scrutin, selon les résultats rendus publics jeudi 31 décembre par la Commission nationale de supervision des élections. Cette Constitution régira la IIIe République, qui doit être inaugurée à l'issue de la période de transition censée se terminer, au plus tard, fin février. – *(AFP.)*

□ **SIERRA-LEONE : Paris condamne les exécutions sommaires.** – Le gouvernement français a fermement condamné, jeudi 31 décembre, *«l'exécution sommaire»* de vingt-six Sierra-Léoniens, mercredi, à la suite d'une tentative de coup d'Etat (*le Monde* des 30 et 31 décembre). *«Ces agissements ne peuvent en aucune manière aider le pays à résoudre ses difficultés; la France souhaite vivement que le gouvernement de la Sierra-Leone rétablisse sans délai l'Etat de droit qu'il a promis à plusieurs reprises de respecter»*, a affirmé un porte-parole du ministère des affaires étrangères.

□ **La Tunisie prend la présidence de l'UMA.** – Conformément à une décision du dernier sommet de l'Union du Maghreb arabe (UMA) réuni en novembre à Nouakchott, la Tunisie assure la présidence de cette organisation régionale à partir du 1er janvier. Le sommet de l'UMA avait également décidé que cette présidence tournante serait de six mois et non plus d'un an. Celle-ci était assurée jusqu'à fin décembre 1992 par la Mauritanie. – *(AFP.)*

ALGÉRIE : la condamnation à mort d'un Français

Les mauvaises causes d'Abdelkrim

Le ministère français des affaires étrangères s'est abstenu, jeudi 31 décembre, de commenter la condamnation à mort le jour même en Algérie d'un ressortissant français, M. Didier-Roger Guyon (*Le Monde* du 1er janvier). *«La décision qui le frappe relève de la justice algérienne. Notre consulat est en contact avec les avocats et suit cette affaire de près»*, a déclaré le porte-parole adjoint du Quai d'Orsay, M. Maurice Gourdault-Montagne.

ALGER

de notre envoyé spécial

Un truand, un illuminé, un naïf, ou peut-être les trois à la fois? L'histoire, du moins telle qu'elle vient d'être racontée devant la cour criminelle du tribunal de Tiaret, ne permet pas de deviner la vraie personnalité de Didier-Roger Guyon, alias Abdelkrim. Converti à l'islam, ce Français de quarante-trois ans, marié à une Algérienne et père de deux enfants, était accusé d'avoir donné un «coup de main» au Front islamique du salut (FIS) en convoyant, d'un bord à l'autre de la Méditerranée, armes et explosifs, à une époque – au mois de juin 1991 – où les «fous de Dieu» tenaient, ici, le haut du pavé.

«J'ai seulement voulu me mettre au service de l'Etat de droit islamique qui allait naître des élections et qui était menacé par les laïco-communistes», a plaidé Abdelkrim. Lui reproche-t-on d'avoir rencontré Ali Benhadj, l'une des deux «stars» de l'ex-FIS, aujourd'hui sous les verrous, pour lui offrir ses services? Il répond que cette entrevue n'avait duré que sept minutes et l'avait plutôt déçu dans la mesure où ce prédicateur-vedette ne lui avait proposé rien de plus excitant que de diffuser la bonne parole en France, sous couvert de journaux ou au moyen de cassettes.

Pour le compte de qui «roulait» ce drôle de mercenaire ou, du moins, qui le manipulait? *«J'ai agi de mon propre chef»*, assure-t-il à la barre. Le soupçonne-t-on d'avoir voulu monter un groupe armé? *«J'ai bien essayé*, admet-il, *mais, finalement, les quelques personnes que j'avais réussi à convaincre, se sont dégonflées.»* De la visite qu'elle lui a rendu en prison, sa femme a conclu que Abdelkrim était, aujourd'hui, un homme abandonné de tous : *«Ils l'ont laissé tomber.»*

Devant ses juges, au reste, il ne laissera paraître aucun signe d'une crise de foi islamique, tout en cherchant à banaliser son rôle. Il démêlera, à sa manière, les fils d'une aventure singulière qui aurait commencé au mois d'août 1990 : pendant les vacances, il rend visite à ses beaux-parents en Algérie et, par l'entremise d'une voisine, réussit alors à rencontrer Abassi Madani, l'autre dirigeant vedette de l'ex-FIS, en profitant, *«par courtoisie»*, de l'occasion pour le féliciter du succès du «parti de Dieu» aux élections locales. L'envie de revenir en Algérie lui serait venue au mois de janvier 1991, lorsqu'il apprend que les «barbus» recrutent des volontaires pour aller combattre *«l'envahisseur américain»* en Irak.

L'aventure de ce banlieusard de Sartrouville, un peu routard sur les bords, ne le conduit pas jusqu'à Bagdad. Elle tourne court quelque part en Algérie. Le procureur général n'aura, au bout du compte, aucune indulgence pour cet individu qui, relèvera-t-il, avait déjà longuement connu la prison en France pour proxénétisme, attaque à main armée, vol, faux et usage de faux, et qui, au nom d'un islam mal compris, espérait peut-être se refaire une conduite.

JACQUES DE BARRIN

□ **Deux sous-préfets accusés de soutenir les islamistes.** – Soupçonnés d'avoir apporté une assistance matérielle et financière et d'avoir fourni des explosifs à des groupes islamistes armés, deux sous-préfets et trois directeurs généraux du département de Batna, dans l'Est algérien, ont été présentés devant le parquet, a-t-on indiqué, jeudi 31 décembre, de source judiciaire. Ils font partie d'un groupe de 56 accusés, dont 48 ont été placés sous mandat de dépôt. Certains d'entre eux se seraient préparés à organiser des attentats contre les forces de l'ordre et des établissements publics. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

Deux semaines après la décision d'Israël

La Croix-Rouge pourrait être autorisée à rapatrier dix Palestiniens expulsés «par erreur» au Liban

Les Etats-Unis et les pays non alignés n'ont pas réussi à s'entendre sur une déclaration que le Conseil de sécurité de l'ONU devait faire jeudi 31 décembre sur le sort des Palestiniens expulsés par Israël. Washington a refusé d'approuver un texte demandant pour des raisons humanitaires le retour de ces derniers dans leurs foyers.

MARJ-EZ-ZOUHOUR

de notre envoyée spéciale

Un début de solution était envisagé, vendredi 1er janvier, pour le retour des dix Palestiniens expulsés «par erreur» (*le Monde* du 30 décembre). De bonne source à Beyrouth, on affirme que le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) aurait reçu des autorités israéliennes la permission de venir dans le no man's land où campent, depuis deux semaines maintenant, les exilés, pour prendre en charge les dix personnes autorisées à rentrer et qui ont sollicité jeudi l'aide *«d'un organisme international pour assurer leur passage en toute sécurité»*.

Démunis de toute pièce d'identité – leurs papiers ont été confisqués au moment de leur arrestation – ces dix Palestiniens n'ont par ailleurs aucun moyen de regagner leur pays, isolés qu'ils sont en pleine nature et sans assurance de pouvoir se présenter sans se faire tirer dessus à un des points de passage tenus dans la «zone de sécurité» au Liban par l'Armée du Liban sud, milice alliée à Israël.

Le CICR, indique-t-on encore à Beyrouth, aurait aussi obtenu à cette occasion l'autorisation d'évacuer vers l'hôpital de Marjayoun, en zone occupée par Israël au Liban, les Palestiniens malades ou blessés et dont l'état de santé requiert un suivi médical que l'on ne peut assurer dans le campement de fortune où ils se trouvent. Selon le délégué du CICR au Liban, la situation des huit personnes que le gouvernement libanais a renvoyées vendredi dernier de l'hôpital où elles étaient soignées *«est sérieuse, et nécessite des soins suivis»*.

Fermeté libanaise

Le gouvernement libanais, de son côté, a rejeté la proposition française faite par M. Roland Dumas (*le Monde* du 1er janvier) de confier provisoirement les expulsés palestiniens à la FINUL (Force intérimaire des Nations unies au Liban). *«Le Liban refuse que la FINUL, chargée d'appliquer la résolution 425 du Conseil de sécurité de l'ONU* (qui exige depuis 1978 le retrait inconditionnel d'Israël du Liban sud), *soit utilisée comme instrument pour établir un camp destiné à accueillir les Palestiniens chassés de leur patrie»*, a déclaré M. Marwan Hamadé, ministre des affaires étrangères par intérim. *«Le Conseil de sécurité devrait prendre les mesures pratiques pour faire appliquer la résolution 799* (qui exige le retour des déportés), *et non trouver une sorte de porte de sortie à Israël»*, a-t-il poursuivi.

Interrogé sur la proposition française, le chef de l'Etat, M. Elias Hraoui a été tout aussi ferme : *«Nous refusons que les expulsés palestiniens soient installés sur n'importe quelle portion du territoire libanais»*, a-t-il dit. En privé, de source gouvernementale à Beyrouth, on s'étonne que la France, membre permanent du Conseil de sécurité et qui a voté la résolution condamnant Israël et exigeant le retour des exilés, tente de trouver maintenant une autre solution, au lieu de chercher à contraindre l'Etat juif à appliquer cette résolution de l'ONU.

Soucieux d'expliquer sa position, le gouvernement libanais a multiplié les contacts diplomatiques. Le premier ministre, M. Rafic Hariri, a reçu les ambassadeurs des Etats-Unis et de Russie et il s'est entretenu par téléphone avec les chefs des diplomaties saoudienne et syrienne. M. Hamadé est entré en contact pour sa part avec le ministre égyptien des affaires étrangères. *«Tout le monde comprend notre position»*, dit-on à Beyrouth, où l'on ajoute que *«l'on ne peut pas céder sur l'humanitaire quand la sécurité de l'Etat est en jeu»*.

La crainte de voir les exilés palestiniens, majoritairement islamistes, renforcer le courant intégriste au sein des camps palestiniens du Liban, est d'autant plus vive que les intégristes chiites pro-iraniens du Hezbollah constituent une force non négligeable, et que l'union des deux aurait menacé le fragile équilibre instauré désormais au Liban.

La proposition française a de toute façon été rejetée par les exilés, qui, comme le dit l'un d'eux, *«refusent tout ce qui n'aboutit pas à leur retour en Palestine»*. L'offre de M. Dumas a été d'autant plus mal ressentie par eux que, jusqu'à présent, l'attitude de la France avait été plutôt bien accueillie. Comme un leitmotiv dans toutes les conversations dans le campement, jeudi, revenait la même interrogation : *«Pourquoi, quand il s'agit d'Israël, personne n'est prêt à faire prévaloir les résolutions de l'ONU?»*

FRANÇOISE CHIPAUX

Selon le «New York Times»

L'Irak aurait disposé d'armes chimiques dès 1986

Le *New York Times* a rapporté, mercredi 30 décembre, que l'Irak disposait déjà d'armes chimiques et bactériologiques en 1986. Selon un document, transmis au journal par l'organisation des droits de l'Homme *Middle East Watch* et un représentant du Parti démocratique du Kurdistan, un officier irakien ordonnait à ses unités d'inventorier leurs stocks de *«matériel biologique et chimique»* et d'en rendre compte au quartier général. Interrogés par le journal, des experts de la CIA et de l'Agence de renseignement de la défense (DIA) ont estimé que le document pouvait être authentique.

Par ailleurs, le porte-avions américain *Kitty-Hawk*, qui transporte 85 appareils, est attendu dans le Golfe, où il rejoindra une dizaine d'autres navires de guerre américains chargés de faire respecter l'embargo imposé à l'Irak et l'interdiction faite à l'aviation irakienne de survoler la région située au sud du 32e parallèle. L'acheminement de l'aide humanitaire vers le Kurdistan irakien a repris mardi, après que Bagdad eut donné son accord de principe pour que les camions soient escortés par des gardes de l'ONU (*le Monde* du 29 décembre). – *(AFP, Reuter.)*

□ **YÉMEN : les soldats américains quittent Aden après des attentats à la bombe.** – La centaine de militaires américains qui se trouvaient à Aden pour superviser le ravitaillement des avions se dirigeant vers la Somalie ont quitté la ville jeudi 31 décembre. Leur départ serait lié aux attentats à la bombe qui avaient visé l'avant-veille deux hôtels d'Aden, faisant trois tués, parmi lesquels un touriste autrichien. – *(AFP, Reuter.)*

□ **L'opposition réclame l'application de la charia.** – Près de cent mille personnes ont participé, jeudi 31 décembre, à Sanaa, à la plus grande manifestation de l'opposition depuis l'unification du Yémen, en 1990, pour réclamer l'application de la loi islamique (charia). Ce rassemblement marquait la fin d'une conférence organisée par des groupes islamiques à la suite des émeutes du début du mois contre la hausse des prix des denrées de base. – *(Reuter.)*

□ **Attaque d'un navire par des pirates.** – Le journal yéménite *al Ayam* a rapporté, mercredi 30 décembre, qu'un cargo battant pavillon thaïlandais avait été attaqué, samedi, au large des côtes du Yémen, par *«des éléments non identifiés se trouvant à bord de cinq vedettes rapides»*. Les agresseurs ont tué un officier, de nationalité indienne, et blessé plusieurs membres d'équipage. Le navire, qui transportait du phosphate et se rendait au Sri-Lanka, se trouve actuellement dans le port yéménite de Hodeida. – *(AFP.)*

EUROPE

Mettant en garde contre une intervention étrangère

L'extrême droite serbe répond à la menace par la menace

Répondant, jeudi 31 décembre, à la pression internationale croissante pour une action armée contre les forces serbes, le président Slobodan Milosevic a déclaré que les Serbes se défendront en cas d'attaque. Il est encore temps pour l'Europe d'empêcher une action qui deviendrait une nouvelle tragédie, a-t-il déclaré à l'agence Tanjug de Belgrade.

Le leader ultra-nationaliste Vojislav Seselj, dont le Parti radical disposera de 30 % des sièges aux nouveaux Parlements serbe et yougoslave (Serbie-Monténégro), a de son côté lancé un avertissement, en menaçant, dans une interview publiée par l'hebdomadaire *Nin* de Belgrade, de se porter au secours des Serbes de Bosnie pour riposter à une action militaire étrangère. En cas d'adoption de la version «modérée» de la résolution de l'ONU sur la zone d'exclusion aérienne en Bosnie-Herzégovine, a-t-il dit, *«nous enverrons de l'équipement anti-aérien aux Serbes de Bosnie»*. Et si l'ONU *«décide de bombarder les aéroports, nous exigerons que notre aviation puisse agir en Bosnie»*, a-t-il ajouté. Les menaces de M. Seselj ne doivent pas être prises à la légère car le Parti socialiste (ex-communiste) du président serbe (réélu) Slobodan Milosevic, pour lequel le parti radical avait appelé à voter, a perdu la majorité absolue au Parlement, et une coalition de gouvernement entre socialistes et radicaux n'a toujours pas été exclue.

Le Conseil de sécurité des Nations unies discute depuis deux semaines des moyens à mettre en œuvre pour faire respecter l'interdiction de survol aérien de la Bosnie qui avait été décrétée en octobre. La version «dure» du projet de résolution qui devrait être voté la semaine prochaine, d'inspiration américaine, suggère des interventions aériennes occidentales contre des objectifs au sol, dont les aérodromes d'où décolleraient les appareils violant l'interdiction.

Prenant acte de ces pressions occidentales, le dirigeant des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, a cependant annoncé jeudi qu'il avait ordonné à son aviation de rester au sol pour une durée illimitée à partir de jeudi soir. Dans une lettre au premier ministre britannique, M. John Major, M. Karadzic précise que sa décision ne s'applique pas aux hélicoptères qui sont utilisés à des fins humanitaires, affirme-t-il, notamment pour l'évacuation des blessés. Croates et Musulmans accusent les Serbes d'utiliser des hélicoptères pour acheminer armes et munitions sur les lignes de front.

M. Boutros-Ghali pris à partie

Au terme de sa visite de quelques heures à Sarajevo, jeudi, le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, s'est dit relativement optimiste sur l'issue de la conférence sur l'ex-Yougoslavie, qui doit réunir samedi à Genève les présidents serbe, bosniaque et croate, et il s'est montré peu enthousiaste à l'idée que le Conseil de sécurité de l'ONU puisse décider de recourir à la force en Bosnie.

Il a averti que les quinze pays membres du Conseil de sécurité *«devront partager la responsabilité de la décision»*, la *«financer puis envoyer les gens qui combattront pour l'exécuter»*. Selon le secrétaire général de l'ONU, *«imposer la paix pourrait être plus terrible pour tout le monde que ce qui se passe actuellement»* en Bosnie.

Pris à partie dans la rue par des manifestants tenus à distance, puis par des journalistes bosniaques qui reprochaient à l'ONU de ne pas faire plus, il a répété qu'il était *«venu avec un sentiment de solidarité, d'abord avec les personnels des Nations unies, parce que s'il y a eu des morts à Sarajevo, il y a eu des morts parmi les «casques bleus»*, qui sont *«extérieurs à ce conflit»*.

Le président bosniaque, M. Alija Izetbegovic, était resté à Genève. M. Boutros-Ghali et le co-président de la conférence sur l'ex-Yougoslavie, Cyrus Vance, ont donc été reçus par la deuxième personnalité de la présidence collégiale bosniaque, M. Ejup Ganic, et par M. Miro Lasic. Le premier est musulman et le second croate. La conversation, à huis clos, a duré à peine plus d'une demi-heure au lieu de l'heure prévue dans le programme officiel de la visite. Pendant l'entretien, plus d'une centaine de manifestants rassemblés devant la présidence ont crié des slogans hostiles à l'ONU et à M. Boutros-Ghali, accusant notamment ce dernier de *«trahir les Bosniaques»* et de faire le jeu des *«fascistes»* serbes.

Plus tard, le secrétaire général s'est entretenu pendant une demi-heure, à l'aéroport, avec des représentants des Serbes de Bosnie. – *(AFP, Reuter.)*

La partition de la Tchécoslovaquie

Joie à Bratislava, tristesse à Prague

PRAGUE

de notre correspondant

Plus de trente mille personnes se sont rassemblées sur la place du Soulèvement-National à Bratislava, dans la nuit de la Saint-Sylvestre, pour célébrer la naissance de la Slovaquie indépendante, à l'appel de l'Association culturelle patriotique Matica Slovenska. A Prague, où aucune manifestation officielle n'était prévue, seules quelques centaines de Praguois sont descendus sur la place Venceslas – le père de l'Etat tchèque au dixième siècle – pour fêter la nouvelle année dans un nouvel Etat réduit.

A Bratislava, le drapeau tchécoslovaque a été amené au son de l'hymne fédéral peu avant minuit. Ensuite, l'hymne slovaque a retenti, accompagnant la levée des nouvelles couleurs de la Slovaquie indépendante, saluée par des pétards et des feux d'artifice à travers le pays. La place du Soulèvement-National, au cœur de la capitale slovaque, n'avait pas vécu de rassemblement aussi imposant et aussi bon enfant depuis la «révolution de velours» en 1989. La foule, essentiellement des jeunes, a vivement applaudi les orateurs, le premier ministre, M. Vladimir Meciar, et les membres de la présidence du Parlement slovaque. *«Bratislava est, à partir d'aujourd'hui, une capitale européenne à part entière»*, a lancé M. Meciar de la tribune installée au pied des statues géantes de partisans de la révolte contre le premier Etat slovaque pro-hitlérien. Face à elles, des portraits d'Andrej Hlinka et de Mgr Jozef Tiso, les pères de l'Etat slovaque clérico-fasciste, pointaient au-dessus des têtes.

«Quarante-huit ans de dictature»?

Le rassemblement, qui s'est prolongé tard dans la nuit au son des bouchons de champagne, s'est déroulé en l'absence des représentants des partis de l'opposition chrétienne-démocrate, social-démocrate et des dirigeants de la minorité hongroise. Des réunions semblables, au succès inégal selon les régions, ont été organisées dans la plupart des villes slovaques par la Matica Slovenska, avec le soutien du gouvernement de Bratislava.

A Prague, comme dans le reste de la République tchèque, l'ambiance n'était pas vraiment à la fête, même dans les familles les plus favorables au nouvel Etat tchèque. Au contraire, la scission de «leur» pays et les craintes qu'inspire l'avenir dans le nouvel Etat ont jeté une ombre sur le réveillon de la Saint-Sylvestre. *«C'est triste!»* a été la phrase la plus souvent prononcée par les Tchèques – et par de nombreux Slovaques – en ce 31 décembre 1992. A la télévision comme à la radio fédérales, qui ont cessé d'émettre à minuit, mais aussi entre amis, on a cherché à comprendre pourquoi la séparation a eu lieu. L'intervention télévisée, peu avant minuit, du dernier premier ministre tchécoslovaque, M. Jan Strasky, tchèque, et du président de l'Assemblée fédérale, M. Michal Kovac, slovaque, a tenté de l'expliquer une fois de plus. *«La Tchécoslovaquie a rempli son rôle historique, c'est pourquoi elle disparaît»*, a déclaré l'ex-chef de gouvernement devenu ministre des transports du cabinet tchèque. De son côté, M. Kovac, candidat à la présidence de la Slovaquie, a souligné que la Tchécoslovaquie avait connu *«vingt-six ans de démocratie et quarante-huit ans de dictature»* – calcul choquant pour de nombreux Tchèques.

MARTIN PLITCHA

«Pouvons-nous faire plus?»

C'était répondre aussi aux milieux politiques, toutes tendances confondues, qui, s'éveillant tardivement au sort qui est fait aux populations musulmanes de Bosnie, se sont mis ces dernières semaines à critiquer un non-interventionnisme militaire dont ils redoutent qu'il s'apparente à *«l'esprit de Munich»*. A ces prises de position des hommes de parti, sans doute pas totalement étrangères à la perspective des élections en France, se sont ajoutées récemment les critiques plus sérieuses de responsables d'organisations humanitaires et de hauts responsables militaires, dont l'amiral Lanxade, enregistrant l'échec de la politique jusqu'ici menée par la France et les autres Européens dans l'ex-Yougoslavie.

Pour louable qu'il soit – et M. Mitterrand lui a rendu hommage, – le travail accompli en Bosnie par les «casques bleus» français n'a empêché ni les atrocités, ni la conquête par les Serbes de deux tiers du territoire de la Bosnie, ni l'expulsion de chez elles de centaines de milliers de personnes, en majorité musulmanes. La mission de ces «casques bleus» n'a d'ailleurs jamais été d'arrêter la guerre. Elle est purement humanitaire – c'est ainsi que l'ont voulu la France et ses partenaires occidentaux, hostiles jusqu'à une date très récente à toute intervention de type militaire – et c'est par abus de langage que M. Mitterrand a déclaré, jeudi, que les soldats français se trouvaient en Bosnie *«pour s'interposer entre les combattants»*.

Cette politique – non-intervention militaire, action humanitaire, dialogue pour la recherche d'une solution pacifique – a échoué. Quand le président de la République demande : *«Pouvons-nous faire plus?»*, c'est encore mal formuler les choses, la vraie question étant : faut-il se décider à faire autrement? Les Américains, depuis quelques semaines, répondent par l'affirmative et menacent de prendre les choses en main. La France, comme la Grande-Bretagne, en est ainsi venue malgré elle à envisager de passer à des actions de caractère militaire. C'est ce qu'explique depuis deux semaines M. Roland Dumas et que le président de la République a exposé jeudi, en insistant sur les conditions qu'il met à un recours à la force.

Si M. Mitterrand rappelle que tout doit être décidé dans le cadre des Nations unies et seulement celui-là, c'est pour se démarquer du message particulièrement menaçant adressé la semaine dernière, unilatéralement, par le président Bush aux responsables serbes de Belgrade. On discerne très précisément dans ce message ce qu'il est convenu d'appeler la «ligne rouge», c'est à dire la limite que les Etats-Unis, avec ou sans l'ONU, ne laisseront pas franchir aux Serbes sans riposter énergiquement : une propagation des troubles au Kosovo, au Sandjak ou en Macédoine qui risquerait d'embraser toute la région et deviendrait pour Washington une affaire stratégique majeure.

Cette perspective d'extension du conflit, M. Mitterrand ne semble toujours pas y croire. Il n'a du moins guère pris position face à elle, sinon pour dire que quelques dizaines d'*«observateurs»* ne suffiront pas à l'écarter et qu'il en faudrait davantage. Le chef de l'Etat estime en revanche, concernant la Bosnie, qu'il faut garantir, au besoin par la force, l'accès *«aux villes martyres comme Sarajevo»*, ce qui figure déjà dans les résolutions de l'ONU, et l'accès aux camps de prisonniers, pour quoi la France demande une nouvelle résolution.

On est loin en toute hypothèse de la *«logique de guerre»* dans laquelle s'inscrivait, il y a deux ans, l'annonce des premiers préparatifs de l'intervention au Koweït. Les Occidentaux, la France pas plus que les autres, n'iront pas reprendre *manu militari* les deux tiers du territoire bosniaque conquis et «nettoyés» par les Serbes. Le mal est en grande partie déjà fait, et c'est sur des opérations militaires limitées que la communauté internationale compte pour éviter qu'il se propage. Il y avait dans la conclusion de M. Mitterrand – *«il faut savoir s'arrêter»*, autrement dit : l'excès nuit en toute chose – de la retenue polie dans la réprobation plus que de la menace.

CLAIRE TRÉAN



GRANDE-BRETAGNE : l'ouverture des archives sur l'occupation allemande

Les habitants des îles anglo-normandes n'ont pas rejeté massivement la collaboration avec les nazis

Des archives jusque-là secrètes, rendues publiques récemment à Londres, attestent qu'un certain nombre d'habitants des îles anglo-normandes ont collaboré avec les troupes allemandes, de 1940 à 1945. A la fin de la guerre, le gouvernement britannique a préféré ne pas s'apesantir sur cet épisode controversé de l'histoire.

LONDRES

de notre correspondant

Un silence pudique était jusqu'à récemment observé depuis la libération tardive, en 1945, des îles anglo-normandes. Selon les règles prescrites par le gouvernement britannique, le voile n'aurait pas dû être levé avant cinquante ans. Il a fallu une longue campagne, menée notamment par un parlementaire travailliste, M. David Winnick, pour que les ministères de l'intérieur et de la défense acceptent de hâter l'échéance.

Pendant tout ce temps, bien des querelles et des suspicions avaient été enfouies dans la mémoire collective des *«islanders»* : «on» savait, mais personne ne disposait de preuves. La publication des archives de l'époque, sous forme de lettres et de rapports – plus ou moins indépendants – apporte des informations inédites sur la conduite des autorités et des habitants de Jersey et Guernesey. Bien que les noms des individus fortement soupçonnés d'actes de collaboration aient été soigneusement biffés, les plaies entraînées par l'occupation nazie risquent d'être rouvertes.

Tout en apportant un démenti à la thèse selon laquelle la collaboration avec l'occupant était très largement répandue, ces documents confirment que de nombreux actes pouvant être qualifiés de *«trahison»* ont été commis, même si la plupart des habitants se sont bornés à supporter sans broncher le joug allemand. Les autorités locales n'ont jamais encouragé le moindre acte de sabotage ou une quelconque manifestation de résistance passive. Pour une part, cette attitude s'explique par la présence massive des troupes de la Wehrmacht : plus de trente mille soldats étaient stationnés dans les îles, transformées en véritables forteresses.

A la Libération, Londres n'ignorait rien de la manière dont s'était déroulée l'occupation, comme l'atteste un rapport adressé au premier ministre de l'époque, Winston Churchill : *«Il ne peut être contesté que, attirés par des salaires élevés, l'accès aux cantines allemandes (...), de nombreux hommes et femmes se sont volontairement engagés dans des travaux organisés par les Allemands, certains d'entre eux ayant un caractère militaire.»*

La population des îles Anglo-Normandes éprouvait un net ressentiment envers l'Angleterre, pour une double raison : le 19 juin 1940, Londres avait déclaré *«zone démilitarisée»* l'ensemble des îles, les laissant à la merci de l'armée allemande. D'autre part, alors que Saint-Malo avait échappé aux Allemands dès le 16 août 1944, les habitants de Jersey et Guernesey ont dû attendre un an de plus pour être libérés, le 9 mai 1945, par la Royal Navy.

Des «paysans obséquieux»?

Est-ce pour se dédouaner d'avoir manifesté un intérêt secondaire envers ces îles que Londres décida de passer l'éponge sur les *«faits de collaboration»?* Est-ce parce que, en Angleterre même, les pacifistes partisans d'un «dialogue» avec Hitler ont longtemps dominé le gouvernement et les élites intellectuelles avant que les thèses de Churchill ne s'imposent? Toujours est-il qu'à la Libération, alors que les *«islanders»* voulaient faire passer en jugement les *«collabos»* patentés, le gouvernement britannique fit la sourde oreille, soutenu par les autorités locales, qui estimèrent qu'il n'était pas dans le *«meilleur intérêt»* de la population d'instituer un tribunal de la collaboration, jugé *«indésirable»*.

Le directeur des poursuites publiques, Theobald Mathew, rédigea un rapport soulignant que *«le pire que l'on puisse dire des îliens est qu'ils ont mérité la description d'un officier allemand selon laquelle ils se sont comportés en «paysans obséquieux»*. Dans l'ensemble, une attitude *«docile»* de la population est officiellement relevée, certains habitants manifestant *«une attitude amicale excessive»* à l'égard des Allemands, qui ne se sont d'ailleurs pas trop mal comportés à l'égard des habitants.

Parce qu'il manquait de *«fermeté de caractère»*, le bailli de Guernesey, *«à une ou deux occasions, a cédé aux pressions allemandes»*. Il a, par exemple, fait publier des arrêtés municipaux qualifiant de *«forces ennemies»* les troupes britanniques et promettant une récompense à ceux qui dénonceraient les auteurs de graffitis, comme le *«V»*, symbole de la résistance.

Des documents moins officiels jettent une lumière plus crue sur l'attitude des autorités locales. Selon un rapport adressé au ministère de l'intérieur, en juin 1940, par le juge Fred French, magistrat à Aurigny (ou Alderley, la plus petite des îles Anglo-Normandes), les autorités de Guernesey se sont montrées coupables de *«négligence criminelle»*, en ignorant des demandes pressantes pour évacuer les mille habitants de l'île avant l'arrivée des troupes allemandes. Celles-ci installèrent – avec l'aide d'habitants de Guernesey – plusieurs camps de travail forcé à Aurigny : on estime qu'environ un millier de prisonniers (juifs français et polonais, russes...) sont morts à la suite de brutalités systématiques.

A Jersey, selon un rapport d'un autre magistrat, Lord Justice du Parcq, le bailli de l'époque aurait prêté son concours aux autorités nazies lors de l'arrestation – avec l'aide de la police locale – et de la déportation (en 1942) en Allemagne des juifs et de tous les sujets britanniques nés en dehors des îles, soit quelque deux mille personnes.

D'autres documents insistent sur l'attitude de *«fraternisation»* d'une partie de la population féminine, un rapport officiel soulignant à ce sujet : *«De nombreuses femmes, notamment un nombre surprenant de femmes mariées, jusque-là considérées comme respectables, ont longtemps vécu avec des Allemands. Les bébés illégitimes sont communs»*. Des chiffres font état de 259 enfants illégitimes à Guernesey (dont 140 réputés de père allemand), et de 176 à Jersey. Aucun habitant des îles n'a été inquiété après la guerre. Les baillis de Jersey et Guernesey ont, eux, été anoblis.

LAURENT ZECCHINI

EN BREF

□ **ALBANIE : dix Albanais se sont noyés au large des côtes italiennes.** – Dix Albanais et le propriétaire grec d'une barque de pêche ont péri dans un naufrage en Adriatique près des côtes du sud de l'Italie, dans la nuit du mercredi 30 au jeudi 31 décembre, a-t-on appris auprès de la protection civile italienne. Un seul des onze passagers albanais a réussi à atteindre à la nage la côte, à une dizaine de kilomètres au sud d'Otrante, après avoir lutté pendant deux heures dans une mer très agitée. Des arrivées d'immigrés albanais sont enregistrées sporadiquement dans les ports du sud de la Péninsule, mais elles se sont beaucoup réduites depuis le grand afflux de 1991. – *(AFP.)*

□ **BULGARIE : libération de M. Loukanov.** – L'ancien premier ministre communiste bulgare, M. Andreï Loukanov, a été libéré mercredi 30 décembre après six mois de détention préventive. Accusé de détournement de fonds publics au profit de *«pays terroristes»*, M. Loukanov a indiqué qu'il comptait retrouver son siège au Parlement, qui a annulé la mesure de levée d'immunité parlementaire votée à son encontre en juillet. – *(AFP.)*

□ **GRÈCE : quatre responsables du putsch de 1967 ont déposé un recours en grâce.** – Quatre responsables du coup d'Etat militaire d'avril 1967 ont déposé un recours en grâce auprès du ministère grec de la justice, a-t-on appris, jeudi 31 décembre. Les quatre putschistes, Stylianos Pattakos, ancien numéro deux du régime des colonels (1967-1974), l'ex-général Georges Zoitakis et les ex-colonels Nikos Makarezos et Ioannis Ladas, avaient déjà été remis en liberté pour raisons de santé. Ils refusaient jusqu'à présent de solliciter leur grâce, jugeant n'avoir commis aucun crime en renversant un régime parlementaire *«corrompu»*. Dix-neuf députés de Nouvelle Démocratie (conservateur), parti au pouvoir, avaient demandé le 23 décembre 1992 la libération des anciens dirigeants de la dictature. L'Eglise orthodoxe grecque avait formulé la même requête (*le Monde* du 23 décembre 1992). – *(AFP.)*

□ **HONGRIE : rejet du projet de loi sur les médias.** – Le Parlement hongrois a rejeté, jeudi 31 décembre, le projet de loi sur le rôle des médias du secteur public, qui prévoyait la création d'un organisme national de contrôle et tendait, selon l'opposition, à accroître l'emprise du gouvernement sur les médias audiovisuels. – *(AFP.)*

□ **POLOGNE : vers la fin de la grève des mineurs.** – Le gouvernement polonais et les représentants des mineurs de Silésie en grève depuis plus de deux semaines ont signé, jeudi 31 décembre, un protocole d'accord visant à mettre un terme au conflit et qui doit être soumis aux grévistes d'ici lundi. – *(AFP, Reuter.)*

□ **TURQUIE : plus de deux mille morts en 1992 dans les violences liées au séparatisme kurde.** – Selon un bilan dressé, jeudi 31 décembre, par le ministre turc de l'intérieur, M. Ismet Sezgin, 2 323 personnes, dont 1172 militants du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), 562 civils et 589 membres des forces de sécurité turques, ont été tuées en 1992 sur le territoire turc dans des actes de violence liés aux activités du PKK et aux opérations de l'armée et de la police (sans compter les pertes infligées au PKK lors des opérations dans le nord de l'Irak à l'automne 1992). Un soldat a été tué et trois autres ont été blessés jeudi à Diyarbakir, principale ville du Sud-Est anatolien, à majorité kurde. – *(AFP.)*



ASIE

Les Papous et le modèle de Westminster

Face à la rébellion de l'île de Bougainville et à la crise minière le gouvernement est saisi par la fièvre du nationalisme

PORT-MORESBY

de notre envoyé spécial

« Dès 1993, je vous inviterai à la réouverture de la mine de Bougainville. » M. Paias Wingti semble parfaitement sûr de lui. Après s'être escrimé à nous ouvrir la porte-fenêtre de sa résidence officielle, le premier ministre de Papouasie-Nouvelle-Guinée cherche à convaincre. Pourtant, son autoritarisme et ses initiatives depuis son arrivée au pouvoir en juillet dernier – une victoire de justesse, à une voix de majorité, sur le chef du gouvernement sortant de M. Rabbie Namaliu – suscitent de multiples polémiques, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

M. Wingti porte la barbe traditionnelle des montagnards des hauts-plateaux de Nouvelle-Guinée, les Highlands. De ces Highlanders, encore souvent engagés dans des guerres tribales, il partage la *« mentalité agressive »*, comme le reconnaît l'un de ses assistants. D'où son intransigeance face aux principaux problèmes de son gouvernement : la rébellion de Bougainville, le conflit avec les sociétés minières étrangères qui exploitent les richesses du pays – apportant au budget national près des 3/4 de ses recettes – et la recentralisation du pouvoir aux dépens des gouvernements et des Parlements provinciaux.

A Bougainville, l'éclatement d'une rébellion séparatiste a entraîné en 1989 la fermeture de la mine de cuivre de Panguna, à l'époque la plus importante du monde à ciel ouvert, et qui fournissait à Port-Moresby 38 % de ses revenus. Après avoir abandonné l'île en 1990, l'armée, alors accusée de multiples atrocités, a entrepris un lent grignotage du terrain.

Après négociation avec les chefs locaux, village par village, elle a repris le contrôle de 80 % à 90 % du teritoire et de la population, isolant le noyau dur de l'insurrection au centre de Bougainville, autour de la mine. Voulant *« gagner la bataille des cœurs et des esprits »*, elle se comporterait désormais plus correctement, nous assure-t-on de divers côtés, et promet de rétablir les services publics partout où elle s'installe. Promesse loin d'être tenue, faute de moyens, et qui explique la situation sanitaire catastrophique dans l'île.

A l'échelle d'un pays de 3,5 millions d'habitants, le soulèvement de Bougainville fait l'effet d'une guerre civile ; d'autant qu'il bénéficie d'un soutien, discret, venu de l'archipel voisin des Salomon, dont la population est ethniquement « cousine » des Bougainvilliens. Le mouvement, déclenché par la frustration d'une jeunesse locale opposée à la mine, choquée par la pollution, et frustrée par le fait que les indemnités accordées aux « anciens » ont été dilapidées sans qu'eux puissent en profiter, avait rapidement fait tache d'huile. Ses chefs, comme Francis Ona, ont formé une Armée révolutionnaire (BRA) et un *« gouvernement provisoire »*.

Aujourd'hui, à l'exception de groupuscules australiens, on s'accorde à reconnaître que la BRA n'est plus qu'une poussière de guérilleros en armes, sans structure ni chefs obéis, et qui se transforment souvent en brigands, les *« rascals »*. Les exactions auxquelles ils se livrent leur ont aliéné la majorité d'une population pourtant farouchement autonomiste. Un diplomate australien les traite même de *« polpotistes »*. Mais, de là à conclure, comme M. Wingti, que la victoire n'est qu'affaire de mois, il y a loin. Victoire politique, ou militaire, car le premier ministre nous affirme qu'il ne cédera pas aux revendications séparatistes des *« bandits »*.

Ceux-ci l'ont pourtant rappelé à la dure réalité en ouvrant le feu, fin novembre, sur l'hélicoptère qui transportait deux de ses conseillers australiens venus se rendre compte sur place de la situation. Ce qui n'a pas empêché ces derniers de minimiser les délais, et le coût, de la remise en marche de Panguna. Réouverture d'autant plus hypothétique que M. Wingti semble exclure que CRA, la société australienne qui exploitait la mine – et dont le comportement avait hérissé la population locale – puisse revenir à Bougainville. Alors, qui et quand ?

Les déclarations fracassantes de M. Wingti contre plusieurs compagnies minières internationales ont fait l'effet d'une bombe. Le cours des actions de ces sociétés en Australie a chuté de 10 % à 30 % en quelques semaines. Pourtant, M. Wingti affirme n'avoir de griefs qu'à l'égard de la PJV, la « joint-venture » anglo-australo-canadienne qui contrôle 90 % de la mine d'or de Porgera, le gouvernement papou détenant les 10 % restant. *« Comment croire qu'une firme réputée nous affirme que ce projet était peu profitable puis, douze mois après la signature de l'accord, en tire des bénéfices considérables*, a-t-il dit au *Monde. Cela ne s'est jamais produit. Nous voulons en discuter – et non pas renégocier l'accord – pour l'intérêt à long terme des deux parties. »*



« Nous tenons nos engagements »

M. Wingti reproche en fait à la PJV des résultats inespérés, une production de 1,5 million d'onces d'or en 1992 contre moins d'un million prévu et souhaite, en conséquence, accroître ses intérêts dans l'affaire. La filiale de la société canadienne Placer Pacific, maître d'œuvre, réplique que Port-Moresby doit respecter l'accord signé, limitant sa part à 10 % – sur les 30 % prévus par la loi – et que la découverte de nouveaux filons et l'utilisation de techniques sophistiquées expliquent une production record, qui, d'ailleurs, ne devrait pas tarder à baisser.

Derrière cette polémique, qui a fait la « une » de la presse papoue et australienne, se cache une nouvelle attitude, plus nationaliste, du gouvernement de M. Wingti, en particulier face à l'ancienne puissance coloniale, et que l'on retrouve dans d'autres nouveaux États insulaires du Pacifique sud. Mais les Australiens, tout comme le chef de l'opposition, l'ancien premier ministre Sir Michael Somare, s'inquiètent aussi de l'influence des conseillers australiens de M. Wingti.

L'un, lié à une petite compagnie minière australienne, a eu maille à partir avec la justice pour banqueroute, et l'autre, ancien négociateur de l'accord sur la mine de Porgera, révoqué ensuite, cherche avant tout à se venger de la PJV, avons-nous appris de bonne source. On murmure aussi que les rodomontades de Port-Moresby pourraient avoir pour but de faire baisser le cours des actions de la PJV, ce qui permettrait de les racheter, plus tard, à bas prix.

M. Wingti s'inscrit en faux contre ces accusations. *« Nous voulons préserver les accords en cours, à l'exception de celui de Porgera,* nous dit-il. *Sinon, cela nuirait à notre réputation. C'est la presse qui a grossi l'affaire. (...) Nous sommes raisonnables, nous ne sommes pas comme certains pays du tiers-monde, ou d'Afrique, nous tenons nos engagements. (...) Mais nos intérêts à long terme sont primordiaux. Nous ne retrouverons pas ces ressources quand elles seront épuisées. »*

N'empêche, les propos au vitriol de son ministre des mines, et les réticences du vice-premier ministre et grand argentier d'origine chinoise, le très prudent Sir Julius Chan, face à une politique qui érode chaque jour davantage la réputation – longtemps excellente – de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, et la violente polémique entre le gouvernement et les sociétés minières, font désordre. *« La nouvelle politique est risquée : ou l'on gagne, ou l'on perd »*, nous dit l'assistant de M. Wingti.

Il précise : *« Le premier ministre veut utiliser le profit des mines pour développer l'agriculture, créer des emplois dans les villages, éviter le chômage, ferment de criminalité, la dérive des ruraux vers les bidonvilles. »* Objectif louable quand on sait que, chaque année, 57 000 jeunes entrent sur le marché du travail alors que seulement 7 000 emplois sont créés. Ce qui explique en large partie l'insécurité qui s'étend à travers tout le pays.

Le ministre australien des affaires étrangères, le sénateur Gareth Evans, n'aime guère parler des relations avec son bouillant voisin, dont Canberra finance pourtant plus du tiers du budget et de la défense. M. Wingti, nous dit-il cependant, poursuit *« une politique du précipice. Mais il s'arrête toujours au bord du gouffre, avant de recommencer. Beaucoup d'excitation, de bruit, mais, au bout du compte, une solution rationnelle émerge en général »*. Cependant, à trop vouloir rassurer...

En privé, des officiels australiens sont plus critiques, voire carrément inquiets de cette dérive nationaliste. Sir Michael Somare accuse M. Wingti de ruiner la confiance des investisseurs étrangers. Un homme d'affaires local nous exprime sa désillusion : *« Nous, les jeunes, on s'est battus pour Wingti. On attendait beaucoup de son gouvernement, du changement, le contrôle de nos ressources naturelles. Aujourd'hui, nous sommes très déçus. »*

Pourtant, comme la plupart des Papous, il soutient la tentative de M. Wingti de rationaliser la vie politique. Il s'agit de remplacer les gouvernements élus de chaque province, considérés comme inefficaces et corrompus, par une autorité nommée. *« Nous sommes un petit pays, nous ne pouvons nous payer le luxe d'entretenir 650 à 700 politiciens »*, explique le ministre chargé de l'administration locale, M. John Nilkare. Pour rassurer ces parlementaires et ministres qui perdront leur gagne-pain, il promet qu'ils seront *« indemnisés »*. Et il a accepté qu'une commision parlementaire se penche sur le problème, qui sera débattu à l'Assemblée au printemps prochain.

Sachant le soutien dont il jouit sur cette question, M. Wingti reste ferme face aux menaces séparatistes de certains gouvernements locaux, en particulier insulaires : *« Nous avons le peuple derrière nous. »* affirme-t-il. Même Bougainville ne bénéficiera d'aucun traitement de faveur, d'aucune autonomie spécifique. Mais cette assurance ne saurait faire oublier au gouvernement, contrôlé par les Highlanders, les accusations de *« régionalisme »* voire de *« tribalisme »* proférées par ses adversaires politiques.

Décidément, le modèle parlementaire de Westminster, plaqué sur une réalité mélanésienne aux antipodes, a du mal à prendre, et le divorce entre les institutions et la réalité s'accentue. Il n'en reste pas moins que la Papouasie-Nouvelle-Guinée, après dix-sept années d'indépendance, peut se targuer d'avoir toujours été dirigée par un gouvernement issu des urnes.

PATRICE DE BEER

HONGKONG

Vingt morts dans une gigantesque bousculade

Vingt personnes ont trouvé la mort dans la nuit du Nouvel An, à Hongkong, écrasées par des milliers de fêtards au cours d'une gigantesque bousculade, a rapporté la police, vendredi 1er janvier. Des jeunes gens qui dévalaient une rue en pente peu après minuit ont dérapé sur des pavés inondés de bière et d'autres breuvages répandus depuis le début de la soirée. Des milliers d'autres personnes sorties des nombreux bars du quartier les ont écrasés en se bousculant, sans se rendre compte immédiatement de la tragédie, à laquelle des policiers ont assisté sans pouvoir venir en aide aux victimes avant plusieurs minutes. Les incidents se sont déroulés à Lan Kwai Fong, quartier de restaurants et de bars à flanc de colline, où se pressaient plus de quinze mille personnes pour le réveillon. Dix-sept Chinois de Hongkong, dont sept jeunes femmes, deux adolescents occidentaux et un Japonais ont été tués. Vingt et une personnes ont dû être hospitalisées et soixante autres recevoir des soins. *« Les gens tombaient les uns sur les autres »* en criant, c'était *« l'enfer »*, *« on ne pouvait s'échapper vers aucun côté »*, a raconté un témoin. – *(Reuter, AFP.)*

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

La « leçon de morale » de la campagne électorale

La grande majorité des représentants ou sénateurs élus ou réélus au Congrès, à l'issue du scrutin du 3 novembre, sont ceux qui ont consacré les sommes les plus importantes à leur campagne : les données fournies, mercredi 30 décembre, par la commission fédérale des élections confirment cette « leçon de morale » de la politique américaine. Au Sénat, sur les douze candidats qui disposaient des plus gros budgets, onze ont été élus. A la Chambre des représentants, 85 % des candidats les plus dépensiers ont été élus.

Tous les records ont été battus par des candidats de la Californie, l'Etat le plus riche et le plus peuplé. A la Chambre, le républicain Michael Huffington, président d'une société de production de films, a déboursé quelque 5,4 millions de dollars (de ses propres fonds) pour battre sa rivale démocrate, qui disposait d'un budget dix fois moindre. Au Sénat, Mme Barbara Boxer (démocrate) a dépensé 10,2 millions de dollars pour arriver à ses fins. Les sénateurs républicains Alfonse D'Amato (New-York) et Arlen Specter (Pennsylvanie) ont difficilement obtenu leur réélection avec respectivement 8,9 millions de dollars et 8,7 millions. Parmi les rares exceptions à la règle, le sénateur Robert Kasten a perdu son siège dans le Wisconsin, bien qu'il ait disposé de moyens quatre fois supérieurs à ceux de son adversaire démocrate Russell Feingold.

Au total, les candidats à la Chambre des représentants ont dépensé 313,7 millions de dollars, soit une hausse de 41 % par rapport à la campagne de 1990, en partie due au nombre record de départs de titulaires. – *(AP, AFP.)*

□ **COLOMBIE : arrestation d'un chef important du cartel de Medellin.** – La police a annoncé, jeudi 31 décembre, l'arrestation à Bogota d'un des plus importants chefs terroristes du cartel de Medellin, M. Juan Jairo Posoda Valencia (alias « El Titi »), auquel elle impute la responsabilité de l'assassinat de dizaines de policiers de la ville ces dernières semaines. « El Titi » avait reçu du baron de la drogue Pablo Escobar, toujours en fuite, la mission d'organiser une série de meurtres et d'attentats pour venger la mort d'un de ses lieutenants, abattu par la police en octobre. – *(Reuter, UPI.)*

□ **CUBA : libération du dissident Elizardo Sanchez.** – Arrêté par la police le 10 décembre dernier après avoir été roué de coups, M. Elizardo Sanchez Santa Cruz, président de la Commission des droits de l'homme et de la réconciliation nationale, a été libéré sous caution, a-t-on appris, jeudi 31 décembre, de source diplomatique. Par ailleurs, le président Fidel Castro a prédit jeudi, dans une interview télévisée, une autre année difficile, précisant qu'il ne s'attendait pas à des modifications de la politique américaine à l'égard de Cuba de la part de l'administration de M. Bill Clinton. – *(Reuter.)*

DIPLOMATIE

L'absence de célébration officielle du Marché unique

M. Delors estime qu'« une certaine pudeur » commande une attitude réservée

« Une certaine pudeur » face à la situation dans l'ex-Yougoslavie et à la crise économique mondiale *« nous retient de fêter, comme il se doit »* l'avènement du Marché unique de la CEE, entré en vigueur le 1er janvier, a affirmé, jeudi 31 décembre, le président de la Commission européenne. Dans une déclaration à l'occasion du Nouvel An, M. Jacques Delors a évoqué la *« tragédie yougoslave qui se déroule dans notre Europe, près de chez nous »* et *« ceux qui sont victimes de cette crise économique mondiale que la Communauté n'a pu pour sa part enrayer »*. Les institutions communautaires ont donc renoncé à l'organisation de toute célébration officielle.

Cependant, le président de la Commission estime que, *« malgré toutes ces difficultés, la Communauté européenne a repris une certaine confiance en elle-même »*, ces derniers mois. L'Union européenne, qui doit naître du traité de Maastricht, *« est donc en marche et accepte d'intégrer les autres pays européens qui le souhaitent ardemment »*, a ajouté M. Delors. Les Douze ont décidé d'ouvrir, dès février prochain, des négociations avec l'Autriche, la Suède, et la Finlande, trois des pays candidats à l'adhésion à la Communauté.

M. Delors a également appelé les pays de la CEE à être *« plus présents et plus actifs ensemble dans les grandes affaires du monde, celles qui mettent en jeu la paix, la liberté, le respect de l'autre, la solidarité avec les pauvres »*. Il a également souhaité que *« la volonté politique soit là pour dégager l'intérêt commun aux peuples d'Europe et promouvoir ensemble les idéaux qui sont les nôtres »*, afin de démontrer que *« l'union fait, dans le monde d'aujourd'hui, la paix, la force, la générosité »*.

Le ministre allemand des affaires étrangères, M. Klaus Kinkel, a dressé, quant à lui, jeudi, un bilan positif de l'année 1992 sur le plan de l'intégration européenne. Il a remercié, au passage, la présidence britannique de la CEE pour son travail. *« 1992 a été, en dépit des adversités, une année fructueuse sur le plan de l'intégration européenne »*. *« Le conseil européen d'Edimbourg* (des 12 et 13 décembre) *a résolu une série de difficultés et de questions importantes pour l'avenir de la Communauté »*, a-t-il expliqué en se félicitant au passage de la coopération franco-allemande, qui a en partie *« permis de faire du sommet un succès »*. – *(AFP.)*

L'Europe dépréciée par les Américains

Suite de la première page

En douze mois, l'Europe de la CEE est passée du statut de super-puissance en position d'être un rival à celui d'entité en proie à un profond malaise, politique et économique. Les aléas de Maastricht, la récession, des taux de chômage qui stupéfient les Américains, la crise du SME ont été autant de facteurs de réévaluation dans la perception de l'Europe.

Dans ce renversement d'image, la guerre dans l'ex-Yougoslavie et l'incapacité des Douze à y remédier ont joué un rôle primordial. Commentaire de Robert Samuelson, un des éditorialistes de *Newsweek* : *« Les Européens de l'Ouest veulent qu'on les traite comme une super-puissance, à égalité avec les Etats-Unis. Mais, dès qu'une vraie crise se développe, ils sont incapables d'assumer des responsabilités globales qui transcendent leurs politiques intérieures. »*

Aussi rapidement que s'était imposée, à la fin des années 80, la vision angélique d'une Europe modèle de développement économique et social, médias et hommes politiques d'outre-Atlantique dressent aujourd'hui des portraits apocalyptiques du Vieux Continent. Les exemples abondent, quasi quotidiens.

Le Japon également dépassé ?

A la mi-novembre, lors du sommet économique convoqué à Little-Rock par le président élu Bill Clinton, le « cher professeur » chargé d'exposer la situation de l'Europe, M. Rudi Dornbusch, du MIT (Massachusetts Institute of Technology), expliquait : *« Au-delà du problème immédiat de l'unification allemande, il y a le fait, beaucoup plus grave, que l'Europe est en train de perdre tout dessein. Maastricht perd de son sens maintenant que le communisme s'est effondré et que le mur* [de Berlin] *n'est plus là. Regardez l'Allemagne : la Pologne est à quelques kilomètres de Berlin, le Portugal tellement plus lointain* [...]. *Ils* [les Européens] *cherchent un modèle, mais avec une très mauvaise politique ; on peut craindre que cela n'influence la confiance des milieux d'affaires et que, pour quelques années encore, l'Europe n'enregistrera que de pauvres résultats économiques. »* Dans l'assistance, personne n'a contredit M. Dornbusch.

Depuis quelques mois déjà, la presse a commencé à parler avec beaucoup moins de sérieux de la fameuse littérature dite « décliniste », celle qui annonce, à intervalles réguliers, le déclin des Etats-Unis. Le discours à la mode de 1993 tournerait plutôt autour du *« mythe du déclin américain »* (titre d'un ouvrage économique). C'est un virage à 180 degrés.

Début 1992, un des doyens de l'enseignement de l'économie aux Etats-Unis, M. Lester Thurow, enseignant au MIT, consacrait un retentissant ouvrage, *Head to Head* (1), à la compétition économique entre les Etats-Unis, le Japon et l'Europe, et assurait que cette dernière en serait, au vingt et unième siècle, la grande gagnante. Pareille prophétie passerait, aujourd'hui, pour très originale. On imagine davantage les grands hebdomadaires américains annonçant prochainement, en « couverture » de leur édition internationale, quelque enquête sur le *« déclin européen. »*

C'est l'ensemble du continent qui est regardé avec pessimisme. Début décembre, un des hommes appelé à être l'un des dirigeants les plus influents des Etats-Unis, un homme censé être un esprit pondéré, M. James Woolsey, nommé directeur de la CIA par M. Bill Clinton, dissertait sur l'explosion des nationalismes dans l'Europe de l'après-guerre froide et ajoutait : *« Cela commence à ressembler de plus en plus à une version plus létale encore du Vieux Continent à la veille de 1914, quand une vague de nationalismes a produit la boucherie de la première guerre mondiale. »* Sur un ton plus ou moins sombre, on retrouve les mêmes considérations sous la plume des éditorialistes des grands quotidiens ou chez les analystes des célèbres *Think Tanks*, instituts de recherche de la capitale fédérale.

Le même réexamen est en cours quand il s'agit des relations avec le Japon. A la mi-décembre, le *Wall Street Journal* – un des gardiens de l'optimisme du pays – assurait que la productivité du travailleur américain était, dans bien des domaines, supérieure à celle de son homologue allemand ou japonais. Contrairement à une idée souvent répandue (notamment en Europe), le *Journal* disait encore que les Etats-Unis étaient en passe de refaire le chemin perdu en matière de technologies de pointe : *« Les compagnies américaines de high tech ont repris la tête* [sur leurs concurrentes nippones] *dans les semi-conducteurs et sont sur le point de dépasser le Japon dans les domaines de la télévision à haute définition, des livres électroniques et du téléphone sans fil. »*

Ce changement d'humeur était confirmé fin décembre dans un sondage réalisé en commun par le *New York Times*, *CBS* et le *Tokyo Broadcasting System*. A en croire cette étude, 45 % des Américains pensent que les Etats-Unis seront au vingt et unième siècle la première puissance économique mondiale et seulement 30 % d'entre eux estiment que ce sera le Japon. *« C'est un renversement de tendance complet*, écrit le *New York Times*, *par rapport à l'an passé »*, où les proportions étaient exactement contraires.

ALAIN FRACHON

(1) *Head to Head. The Coming Economic Battle Among Japan, Europe and America*, 330 p., William Morrow and Company, New-York, 1992.

POLITIQUE

Les vœux du président de la République

« Je veillerai, après comme avant les élections, au respect scrupuleux de notre vie démocratique »

déclare M. Mitterrand

A la veille du Nouvel An, jeudi 31 décembre, à 20 heures, M. François Mitterrand a présenté, comme chaque année, ses vœux aux Français, en faisant, à la télévision et à la radio, la déclaration suivante :

« Mes chers compatriotes,

» Saluons, pour commencer l'année, l'audace et la sagesse. La sagesse est celle des chefs d'Etat américain et russe, qui signeront dans trois jours un accord portant sur la réduction en dix ans des deux tiers de leurs armes nucléaires stratégiques. L'audace est celle de l'Europe, puisque, demain, 1er janvier 1993, les frontières disparaîtront entre les douze pays de la Communauté.

» Je vous en parlais, ces dernières années, comme on parle d'une espérance. Eh ! bien, demain, ce sera fait. Les marchandises et les capitaux, tout de suite, les hommes, bientôt, circuleront sans obstacle du nord de l'Allemagne au sud de l'Italie, de Londres à Athènes ou de Rome à Lisbonne. Par bonheur, la géographie a placé la France au centre de cette Europe-là. Elle y gagnera encore en influence.

» Le traité de Maastricht, dont la mise en œuvre aura lieu, quoi qu'il advienne, au cours des prochains mois, parachèvera ce vaste ensemble. Par votre vote du 20 septembre 1992, vous avez donné à l'Europe l'élan qui lui manquait.

» Mais si l'ouest de notre continent va vers son unité, l'est va vers sa dispersion. Nul ne reprochera à des peuples longtemps privés de liberté de s'enfermer jalousement dans leur indépendance. Malheureusement, un nationalisme fondé sur des concepts raciaux ou religieux réveille, ici et là, d'anciennes rivalités, parfois de vieilles haines, qu'on croyait oubliées. Tel est le cas de l'ex-Yougoslavie. Vous pouvez mesurer, grâce aux images qui nous parviennent, le caractère impitoyable de la guerre qui se livre en Bosnie, avec son atroce purification ethnique, ses camps de misère et de mort, le viol et la torture.

» La question posée aux Nations unies, dont c'est le rôle, est celle-ci : comment y mettre un terme ? Arbitrage, conciliation, dialogue, on a tout essayé. La France est à l'origine de la plupart des propositions en ce sens. Près de cinq mille de nos soldats sont sur place pour s'interposer entre les combattants, aider, sauver des vies. Neuf des nôtres ont péri en accomplissant cette mission. Aucun autre pays n'a fourni un effort semblable. Pouvons-nous faire plus ?

La responsabilité des Nations unies en Bosnie

» Je n'y consentirai que si les Nations unies en prennent la responsabilité et si Américains et Européens s'engagent avec nous. Je souhaite que les négociations de Genève, qui se déroulent actuellement, aboutissent au plus vite. Sinon, j'attends du Conseil de sécurité qu'il ordonne de dégager l'espace aérien de Bosnie, ainsi que les itinéraires qui permettront d'atteindre les camps de prisonniers et les villes martyres comme Sarajevo.

» Quant aux mesures à prendre au Kosovo, au Sandjak et en Macédoine, pour empêcher l'extension d'un conflit qui embraserait les Balkans, elles relèvent également du Conseil de sécurité. Les quelques dizaines d'observateurs déjà présents sur le terrain ne suffiront pas. Ce dispositif doit être renforcé. Aux responsables serbes de comprendre qu'il leur faut savoir s'arrêter !

» Mes chers compatriotes, 1993 sera, aussi, l'année d'un grand rendez-vous de politique intérieure : les élections législatives de mars. Puisque nous en sommes à la période des vœux, je ferai celui-ci : que les préférences politiques s'affirment sans jamais rompre la solidarité nationale lorsque l'intérêt commun est en jeu.

» Je veillerai, en tout cas, après comme avant les élections, au respect scrupuleux de notre vie démocratique et j'espère que chacun agira de même. De plus, dès que j'aurai reçu les propositions du comité consultatif pour la révision de la Constitution, je soumettrai au Parlement un projet visant à promouvoir un meilleur équilibre des pouvoirs et à parfaire ce qu'on appelle l'Etat de droit.

» D'ici là, le gouvernement continuera de travailler d'arrache-pied. Il persévèrera dans sa politique d'une monnaie forte, expression d'une économie saine débarrassée de l'inflation. Quand le taux d'intérêt de l'argent se détendra en Allemagne – cela devient possible – et quand la reprise américaine s'affirmera – l'arrivée au pouvoir d'une nouvelle équipe devrait y contribuer, – vous comprendrez mieux pourquoi nous avons maintenu notre ligne économique. Grâce à elle la France sera prête, avant ses concurrents, à en tirer le meilleur profit.

» Il est normal que le pouvoir en place paie dans l'opinion publique le prix de son courage. On lui rendra justice plus tard. C'est la règle. Mais je sais quelles souffrances – chômage, exclusions de toutes sortes – ont été la conséquence du ralentissement économique en Occident. Le gouvernement a tout fait pour en limiter les dommages. Il compte que l'Europe de la Communauté, qui a déjà son agriculture à défendre contre les agressions extérieures, saura organiser la croissance de l'industrie, relancer l'investissement et multiplier les travaux d'intérêt général, comme il a été décidé à Edimbourg au début de ce mois.

» Un dernier mot : j'espère que personne ne songe à s'attaquer à nos acquis sociaux. La solidarité des Français entre eux, entre bien-portants et malades, entre jeunes et vieux, entre actifs et chômeurs, entre riches et pauvres, constitue le ciment de notre société.

» Mes chers compatriotes, je vous adresse mes vœux de bonne et heureuse année. Vous penserez ce soir avec moi à ceux des nôtres qui, partout dans le monde, en Somalie, au Cambodge, en Bosnie, portent le message de la France, et vous penserez à ceux qui souffrent et qui ont besoin d'amitié.

» Vive la République ! Vive la France ! »

□ **M. Perben (RPR) regrette le *« temps perdu »* en Bosnie.** – M. Dominique Perben, secrétaire général adjoint du RPR, a relevé, jeudi 31 décembre, que *« M. Mitterrand, après plusieurs mois de retard, reconnaît la nécessité d'une intervention militaire »* en Bosnie et qu'il y a donc eu *« beaucoup de temps perdu et beaucoup d'atermoiements »*. Pour le reste, estimant que *« la situation sociale ne cesse de se dégrader depuis des années »*, il juge que M. Mitterrand fait preuve d'une *« fantastique audace »* en affirmant la volonté de préserver les acquis sociaux, car le chef de l'Etat *« n'est certainement pas le mieux placé »* pour le faire.

□ **M. Mégret (Front national) juge le chef de l'Etat « déconnecté des réalités ».** – M. Bruno Mégret, délégué général du Front national, a déclaré, jeudi 31 décembre, que *« M. Mitterrand est maintenant totalement déconnecté des réalités »*, car, *« alors que son septennat touche à sa fin dans un climat d'échecs et de scandales, il entend se maintenir et ne rien changer à ses choix politiques »*. Qualifiant d'*« utopie mensongère »* l'Europe de Maastricht, il estime que le chef de l'Etat *« devrait tirer les leçons de la réalité et donner sa démission en mars 1993 »*.

□ **Le RECOURS-France reproche à M. Mitterrand de « se défausser ».** – M Jacques Roseau, porte-parole du RECOURS-France, a déploré, jeudi 31 décembre, *« que le président de la République n'ait pas apporté plus d'espoir aux populations martyres de Bosnie »*. *« En se défaussant systématiquement sur les instances internationales et le Conseil de sécurité »*, le chef de l'Etat, estime-t-il, *« prend aussi le risque de faire jouer à la France le rôle de Ponce Pilate, alors que l'ensemble du monde musulman attend de notre pays qu'il prenne la tête d'une grande politique de solidarité »*.

□ ***RECTIFICATIF.*** – Dans nos éditions du 31 décembre, une erreur de transmission nous a fait imprimer que le budget du conseil régional de Basse-Normandie pour 1993 s'élevait à 1,276 million de francs. Ce montant est, en réalité, de 1,276 milliard de francs, en augmentation de 13 % par rapport à 1992.

Prêt pour la cohabitation

Suite de la première page

Fort d'avoir mis la France sur les rails de l'Union européenne et d'avoir ouvert le chantier de la réforme de la Constitution, qu'il souhaite mener à terme avant la fin de son second et dernier mandat, si sa santé lui en laisse le loisir, il a balayé d'un revers de la main, en homme d'Etat hanté par le temps qui passe, toutes les objections que suscite légitimement le décalage entre le porteur d'espérance qu'il incarna naguère et les réalités désespérantes qui lui valent aujourd'hui les reproches de la plupart des siens au regard de son bilan social et moral. On ne le verra pas battre sa coulpe, parce qu'il préfère croire que l'Histoire *« rendra justice, plus tard »*, à son œuvre.

On ne le verra pas, non plus, se morfondre si les électeurs, dans trois mois, font payer son addition aux députés socialistes sortants. Il ne paraît pas en douter mais il n'en a cure, parce qu'il se veut en paix avec sa conscience, et il a tenu à le répéter à tous ceux qui briguent sa succession. Il l'a même fait, au-delà de l'inévitable appel à la solidarité nationale, en retrouvant les accents militants de sa gloire passée pour lancer un double avertissement aux dirigeants de l'opposition qui se partagent, déjà, ses dépouilles.

Non seulement il usera de toutes ses prérogatives pour *« promouvoir un meilleur équilibre des pouvoirs »*, par le biais de la révision de la Constitution, dans le fonctionnement des institutions de la Ve République, avec l'ambition de *« parfaire »* l'Etat de droit et de continuer de peser de tout son poids pour *« parachever »* la construction européenne, mais il ne bougera pas d'un pouce si l'on se hasarde, au RPR ou à l'UDF, à tenter de le faire passer sous les fourches Caudines d'une entreprise revancharde. C'est en commandeur qu'il veillera au *« respect scrupuleux »* des règles démocratiques.

Voilà la future majorité prévenue : elle devra cohabiter en bonne intelligence avec un président de la République plus porté que jamais à se situer au-dessus de la mêlée. Si elle cherche la « bagarre » sur le terrain institutionnel, elle la trouvera, sans disposer forcément du meilleur rôle.

Elle aura aussi affaire à un chef d'Etat qui entend veiller jalousement à la préservation des *« acquis sociaux »* et qui mettra un point d'honneur à se comporter en gardien d'un héritage qui mérite mieux, à ses yeux, que l'indignité dont on l'accable. Le ton est donné : pour usé et affaibli qu'il soit, M. Mitterrand n'en mènera pas moins campagne, par fidélité au message du socialisme, dont il parlait encore à Carmaux, le 19 novembre dernier, au nom des valeurs de la gauche, contre la tentation droitiste d'un retour au libéral-conservatisme.

Au cas où certains en auraient encore douté, les choses, de son point de vue, sont désormais limpides : il se battra, au besoin seul contre tous, et il le fera debout, en caressant assurément l'espoir que sa propre détermination ranimera, dans les débris de la gauche, les énergies défaillantes. Ne serait-ce que pour le plaisir d'un ultime défi.

ALAIN ROLLAT

LÉGION D'HONNEUR

Nous commençons la publication de la liste des promotions et nominations dans l'Ordre de la Légion d'honneur parues au *Journal officiel* du 1er janvier 1993. M. Paul-Emile Victor, fondateur des Expéditions polaires françaises, est élevé à la dignité de grand-croix.

Dans la promotion des grands officiers, on relève les noms de la comédienne Edwige Feuillère et de M. Robert Bouchery, ancien procureur général de Paris.

Parmi les nouveaux commandeurs figurent le peintre Zao Wou-ki, le professeur de médecine Adolphe Steg, l'auteur-compositeur-interprète Mireille, le préfet Georges Peyronne, l'ancien commissaire général au Plan Jean Ripert, l'ancien industriel José Bidegain, l'ancien chef des Francs-tireurs et partisans français et ancien ministre communiste Charles Tillon.

Dans la promotion au grade d'officier, on note la présence de M. Georges Fillioud, président de l'Institut national de l'audiovisuel, du journaliste et écrivain Jean Lacouture, du prix Nobel de physique Pierre-Gilles de Gennes, du directeur du département sport de PSA-Peugeot-Citroën, Jean Todt, de l'ancien athlète Michel Jazy, du pianiste Georges Cziffra, de l'écrivain Pierre Jakez-Hélias, du chorégraphe Roland Petit et du metteur de scène Guy Rétoré.

Au grade de chevalier, on remarque les nominations du Prix Nobel de physique Georges Charpak, du peintre Pierre Alechinsky, de la comédienne Leslie Caron, du metteur en scène Jacques Deray, du réalisateur de télévision Pierre Tchernia, du Père Jean-Michel Di Falco, porte-parole de l'épiscopat français, des cuisiniers Joël Robuchon et Alain Senderens, de l'ancien entraîneur de l'équipe de France de football Henri Guérin, et de deux personnalités étrangères résidant en France : le chef d'orchestre américain William Christie et le navigateur canadien Mike Birch.

Grande chancellerie

M. Paul-Emile Victor, grand-croix

Est élevé à la dignité de *grand-croix* :

M. Paul-Emile Victor, explorateur.

Est élevé à la *dignité de grand officier* :

M. Robert Bouchery, procureur général honoraire près la cour d'appel de Paris.

Mme Edwige Cunati, épouse Feuillère, artiste dramatique.

Est promu *commandeur* :

M Marie, Raymond Offroy, ancien ministre plénipotentiaire hors classe.

Sont promus *officiers* :

MM. Bernard Cossec, conseiller honoraire à la Cour de cassation ; Paul Gaillardot, président de chambre honoraire à la cour d'appel de Paris ; Gaston Mathieu, administrateur national de la société nationale Les médaillés militaires ; Lucien Orsini, inspecteur général honoraire de l'éducation nationale ; Jacques Rabinovitch, professeur honoraire d'université ; Louis Zollinger, président de la chambre honoraire à la cour d'appel de Paris.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Louis Bardonnet, ancien chirurgien ; Guy Brulez, ancien conservateur des hypothèques ; Jean Dental, ancien inspecteur central des postes et télécommunications ; Bernard Edeine, ancien chargé de recherche au CNRS ; Jean Marrocq, ancien receveur des postes.

Mme Geneviève Maublanc, épouse Litt, présidente régionale de l'Association nationale des victimes civiles de la guerre ; MM. Dominique Raton, vice-président du comité départemental de la Croix-Rouge du Doubs ; Jean-Jacques Rothenbach, avocat honoraire ; Louis Sintrat, ancien inspecteur central des postes et télécommunications ; François Soulé, ancien directeur régional de banque ; Louis Venezia, ancien contrôleur principal des douanes ; Pierre Vullion, secrétaire général adjoint national de la société nationale Les médaillés militaires.

Premier ministre

Est promu *commandeur* :

M. Pierre Pellenc, médecin.

Sont promus *officiers* :

MM. Jean Abonnenc, administrateur de société ; Max Arniaud, vice-président du Conseil économique et social d'une région ; Henri Castel, ancien directeur général de société ; Jean-Claude Colin, sous-directeur des affaires financières et de l'informatique à la direction des services administratifs et financiers ; Oswald Cuvelier, administrateur d'un bureau d'aide sociale, ancien maire ; Jacques Fléchet, président du comité des armateurs fluviaux ; Robin Hiva, ancien président-directeur général de société ; Albert Lebacqz, président-directeur général de sociétés de presse ; Henri Ortet, président-directeur général ; Eugène Thieme, président d'une section de l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Claude Berda, président-directeur général de société ; André-Michel Besse, sous-directeur de l'audiovisuel et de l'action extérieure au service juridique et technique de l'information ; Pierre Buffard, chef de bureau de la gestion des personnels et de la réglementation à la direction des services administratifs et financiers ; MM. Joël Cabardos, intendant du premier ministre ; Hervé de Carmoy, président-directeur général de banque ; Michel Coffin, professeur honoraire de collège d'enseignement général ; Philippe Desmarescaux, président-directeur général de société ; Jean-François Etienne des Rosaies, conseiller technique au secrétariat général de la défense nationale ; Daniel Frachon, directeur de la fédération des établissements hospitaliers privés ; Lionel Hauvespre, ancien président-directeur général d'un établissement de crédit ; Raphaël Joué, président-directeur général d'un centre marin de rééducation fonctionnelle ; Mme Jacqueline Keller, née Wolkom, dite Wulkom, directeur du conseil représentatif des institutions juives de France ; Marie-Antoinette Lallemand, née Michon, conseiller pour les affaires économiques au secrétariat général du gouvernement ; Sylvie Limon, chef de service au centre hospitalier national d'ophtalmologie des Quinze-Vingts ; MM. Jean-François Magnan, président-directeur général de sociétés ; Roger Martin, président-directeur général de sociétés ; Joël Robuchon, restaurateur ; Louis Serve, directeur général d'une société filiale d'Electricité de France.

PROMOTION DU TRAVAIL

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Jacques Bastien, délégué régional de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail ; Gérard Boudet, directeur d'exploitation des Salins du Midi ; Michel Delage, président-directeur général de société ; Antoine Diodovich, chef d'atelier dans un ministère ; Pierre Dubs, maître artisan joaillier-bijoutier ; Dominique Guerin, artisan mécanicien agricole ; Jean-Claude Hilaire, directeur général dans une entreprise ; Albert Labarre, ancien syndicaliste ; Paul Lacroix, ancien directeur d'entreprise ; Bernard Lechevalier, ancien technicien de laboratoire film-vidéo ; Mme Françoise Leclerc du Sablon, ancienne directrice de foyers de jeunes travailleurs ; MM. Michel Lercher, ouvrier professionnel ; René Mirgon, ancien boucher-charcutier ; Hervé Paccaud, artisan maçon, conseiller municipal ; Bernard Quesson, artisan boucher ; Marcel Thissier, ancien ouvrier qualifié de la SNCF ; Joseph Vidal, ancien contremaître d'imprimerie, conseiller municipal.

GRANDS TRAVAUX

Est promu *officier* :

M. Alain Villaret, président du centre de conférences internationales de Paris.

Education nationale

Est promu *commandeur* :

M. Adolphe Steg, professeur des universités-praticien hospitalier.

Sont promus *officiers* :

MM. Claude Allègre, directeur de l'Institut de physique du globe de Paris ; Charles Berenbolc, professeur des universités-praticien hospitalier ; Louis Biencourt, inspecteur principal de l'enseignement technique honoraire ; François Bonnet de Paillerets, professeur des universités-praticien hospitalier ; Philippe Decraene, directeur du centre des hautes études sur l'Afrique et l'Asie modernes ; Daniel Dubois, inspecteur général de l'éducation nationale ; Etienne Lefebvre, inspecteur d'académie honoraire ; Fernand Platel, professeur de collège d'enseignement technique honoraire ; Pierre Tabatoni, professeur des universités honoraire.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Christian Baudelot, professeur des universités à l'université de Nantes ; Jean Bergeret, professeur des universités honoraire ; Maurice Bourjol, professeur des universités à l'université de Tours ; Jean Camy-Peyret, professeur de lycée honoraire ; Bernard Chevalier, professeur des universités émérite à l'université de Tours ; Jean-Claude Colliard, professeur des universités à l'université Paris-I ; Mme Francine Dugast, née Portes, directeur de l'Institut national de recherche pédagogique ; Monique Duguy née Tournaud, proviseur du lycée Léon-Bourgeois, à Epernay ; MM. Charles Dupuis, président d'honneur de la Fédération des œuvres laïques de Saône-et-Loire ; Jacques Fabriès, directeur du Muséum national d'histoire naturelle ; André Fragnon, chef du service intérieur au ministère ; Jacques Gautron, professeur des universités, doyen de la faculté des sciences et techniques de l'université de Tours ; Jean Haremza, inspecteur de l'éducation nationale honoraire ; Jacques Hui, président d'honneur de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public ; Didier Laffeach, principal de collège honoraire ; Jean Legrand, inspecteur départemental de l'éducation nationale honoraire ; Mme Anne-Marie Lesage, née Jamin, secrétaire général de l'académie de Lille ; MM. Jean-Pierre Mailles, maître de conférences à l'université Paris-I ; Gérard Métoudi, trésorier général de la Fédération nationale des pupilles de l'enseignement public ; François Ott, proviseur du lycée professionnel de Pulversheim (Haut-Rhin) ; Daniel Pennacchioni dit Pennac, professeur, écrivain ; Roland Peylet, directeur au ministère ; Gérald Rannaud, maître de conférences à l'université Grenoble-III ; Mme Françoise Renversez, née Baudinet, recteur de l'académie d'Amiens ; MM. Jean Rey, professeur des universités, praticien hospitalier ; Mme Ernestine Roux, née Bonet, directrice d'école honoraire ; Michèle Rudier, née Rey, professeur des universités, praticien hospitalier ; MM. Paul Schreiber, directeur d'école honoraire ; Marcel Seva, directeur de collège honoraire ; Roger Southon, délégué départemental de l'éducation nationale ; Jean Stoufflet, doyen honoraire de la faculté de droit de Clermont-Ferrand ; Louis Terreaux, vice-président de l'université de Savoie ; Lamartine Venance, administrateur civil au ministère.

Culture

Sont promus *commandeurs* :

Mme Mireille Hartuch, épouse Berl, dite Mireille, auteur-compositeur-interprète ; MM. André Poitevin, ancien président-directeur général d'un groupe de presse ; Wou Ki T'Chao, dit Zao, artiste peintre.

MM. Georges Fillioud, président de l'Institut national de l'audiovisuel ; Christian Cziffra, pianiste concertiste ; Alain Daniélou, écrivain musicologue ; Jean Dewasne, artiste peintre ; Pierre Hélias, dit Jakez-Hélias, écrivain ; Mlle Claudette Lavorel, inspecteur général de l'administration au ministère ; MM. Roland Petit, chorégraphe, directeur du Ballet national de Marseille ; Paul Puaux, président de l'Office national de diffusion artistique ; Guy Rétoré, metteur en scène, directeur de théâtre ; Mme Catherine Samie, artiste dramatique, doyen de la Comédie-Française.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Serge Berstein, historien, professeur des universités ; Pierre Billard, directeur adjoint d'un hebdomadaire ; Pierre Cabanne, critique, historien d'art, journaliste ; Mme Leslie Caron, artiste dramatique ; M. Georges Chérière, directeur de publication ; Gérard Davoust, président des Victoires de la musique, vice-président de la SACEM ; Jacques Desrayaud, dit Deray, auteur, réalisateur de cinéma ; Pierre Lhomme, directeur de la photographie ; Jean Meslin, président de l'université Paris-Sorbonne ; Yves Michaud, directeur de l'Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts ; Bernard de Montgolfier, conservateur en chef du musée Carnavalet ; Daniel Perissé, conseiller d'une association ; Mme Danièle Sallenave, écrivain ; Alain Senderens, maître cuisinier, président du Conseil national des arts culinaires ; Pierre Tchernia, auteur, réalisateur d'émissions télévisées, cinéaste ; André Texier, ancien chef de mission technique à la direction du patrimoine au ministère.

COMMUNICATION

Est promu *officier* :

M. Jean Lacouture, journaliste, écrivain.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Jean-Marie Borgnburn, avocat, spécialiste des problèmes de communication ; Alain Gerbi, directeur régional d'une société de télévision ; Gilbert Klein, président du directoire d'un quotidien régional ; Jean Mauduit, journaliste, historien ; Rémy Santer, président d'un syndicat de radio.

Affaires étrangères

PERSONNEL

Sont promus officiers :

MM. Jean Bressot, ambassadeur de France en Arabie saoudite ; Michel Dupuch, ambassadeur de France en Côte-d'Ivoire.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Régis de Belenet, ambassadeur de France à Djibouti ; Claude-Marie Blanchemaison, ministre plénipotentiaire à l'administration centrale ; Pierre Brochand, ambassadeur de France en Hongrie ; Mme Josette Dallant, consul général de France à Venise et Trieste ; Henri Lecesve, chiffreur en chef à la mission permanente française auprès de l'Organisation des Nations unies à New-York ; Mme Joëlle Lombard-Platet, épouse Bourgois, ambassadeur de France en Afrique du Sud.

PROTOCOLE

Sont promus *officiers* :

MM. Serge Bellanger, directeur général d'un groupe bancaire, président de chambre de commerce (Etats-Unis) ; Daniel Brandt, ingénieur chimiste ; Jean-Jacques Faust, délégué général d'une compagnie industrielle (Brésil) ; Michel Jaoul, directeur général de la fondation franco-américaine ; Gilles Tré-Hardy, chef de division honoraire de la France outre-mer.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Jean-Claude Albessard, délégué général d'un groupe industriel (Japon) ; Jacob Baranès, directeur général adjoint d'une banque (Israël) ; Michel Carriol, directeur de société, conseiller du commerce extérieur (Australie) ; Jean Deleage, directeur d'une société financière (Etats-Unis) ; Pierre Dossa, administrateur directeur général d'une banque (Brésil) ; Jacques Sourdy, ancien directeur d'une chambre de commerce et d'industrie (Belgique) ; Pierre Strohl, ancien fonctionnaire international (OCDE) ; Le Père Jean Vast, missionnaire de la Congrégation des pères du Saint-Esprit (Sénégal) ; MM. Alexis Venghiattis, président d'une amicale d'anciens combattants (Etats-Unis) ; Eric Vicarino, conseiller de direction d'une banque (Suisse).

(Etranger résidant en France)

Est promu *officier* :

Ehsanollah Naraghi, professeur d'université, conseiller de direction à l'UNESCO.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Georges Aldor, éditeur d'art ; Pierre Alechinsky, artiste peintre ; Apollon Antadze, ancien combattant de la première guerre mondiale ; Michaël Birch, champion de courses transatlantiques ; Héribert Flosdorff, directeur général opérationnel d'un consortium aéronautique ; Silvio Pasa, président-directeur général de société, président du Syndicat national du profilage.

Sont promus *officiers* :

M. James Lord, critique d'art ; Mme Carmen Virgili, professeur d'université, directrice du collège d'Espagne à Paris.

Est nommé chevalier :

M. William Christie, chef d'orchestre, directeur d'un ensemble musical.

COOPÉRATION ET DÉVELOPPEMENT

Est promu *officier* :

M. Jean Juilla, directeur général d'une société au Gabon.

Sont nommés chevaliers :

M. Jacques Albugues, directeur de l'agence de la Caisse centrale de coopération économique au Mozambique ; Mgr Marie de Boissonneaux de Chevigny, évêque de Nouakchott ; Roger Gautier, conseiller technique en Mauritanie ; Mme Anne de Lattre, née Seillière de Laborde, ancien conseiller au Club du Sahel ; Le Père Jean-Louis Le Gall, missionnaire au Burkina-Faso ; MM. Bernard Millet, chef de la mission de coopération et d'action culturelle au Congo ; Alain Monier Vinard, directeur général d'une société d'informatique.

(A suivre.)

Le Monde

SANS • VISA

Vietnamiens du Cambodge

Ouvriers immigrés, petits artisans, vendeurs ambulants, pêcheurs, les Vietnamiens du Cambodge sont prêts à exercer tous les métiers pour subsister et bien décidés à ne pas se mêler de politique. Pourtant, même ainsi, leur vie précaire est directement menacée par la violence de Khmers rouges qui n'ont pas baissé les armes, comme en témoigne le récent massacre de quatorze pêcheurs près du lac Tonlé-Sap (*le Monde* du 30 décembre 1992).



Le lac Tonlé-Sap, autour duquel vit une forte communauté de pêcheurs d'origine vietnamienne. PH. GONTIER

CHU UY, le petit oncle Uy, somnole déjà, accroupi sur une chaise pliante. *« Faites attention »*, finit-il par marmonner. Ses deux neveux et leurs quatre compagnons prennent, selon la coutume, poliment note du conseil tout en continuant d'armer leurs deux petits bateaux de pêche. Il est à peine 16 heures et, comme d'habitude, le petit oncle a déjà son compte d'alcool de riz. A 500 riels la bouteille, soit moins de 2 francs, Uy se saoule chaque jour. La mère leur tend cafés et sirops glacés dans des petits sacs en plastique refermés par un élastique, de quoi tenir la nuit. Ils ont déjà mangé du riz arrosé de nuoc-mam, la saumure de poisson vietnamienne. *« Hier, on a fait 200 kilos de poisson »*, rapporte fièrement Uc, le dernier, un gamin de seize ans. Ils sont pressés. Il leur reste deux heures avant la nuit, pour atteindre leur terrain de pêche, sur le Tonlé-Sap, le Grand Lac, et y tendre leurs immenses filets. Ils attendront l'aube pour les retirer et seront de retour le lendemain, en milieu de matinée. Uy regarde vaguement filer les deux embarcations, des bateaux à moteur d'environ huit mètres. Il cuvera jusqu'au petit matin.

Quand le soleil descend sur Kompong-Chhnang, en saison sèche, le spectacle sur la rive est grandiose. A la hauteur de cette petite ville du centre du Cambodge, le Grand Lac s'est resserré en une multitude de bras auxquels s'accrochent les villages lacustres de pêcheurs vietnamiens. Un mont fait écran sur la berge opposée. L'eau porte les voix des rameurs qui s'interpellent. Ici et là, elle porte aussi les mélodies diffusées par Radio-Ho-Chi-Minh-Ville. La majorité des pêcheurs du Tonlé-Sap sont des méridionaux vietnamiens, qui peuvent passer des heures à écouter des morceaux de *cai luong*, un théâtre populaire chanté. Quand la boule rouge disparaît enfin, des ombres se découpent sur la nappe d'eau tout à coup argentée. La nuit prend alors ses droits.

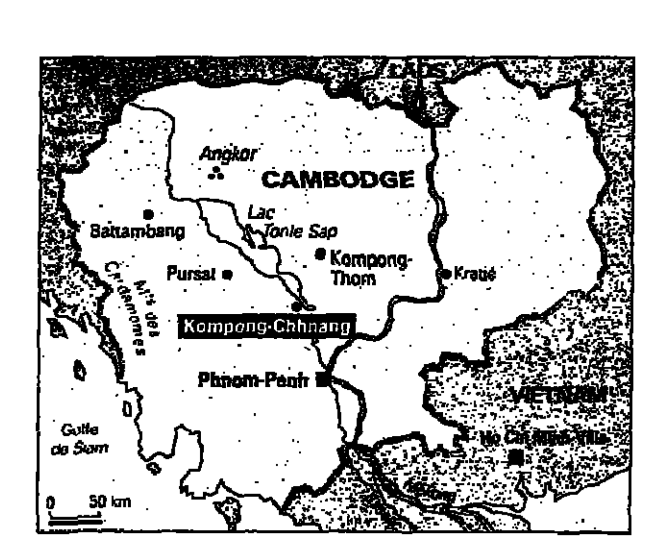
« Faites attention ! » La recommandation n'est pas gratuite. Tout en se résignant à une part inévitable de fatalité, les Vietnamiens du Tonlé-Sap et de Kompong-Chhnang la reprennent plus souvent ces derniers temps. Quelques semaines auparavant, sur l'autre rive du Tonlé-Sap, dans la province voisine de Kompong-Thom, on a retrouvé les corps de dix Vietnamiens torturés par les Khmers rouges. Ils le savent. Plus récemment, le 28 novembre, quatre obus de mortier sont tombés sur la ville de Kompong-Chhnang, dont un sur le quartier khméro-vietnamien, sur le fleuve. *« Il va falloir lui amputer le bras »*, explique le directeur de l'hôpital provincial, un pédiatre, au chevet de l'une des victimes, un Cambodgien âgé de douze ans. *« Il était un peu plus de 21 heures. Le petit est sorti uriner avant d'aller dormir »*, rapporte le père. *« Nous ne pouvons pas refaire le tissu osseux et il faut éviter les risques de gangrène »*, prononce le directeur. A Bangkok, le bras de l'enfant aurait pu être sauvé. Les deux autres victimes, deux agents de police qui circulaient à motocyclette, sont étendus dans une autre salle. L'un a été amputé d'une jambe. L'autre a eu plus de chance : on a pu lui recoudre l'estomac et l'abdomen.

Même les Vietnamiens ont fini par savoir le fin fond, inquiétant, de l'histoire. Venus de l'autre rive, un commando de neuf Khmers rouges a tué un pêcheur vietnamien et, à bord de son embarcation, s'est glissé vers le hameau cambodgien de Ka-Ek, sur une île du Tonlé-Sap, à 6 kilomètres à vol d'oiseau de la ville de Kompong-Chhnang. Cinq Khmers rouges sont demeurés sur place pendant deux jours, et c'est de Ka-Ek qu'ils ont bombardé la ville. *« Faites attention ! »* Le petit oncle à moitié saoul n'a fait que rappeler à voix haute ce que les autres n'osent pas dire, de peur d'attirer le mauvais sort. Mais à quoi bon ? Cette famille de pêcheurs, pauvres, est originaire du Cambodge. En 1975, elle avait fui les Khmers rouges, et quand ces derniers ont été chassés du pouvoir par l'armée vietnamienne en 1979, elle est revenue au Cambodge. *« On ne pouvait pas vivre au Vietnam »*, dit la mère. Tout le monde parle le khmer. *« Je suis né ici, et je n'ai pas le choix »*, ajoute Uy.

Certes, tous les Vietnamiens de Kompong-Chhnang ne sont pas originaires du Cambodge. A Phnom-Penh surtout, mais également dans plusieurs villes de province, le boom qui a accompagné l'arrivée de forts contingents de l'ONU a provoqué un appel d'air. Maçons, peintres, tailleurs, boulangers ou prostituées sont venus du delta du Mékong. La frontière est une passoire. Par la route, le voyage prend entre trois et quatre heures. Il en faut à peine plus à bord de la navette qui, empruntant le Bassac, le bras inférieur du Mékong, relie Chau-Doc, ville vietnamienne sur la frontière, à Phnom-Penh. Mais la pêche, sur le Tonlé-Sap, est une vieille tradition vietnamienne et, d'ailleurs, bien qu'ils le nient, des armes traînent dans les villages lacustres des Vietnamiens, histoire de dissuader les Khmers rouges de s'approcher de trop près.

« Il paraît que nous serons expulsés *après les élections. »* Mme Tuyet, frêle veuve de guerre vietnamienne, n'est pas seule à tenir ce propos à Phnom-Penh. En compagnie de ses trois fils, elle vivait de la vente ambulante de sandwiches et de petits pains, dans une soupente louée à prix d'or (l'équivalent de 100 francs par mois) à une taulière vietnamienne. L'aîné vient de retourner, de lui-même, au Vietnam après s'être marié. Elle a renvoyé le dernier, âgé de seize ans, chez une cousine à Saïgon, avec l'espoir qu'il y partagera son temps entre des études d'anglais et un quelconque petit métier. Comme il ne lui reste que le second, qui s'est mis en ménage, elle a décidé d'aller vivre chez une nièce, installée depuis longtemps à Phnom-Penh dans un deux-pièces. Son fils et sa future bru continuent de vendre des sandwiches, et elle leur donne de temps à autre un coup de main. Mais renvoyer le plus jeune au Vietnam a créé un trou dans le budget. C'était un bon vendeur. *« On s'en tire de plus en plus mal »*, dit-elle, songeant aussi à s'en aller.

Que les Khmers rouges y participent ou non, des élections générales sont toujours prévues par l'ONU en mai 1993 au plus tard. Une date-butoir. Entre factions cambodgiennes, la tension monte donc déjà. Certains accusent, à mots à peine couverts, les Thaïlandais de piller leur pays et de prendre en main circuits bancaires et commerciaux. Pour leur part, les Khmers rouges réclament l'expulsion d'une très forte communauté de travailleurs vietnamiens, très visible surtout à Phnom-Penh. Beaucoup d'autres politiciens tiennent un langage identique. On ne peut donc exclure que les futurs élus de la nation prennent des mesures d'expulsion. *« J'ai également entendu dire que nous serions expulsés après les élections »*, rapporte, de son côté, Tai, un peintre en bâtiment d'une quarantaine d'années. Installé à Phnom-Penh depuis plus de cinq ans en compagnie de ses deux fils aînés, il parle couramment le khmer. Où est passé le cadet ? Tai nie l'avoir renvoyé par précaution au Vietnam. *« Il a demandé à rentrer, sa mère lui manquait »*, dit le père, prudent. *« Mais son grand frère est resté et travaille toujours comme mécanicien »*, s'empresse-t-il d'ajouter. Ce qui est exact.



Chez le vieux Binh, qui règne sur une petite tribu, on commence aussi à se faire du souci. En l'espace de deux ans, Binh, qui n'est âgé que de soixante-cinq ans, a d'un seul coup maigri et vieilli. *« L'insomnie »*, dit-il. Sa femme perd peu à peu la vue. Il y a quelques mois, Binh est remonté à Kratié, dans le nord du Cambodge, d'où il est originaire, pour s'occuper de la tombe de sa mère. C'est un devoir qu'il entendait remplir. Mais cet ancien maçon ne fait plus grand-chose depuis. Il est propriétaire d'une arrière-boutique transformée en dortoir. Ses enfants sont des marchands ambulants. Chi Hai, l'aînée des brus, vend du café près du stade olympique pendant que son mari fait les chantiers. Le deuxième de ses fils, aidé par sa femme, vend bière, œufs couvés et calamars séchés. Les trois derniers, deux garçons et une fille, sont vendeurs de sandwiches. Mais, chez M. Binh, on a beau vivre chichement, on mange à sa faim, et les grands disposent même de deux motocyclettes pour faire leurs courses.

« Je ne sais pas ce qui va se passer. *Tout ce que je peux vous dire, c'est qu'aucun Vietnamien ne participera au vote. »* Le vieux Binh s'inquiète d'autant plus qu'il n'a nulle part où aller au Vietnam et qu'il a gardé le plus mauvais souvenir de ses années d'exil, lorsque les Khmers rouges étaient au pouvoir. *« La vie était trop dure à Saïgon »*, dit-il. Et il sait, lui aussi, qu'il y a de temps à autre des incidents. Les Vietnamiens de Phnom-Penh ont une réputation de voleurs, qui n'est pas toujours imméritée. L'un d'entre eux, pris alors qu'il tentait de voler un récepteur de télévision boulevard Achear-Mean, s'est fait à moitié lyncher par la foule. Quand les flics ont fini par arriver, l'homme saignait de la bouche et des oreilles. Ce genre d'histoire fait vite le tour de la communauté vietnamienne.

Les Vietnamiens, surtout ceux venus travailler sur des chantiers, sont de plus en plus voyants dans la capitale. Ils ont retapé ou reconstruit une bonne partie des quartiers résidentiels occupés par les fonctionnaires, civils comme militaires, de l'ONU et les légations étrangères. Ils remettent en état les hôtels, restaurants et bâtiments du centre. Ils acceptent de faire pratiquement tout : transformer un immeuble, devenu l'hôtel Singapore ; ajouter deux étages à l'hôtel Asie ; construire plusieurs étages de chambres au-dessus du Pacific, cabaret très fréquenté avec hôtesses vietnamiennes ; transformer une ancienne bibliothèque de quartier en restaurant de luxe ; ajouter une aile à l'hôtel Orchidée... Ils campent le plus souvent sur leurs chantiers et se répandent, le soir, dans les cafés des alentours du marché central.

De notre envoyé spécial
Jean-Claude Pomonti

Lire la suite page 49

Désert express

DJANET

LE « thé au Sahara » pourrait devenir le fin du fin du dépaysement express. Un vol direct met en effet Djanet, au sud de l'Algérie, à moins de quatre heures de Paris. Déjeuner dans l'avion puis dattes et thé à la menthe sous un tamaris, avec les Touaregs, se succèdent ainsi dans le même après-midi. De quoi attirer une clientèle nouvelle, très différente, *a priori*, des traditionnels amoureux du désert.

Encore faut-il que ces nouveaux explorateurs soient prévenus. Le Tassili des Ajjer (« le plateau des rivières ») ne dispose pas – pas encore? – des services que le touriste moderne a pris l'habitude de trouver aux quatre coins de la planète. Après une courte randonnée en 4 x 4 et l'incontournable excursion à *la Vache qui pleure*, exceptionnelle gravure rupestre préhistorique, malheureusement très fréquentée, le bivouac est le clou du programme de la première soirée. Et il faut reconnaître que les nuits à la belle étoile, au cœur de l'hiver, ont de quoi surprendre et émerveiller.



DESJEUX

Le Tassili des Ajjer.

Fraîchement débarqué dans cet univers de dunes ou de plateaux rocheux, le citadin reconstitue machinalement un peu de ce confort qu'il avait prétendu accepter d'abandonner derrière lui. Il choisit soigneusement sa place, étale son sac de couchage « pieds au vent », suivant en cela les conseils du guide, dispose ses affaires à portée de main et prépare « lingettes » et brosse à dent pour une toilette qui, finalement, s'avérera des plus sommaires. Quant à la recherche de commodités, dans un espace aussi vaste où les abris sont rares, elle met souvent à mal une pudeur qu'il croyait moins inhibante.

Autant de précautions qui n'empêchent pas les premières nuits de laisser quelques souvenirs piquants. Que le vent se lève, par exemple, avec les grains de sable qui s'infiltrent à l'intérieur du sac de couchage, ou que la température descende sous zéro, et le sommeil se fait rare. Epuisé par son combat contre les éléments, le voyageur voit avec soulagement l'aube reproduire les fastes du crépuscule, même si l'animation, qui reprend autour du feu de camp, ne permet pas d'admirer avec la sérénité voulue le flamboiement de l'horizon.

Encore un peu sceptique sur ses aptitudes physiques et son goût pour la marche à pied, le familier des transports en commun enfile short, maillots de coton, coupe-vent et se glisse dans ses chaussures de sport. Moins seyante que la longue djellabah du guide touareg, c'est la tenue recommandée par l'organisateur pour ce baptême des grands espaces. Equipés simplement d'une gourde et d'un appareil photo, les « nouveaux nomades », comme on va les appeler rapidement, n'ont plus qu'à regarder s'éloigner, avec un pincement au cœur, les véhicules tout-terrain qui emportent affaires personnelles, nourriture et matériel jusqu'à la prochaine halte.

La fatigue de la nuit disparaît dès les premiers pas de ce que l'on baptise, pour rassurer sans doute, une « longue flânerie saharienne ». En trois heures, il s'agit d'administrer la preuve que le désert doit s'apprécier au rythme du piéton. Craquant au petit matin, le sable se fait aimablement souple au fil de la journée. L'apprentissage de la technique du franchissement des dunes en économisant ses forces se révèle un jeu d'enfant. Là où l'on attendait monotonie et horizons sans fin, se succèdent les paysages, que l'on découvre du moindre sommet : larges vallées, défilés étroits, oueds verdoyants, alignements de cheminées de fées, douces courbes des dunes à l'orée des ergs immenses.

En l'absence de toute trace humaine, le marcheur se rassure en décryptant les empreintes animales : celles du chacal, du lézard ou des serpents, voire, celles, plus rares, du mouflon ou de la gazelle. Seuls les plus consciencieux des apprentis touaregs se risqueront à imiter le geste expert du guide pressant les crottes de chameau afin de dater le passage d'une caravane. Après s'être amusés comme des gamins à dévaler les dunes au rythme aérien du marcheur en apesanteur, les randonneurs retrouveront leurs réflexes culturels pour détailler d'un air savant les peintures rupestres qui font la réputation de cette région. Le long d'une paroi rocheuse, se succèdent guerriers armés de lances, femmes en jupettes, animaux et chars tirés par des chevaux. Seuls les mauvais esprits s'étonneront de la résistance de ces traînées d'ocre rouge confrontées, pendant les milliers d'années, à l'agression des vents de sable.

Mystères de la roche, mystères des visages énigmatiques des Touaregs rassemblés, le soir, autour du feu. L'arrivéee massive des touristes ne va-t-elle pas bouleverser cette sérénité? Comment ne pas craindre que la longue cérémonie du thé que l'on verse avec distinction dans de petits verres sortis d'une somptueuse valise ouvragée, les chants accompagnés par les plaintes de l'oud et les battements de tambour, ne soient, bientôt, réduits à un triste folklore? Combien de temps partageront-ils ainsi leur repas avec cette extrême gentillesse, régalant le visiteur de couscous et de méchoui, mais les initiant aussi à la chorba, cette soupe aux mystérieux ingrédients, ou à la taguella, cette galette cuite dans le sable sous les braises, mets moins familiers aux palais européens?

Devenu trop facile à atteindre, ce monde de pureté ne risque-t-il pas d'être ébranlé par l'arrivée brutale et massive de citadins en quête d'authenticité? Et le petit geste qui consiste à brûler le moindre papier que l'on laisse derrière soi, risque bien vite de paraître bien symbolique et dérisoire, face aux bouleversements qui risquent de se produire dans les prochaines années.

De notre envoyé spécial
Christophe de Chenay

Hiver de star

SAINT-TROPEZ

LA citadelle veille toujours sur le golfe, les massifs des Maures et de l'Estérel, les îles de Lérins et les contreforts des Alpes. La Madrague, elle aussi, est toujours là, hantée par une ex-star devenue la madonne du monde animal. La place des Lices également, royaume des joueurs de pétanque, au cœur du village. Mais en hiver, entre les platanes déplumés, sous un soleil tiède, on pointe « avé l'assent », en attendant le retour de l'été, des Parisiens et des vedettes du « showbiz ». Les parties sont toujours intéressantes et intéressées, mais l'atmosphère est plus paisible. Quand on a terminé d'en découdre, entre hommes, on va trinquer, toujours entre hommes, au comptoir d'un vrai bistrot qui a décidé de ne pas finasser avec la nouvelle loi. Partout où l'œil se pose, des écriteaux annoncent la couleur : « zone fumeurs »...

Le mardi et le samedi, le marché local prend possession des lieux, emplissant l'air des senteurs de la sarriette, du thym, du basilic, de l'estragon, de l'origan et de la badiane. On déambule au milieu des frippes et des parfums, des olives et des bonbons au miel, puis « on va au paing » après avoir apprécié, en connaisseur, la marée du jour, raide de fraîcheur, disposée sur l'étal luisant des marchands de poisson, fidèles au passage couvert qui relie la rue du Marché à la place aux Herbes, à deux pas du port assoupi, et qui gratifient le visiteur d'un souriant « Bonjour, messieurs-dames ». Le long du quai Jean-Jaurès, déserté par les badauds-voyeurs de l'été, yachts et voiliers hibernent face aux terrasses assoupies de La Marine ou de Sénéquier, qui ont mis une demi-clef sous la porte. On peut encore prendre l'apéro au Gorille, au Bar-tabac du Port ou à La Jetée et déjeuner à l'Escale ou Chez la Thaïlandaise sous le regard protecteur d'un Pierre André de Suffren, vice-amiral de France, général des armées navales, bailli de l'ordre de Malte et grand croix de Saint-Jean-de-Jérusalem.

Frime et fric évaporés, noctambules évanouis, Saint-Trop joue avec talent les Venise hivernales pour le plus grand bonheur du promeneur qui, tout étonné, savoure le silence des ruelles et des placettes, découvre un univers où on se laisse doucement envahir par la nostalgie et la poésie des volets clos, en cheminant le long de la baie des Canebiers, de la tour du Portalet à la Ponche, l'ancien port des pêcheurs, par un sentier littoral léché par la Méditerranée et qui serpente de crique en plage déserte. Un univers de lanternes, de balcons, de porches et de fontaines où, parmi les chats et les tourterelles, glissent des silhouettes furtives ainsi que les fantômes de Guy de Maupassant et de Colette, de Matisse, Bonnard, Marquet, Dunoyer de Segonzac et Signac, dont les toiles font la fierté du beau Musée de l'Annonciade.

A l'écart du village, sur la colline Sainte-Anne, au bout d'une route sinueuse bordée de mimosas, une harmonieuse demeure provençale, nichée dans un écrin de lauriers-roses et de palmiers, offre à l'hédoniste le charme de la « morte saison », le raffinement d'une bonbonnière ocre-rose au « look » toscan où Pascal Lambert et un personnel attentionné dorlotent, au coin du feu, des hôtes discrets blottis dans les mas disséminés autour d'une piscine posée dans un jardin exotique. Un lieu à déguster au fil des menus concoctés par Francis Cardaillac, chef rouergat inspiré, jonglant avec truffes et champignons sans oublier les « must » de la cuisine bourgeoise : pot-au-feu, cassoulet, tête de veau, pieds de porc, petit salé, daube de bœuf et lapin aux choux.

A portée de voiture, à l'intérieur de la presqu'île, un bouquet de séduisantes balades digestives vers La Croix-Valmer, Gassin et Ramatuelle où, sur la place du village, face à l'église Notre-Dame, somnole un bar-tabac, le Café de l'Ormeau, siège de La Boule ramatuelloise. A deux pas de là, le Cercle du littoral annonce : concours de belote tous les samedis soir.

De notre envoyé spécial
Patrick Francès

▶ La Bastide de Saint-Tropez, route des Carles, 83990 Saint-Tropez, tél. : 94-97-58-16. Fermé du 4 janvier au 9 février. 15 chambres de 1 200 à 1 950 F, 6 suites junior et 5 suites avec jardinet et jacuzzi privés, de 2 250 à 3 300 F. Restaurant L'Olivier, de 210 à 310 F à la carte, avec menu-rétro à 170 F. Week-end « truffes », 2 240 F par personne, 3 nuits et 2 dîners. Forfaits week-end de 3 480 à 4 880 F pour deux personnes, 3 nuits et demi-pension. Vol A/R Paris-Toulon sur Air Inter de 890 F (forfait week-end sur vols désignés, départ samedi, retour dimanche) à 2 040 F à plein tarif ; tarif intermédiaire : 1 170 F sur vols bleus. Renseignements au 45-39-25-25.

Guide

● **Y aller.** De Paris, Air Algérie (*tél.* : 42-60-30-62) vient de mettre *en service* un vol direct hebdomadaire pour Djanet. Départ le samedi matin, arrivée moins de quatre heures plus tard. Formalités réduites au minimum dans l'aérogare située en plein désert, à quelques kilomètres de l'oasis de Djanet. Vol retour le dimanche. Prix : 3 200 francs A/R en tarif groupe.

Y séjourner. Le problème est très simple : il n'y a pas d'hôtel. Donc bivouac pour tout le monde, soit à la belle étoile, soit sous une petite tente, si l'on craint les vents de sable et le froid vif. A Djanet et dans sa superbe oasis, on peut séjourner dans l'hôtellerie traditionnelle des Zéribas.

S'y déplacer. En groupe et avec l'aide d'un guide, évidemment. Deux formules sont proposées par deux voyagistes, spécialisés notamment dans les randonnées au Sahara.

Soit à pied, avec Terre d'aventures (16, rue Saint-Victor, 75005 Paris, 43-29-94-50, Minitel 3615 TERDAV) qui propose des randonnées avec environ six heures de marche chaque jour. La randonnée chamelière des « Peintures du Tassili N'Ajjer » permet de découvrir les grands sites rupestres (10 000 F tout compris). Les « Oasis et canyons du Tassili N'Ajjer » font l'objet d'une randonnée de plus de deux semaines (10 900 F). Le désert, au sud de Djanet, est découvert en 12 jours dont 7 de marche (11 400 F). Les paysages de la Tadrart et l'erg Tin Merzouga peuvent être parcourus en 4 jours de marche pour 9 400 F. Et les plus beaux paysages du plateau du Tassili font l'objet d'une balade de 16 jours (13 100 F).

Soit, en partie, en véhicule tout terrain, avec, chaque jour, de courtes marches. Explorator (16, place de la Madeleine, 75008 Paris, 42-66-66-24) propose de découvrir le canyon d'In Djaren et le massif de Padrart, soit environ un millier de kilomètres, en 11 jours (11 100 F) ; en 11 jours également une promenade dans le Tassili N'Ajjer qui permet de découvrir les sites rupestres (11 200 F). Enfin l'exploration du sud Tardart et de l'oued El Beridj s'effectue en douze jours, avec six journées de marche d'environ 4 heures (12 900 F). Explorator organise également, à l'intention des entreprises, des voyages de « découverte » du désert, de 2 à 5 jours (5 000 à 10 000 F).

S'y préparer. Pour toutes ces « expéditions », mieux vaut être en bonne condition physique. Pas de portage, certes, mais il est conseillé de prévoir une « remise en forme » et un entraînement régulier, au moins un mois avant le départ. Ne pas oublier, non plus, que le voyage en groupe nécessite tolérance et convivialité.

S'équiper. D'octobre à avril, période pendant laquelle sont organisés ces circuits au Sahara, les journées sont chaudes mais les nuits froides. Il est donc nécessaire de prévoir, pour la journée, des vêtements légers, un coupe-vent, des lunettes de soleil, un couvre-chef et des chaussures légères de randonnée et, pour la nuit, des vêtements chauds et un duvet de bonne qualité, de type sarcophage. Sans oublier une grande gourde pour le transport de l'eau. ●

TÉLEX

Ecouter les plus belles voix du monde (Mstislav Rostropovitch, Marielle Nordmann, les sœurs Labèque, Montserrat Caballé) dans le cadre du festival « La musique et ses stars » organisé à Cannes. Un forfait proposé du 28 janvier au 1[er] février par l'hôtel Carlton Inter-continental : 4 300 F par personne en chambre double, 4 nuits avec petits déjeuners et 4 entrées au Palais des festivals, places numérotées de première catégorie. Réservations auprès de Visit France, tél. : 93-80-90-99.

Golfer en Guadeloupe, du 9 au 16 janvier, sur le parcours de Saint-François dessiné par Trent Jones, à l'occasion du premier pro-am « Le Méridien » organisé par Chaumont Voyages (47-92-22-40) et le professionnel Marc Antoine Farry avec la participation de la compagnie Air France et des meilleurs golfeurs français. De Paris, 14 900 F par personne au Méridien Saint-François, en chambre double, petits déjeuners, deux dîners et green-fees et 18 400 F dans une des suites de La Cocoteraie, également située sur le lagon voisin du golf. Tarifs spéciaux pour les accompagnants.

Le Pays basque, une province, avec ses traditions, ses fêtes, ses jeux, sa langue. Deux photographes, Jean-Marc de Faucompret et Didier Sorbé, l'ont parcouru pendant cinq années. Leurs images sont réunies dans *Pays basque. Pais vasco*, un ouvrage bilingue, avec un texte de Evskal Herria. Aux éditions Jean-Marc de Faucompret (Z.I. 64121 Serres-Castet, tél. : (16) 59-33-16-34), 174 p., 380 F.

L'hôtel Itinéraires, un deux-étoiles situé dans le quartier de la Défense (19, rue Salvador-Allende, BP 631, 92006 Nanterre cedex, 47-25-91-34), à l'ouest de Paris, distingué pour sa politique conjuguant qualité des prestations et promotion en faveur de la découverte de Paris et de sa région grâce à des visites inhabituelles et des informations sur les spectacles à l'affiche. Un concept original d'hôtellerie culturelle qui lui a valu le prix Paris Hôtels Association 1992.

A moins de trois heures de vol de Paris, le Maroc, pays exploré par le voyagiste Republic Tours/Skyways qui y propose des séjours à Marrakech (une semaine de Paris au Club Palmariva, 3 075 F en demi-pension, ou à La Mamounia, 8 470 F avec petit déjeuner) et à Agadir, des circuits en autocar dans le Grand Sud (4 635 F) et les villes impériales (4 600 F), des circuits en voiture de location et une formule avion + voiture à partir de 2 325 F par personne (base 4 personnes) pour une semaine. Renseignements dans les agences de voyages.

Sélection établie par **Patrick Francès** et **Danielle Tramard.**

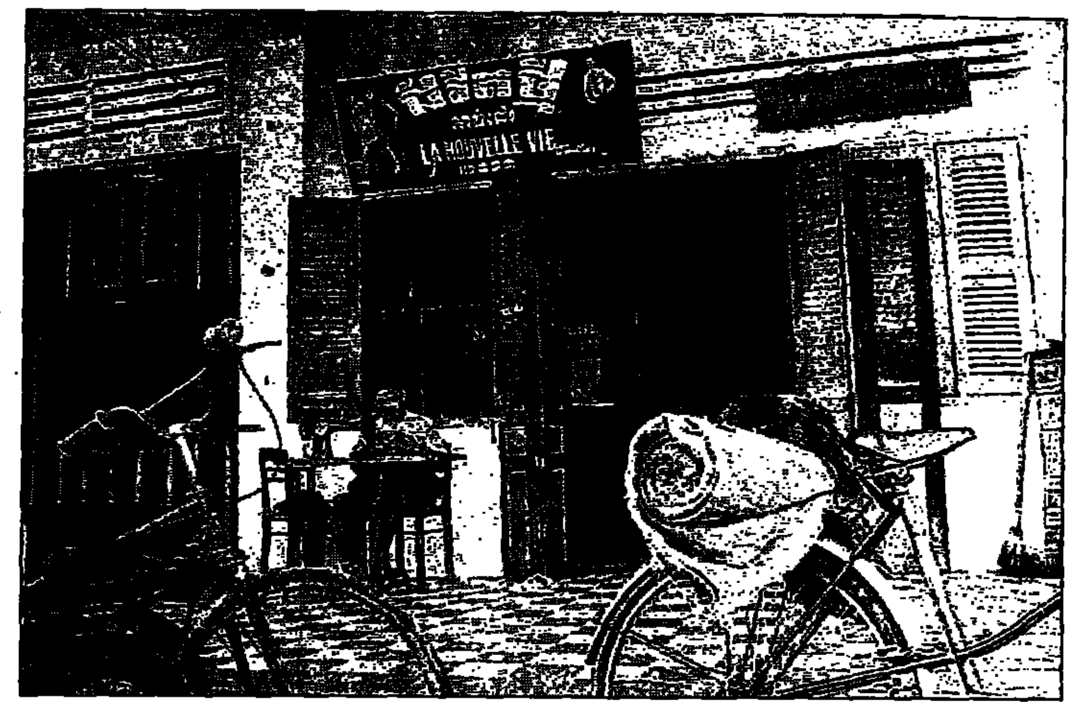
Vietnamiens du Cambodge

Suite de la page 7

« Si je ne trouve pas un autre chantier, je rentre au Vietnam », dit Tuân qui a décidé, avec cinq de ses camarades de travail, de se saouler à la bière, ainsi qu'ils le font de temps à autre pour se changer les idées. Ils sont installés près du marché dans un petit café dont la clientèle, il y a à peine un an, était encore cambodgienne. Depuis, une Vietnamienne a repris l'affaire en main et les ouvriers vietnamiens du secteur forment, dit-elle, *« une solide clientèle »*. Aucun Cambodgien n'a envie de venir y écouter de la musique vietnamienne. Tuân et ses camarades ont entre vingt et trente ans. Ils sont en train de retaper une vieille bâtisse de style colonial éloignée de deux blocs. Ils baragouinent la langue khmère et vivent entre eux. A côté du café vient de s'ouvrir un restaurant propret qui vend du *pho*, la soupe tonkinoise, à une clientèle identique. Les ouvriers vietnamiens du bâtiment gagnent, selon leurs compétences, entre 3 000 et 5 000 mille riels par jour, soit de 7 à 12 francs. *« Au Vietnam*, dit Tuân, *on ne peut pas trouver de travail. »* Ces ouvriers n'ont que quelques fripes à ranger dans un ballot pour regagner, le cas échéant, leur pays.

Ce n'est sûrement pas le cas de Mme Thi, une Vietnamienne qui vend des sandwiches à Pursat, sur la promenade où les habitants de cette petite ville de l'Ouest cambodgien viennent prendre le frais en fin d'après-midi ou tôt dans la soirée. Elle est née au Cambodge et est revenue vivre à Pursat dès qu'elle l'a pu. Ses deux derniers enfants, onze et treize ans, ne parlent même plus le vietnamien. *« Que voulez-vous que je fasse? Je suis d'ici, j'y ai mes amis, mes habitudes et mon seul gagne-pain »*, dit-elle. Les Vietnamiens sont beaucoup moins nombreux à Pursat qu'à Phnom-Penh ou à Kompong-Chhnang et semblent davantage intégrés.

Mme Thuy, qui vend depuis cinq ans du *mi* et du *hu-tiêu*, des soupes chinoises, à même le trottoir dans l'un des quartiers chauds de Phnom-Penh ne se pose pas davantage de question. Elle n'a pas entendu parler d'élections. Son mari l'a laissé tomber et il a bien fallu qu'elle trouve de quoi nourrir ses deux derniers, le premier étant tiré d'affaire. Sa fille, dix-sept ans, l'accompagne au marché le matin, la remplace de temps à autre et lave la vaisselle. Le petit, douze ans, prend les commandes et sert les soupes dans les maisons closes avoisinantes. La clientèle est bonne. Mme Thuy et ses deux enfants ont de quoi manger et s'habiller. Ils louent une pièce dans le bordel le plus proche. Mais ils n'auront probablement pas les moyens de retourner à Long-Xuyên, au Vietnam, pour célébrer le Têt, le nouvel an vietamien, le 23 janvier 1993.


PH. GONTIER

A Phnom-Penh. Les Vietnamiens du Cambodge continuent de vivre au jour le jour. Ils circulent le plus souvent sans papiers. Leurs enfants ne fréquentent pas l'école.

Car mis à part ceux qui ont fait souche au Cambodge ou en sont originaires et dont les liens avec le Vietnam sont de plus en plus lâches, le retour au Vietnam pour le Têt est devenu, depuis novembre, le sujet immédiat de préoccupation des Vietnamiens de Phnom-Penh. Comment faire pour économiser les quelques milliers de riels nécessaires au bref voyage et au séjour? *« Je rentre passer quinze jours à Saïgon pour le Têt. Après j'aviserai »*, finit par avouer Tài. Il verra à ce moment-là comment se présentent les choses à Phnom-Penh. Il en discutera avec sa femme. Si tout est calme, il reviendra au Cambodge sans doute accompagné de son aîné. Sinon, il y reviendra seul car il n'a pas encore les moyens de monter un commerce à Saigon. Le Têt est également l'occasion d'un renouvellement dans les rangs des prostituées. Certaines se marient, d'autres renoncent à revenir travailler au Cambodge. Mais les candidatures ne manquent pas : il y a pas mal d'argent à gagner, surtout à Phnom-Penh.

Ouvriers immigrés, petits artisans, pêcheurs, vendeurs ambulants, petits commerçants, les Vietnamiens du Cambodge continuent de vivre au jour le jour. Dans la capitale, ils sont majoritaires dans plusieurs quartiers; du côté du stade olympique, sur les deux rives du Bassac, au kilomètre 5 sur le Tonlé-Sap et sur la berge opposée.

Rares sont les propriétaires de voiture. Certains ont pu s'acheter des motocyclettes. La grande masse ne dispose ni d'un toit ni d'un véhicule. Ils ne veulent pas entendre parler de politique et, surtout, se gardent bien de se mêler des affaires entre Cambodgiens. Ils reçoivent leurs journaux de Hô-Chi-Minh-Ville et écoutent la radio vietnamienne. Ils circulent le plus souvent sans papiers. Leurs enfants ne fréquentent pas l'école, sauf en cas de cours du soir ou quand ils essaient d'apprendre une langue étrangère, de préférence l'anglais. Ils passent leurs soirées à regarder, dans les cafés, des films de Hongkong doublés en langue vietnamienne. Les jeunes préfèrent s'exercer au *karaoke* dont les cassettes viennent directement de Saïgon.

De notre envoyé spécial
Jean-Claude Pomonti

TABLE

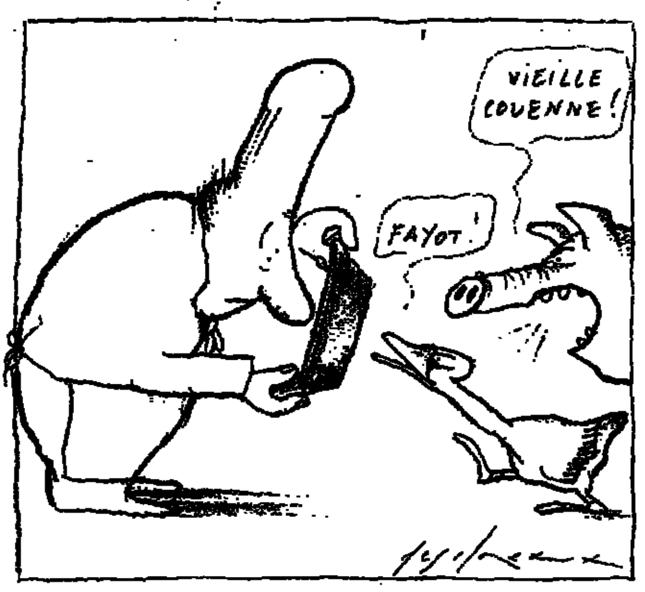
En partant de Castelnaudary

SEPT villes se disputaient la naissance d'Homère. Combien revendiquent le cassoulet ? Car la formule de Prosper Montagné qualifiant ce dieu « occitan » de « Trinité gourmande » semble bien dépassée ! Si Dieu le Père reste le cassoulet de Castelnaudary, Dieu le Fils celui de Carcassonne et le Saint-Esprit, le toulousain, comment oublier celui de Chalabre et celui, campagnard, de Castannau ? Et certain cassoulet quercynois cité par Austin de Croze ? Et ce « cassoulet des cassoulets » que le gentilhomme d'oc et de gueule inventa pour le constant plaisir des délicats gourmands ?

Si l'on veut bien admettre, en outre, que chaque cuisinière a son petit secret, chaque chef sa méthode, on imagine les cassoulets à l'infini, différents et semblables, tels qu'en eux-mêmes enfin l'éternité des haricots les change...

Mais là encore on peut hésiter. Le mot vient de la cassolette de terre dans lequel on le cuit et le sert (c'était autrefois en terre d'Issel et l'on disait « la cassole d'Issel »). Et la chose date de longtemps avant que, là-bas, l'on prône les haricots de Mazères et de Lavelanet, car ce ragoût ne venait-il pas d'Espagne, amené par les Maures ? Et son ancêtre serait alors ce ragoût de mouton aux fèves blanches que les Sarrasins firent connaître aux habitants du Carcassès vers l'an 720 ?

J'avais proposé un jour à Daguin d'essayer un cassoulet aux fèves fraîches. Il nous en régala, avec Paul Bocuse, et peut-être, en saison, le met-il encore à sa carte ? Mais revenons aux haricots. Anatole France, dans *Histoire comique*, nous fait découvrir le cassoulet de chez Clémence en son « bouchon » de la rue Vavin : *« Là cuit un cassoulet de Castelnaudary. Que dis-je, il cuit ? Il mijote ! La mère Clémence ajoute de temps en temps de l'oie, du lard, parfois du saucisson ou quelques haricots, mais c'est toujours le même cassoulet. La base demeure et c'est cette antique et précieuse base qui donne au plat une qualité comparable à ces tons ambrés si particuliers qui caractérisent les chairs dans les œuvres des vieux maîtres vénitiens. »*



J'ai connu une émule de la mère Clémence, la chère Mme Pannetrat, à l'enseigne des *Bonnes Choses*, rue Falguière, où le cassoulet mijotait d'éternité. C'est aujourd'hui *Aux Bonnes Choses*... du Vietnam !

Il semble que le « Castelnaudary » comprenne couennes, salé d'oie, porc, une petite saucisse pas trop grasse, alors que le « Carcassonne » ajoute aux couennes, confit et porc un gigot de mouton (voire en saison des perdrix rouges) et de la saucisse de campagne. Le « Toulouse », lui, avec les couennes, le porc, une belle saucisse du pays, exige beaucoup de confit d'oie. Ce qu'il ne faut point manquer de faire est de couvrir, après cuisson dans la « casserole » frottée d'ail, le cassoulet de mie de pain et persil haché et de laisser mijoter au four en crevant quatre ou cinq fois la surface d'une cuiller de bois.

Mais voyez comme les cassoulets sont multiformes de goût comme de préparation ! Un ami m'assure qu'il entre de la tomate dans le « Castelnaudary » ! Pourquoi pas (1) ?

Au pays, les cassoulets ne manquent pas, autour de celui d'André Daguin en son *Hôtel de France*, à Auch. A Paris, on notera ceux de *Lous Landes* (197, avenue du Maine ; tél. : 45-43-08-04), du *Restaurant du Marché* (59, rue de Dantzig ; tél. : 48-28-31-55) ; de *Chez Léon* (32, rue Legendre ; tél. : 42-27-06-82), du *Sarladais* (2, rue de Vienne ; tél. : 45-22-23-62), de *Chez Philippe* (106, rue de la Folie-Méricourt ; tél. : 43-57-53-76), de *L'Auberge Etchegory* (41, rue Croulebarbe ; tél. : 43-31-63-05). Et naturellement, celui de Roger Lamazère à *La Flamberge* (12, avenue Rapp ; tél. : 47-05-91-37). Enfin, à La Garenne-Colombes, celui des *Gourmands landais* (5, avenue Joffre ; tél. : 42-42-22-86).

Avec aussi, origine oblige, celui de *L'Ambassade d'Auvergne* (22, rue du Grenier-Saint-Lazare ; tél. : 42-72-31-22) qui est... aux lentilles du Puy !

La Reynière

(1) C'est le cas à *Sud-Ouest et Cie* (39, boulevard du Montparnasse ; tél. : 42-84-35-35), où le cassoulet (de Castelnaudary ainsi qu'il est annoncé) est légèrement tomaté. Et excellent !

Semaine gourmande

La Rôtisserie d'Armaillé

Les vieux parisiens se souviennent du meilleur restaurant russe de la capitale, cette Auberge d'Armaillé d'avant-guerre ! C'était devenu Maître Corbeau, restaurant de faux chic et chichiteuse cuisine. C'est aujourd'hui une rôtisserie supervisée par Jacques Cagna, le « maître » de la rue des Grands-Augustins (qui avait ouvert déjà, 2, rue Christine, une Rôtisserie d'en face). On sait que je n'aime guère la succursalite en général. Mais Cagna a l'avantage d'être remplacé par de bons exécutants et d'avoir, avec sa sœur Annie, un double de charme et d'efficacité.

Une seule carte-menu (185 F) de beaux choix dont, à la rôtissoire, le poulet fermier de Challans, purée à l'ancienne, la selle d'agneau des Highlands au thym, la côte de bœuf à la broche pommes de Noirmoutier à la peau. D'autres plats bien sûr, de la friture d'éperlan sauce tartare à la tête de veau gribiche, un camembert au lait cru, la tarte Bourdaloue et le paris-brest obsolètes, mais savoureux. Et des vins à partir de 95 F.

▶ La Rôtisserie d'Armaillé, 6, rue d'Armaillé, Paris-17e. Tél. : 42-27-19-20. Fermé samedi midi et dimanche.

L'Œuf à la neige

Je m'y suis régalé ! Dans cette mini-salle (une vingtaine de couverts), dont Michel Gérard, un fan autodidacte de la cuisine de son pays lorrain (et de toutes les autres, de l'Alsace où la Côte azuréenne), sait habilement proposer le mesclun « Mère Besson » et la tarte flambée strasbourgeoise, la brandade nimoise (la vraie, sans ail !) et le pied de porc Sainte-Menehould, les escargots à l'alsacienne et le hachis Parmentier, le baeckoffe et le pâté chaud lorrain avant le munster et, enseigne oblige, l'œuf à la neige... Oui, je me suis régalé du menu à 140 F (entrée, plat, fromage, dessert au choix avec un quart de vin du pays). Les vins, à prix honnêtes eux aussi, vont du gewurztraminer au château jurassien d'Asley, des champagnes de Jean Vaisselle au gris de Toul (à découvrir). L'eau minérale elle-même vient de Ribeauvillé (c'est la Carola). A la carte, comptez 200-250 F pour une découverte.

▶ L'Œuf à la neige, 16, rue Salneuve, Paris-17e. Tél. : 47-63-45-43. Fermé samedi midi et dimanche. Parking : 44, rue Legendre (gratuit). AE- DC.

Le Relais Pereire

Repris récemment par Janine, le voici bien « carré » dans sa formule : menus à 160 F et 200 F, selon que vous ajoutez une entrée au choix, plat, fromage et dessert. Car cette entrée peut être un foie gras maison et son verre de Pacherenc doux, une salade de copeaux de saumon fumé, caviar d'aubergine, le pot de rillettes d'oie. Vous retrouverez le Sud-Ouest dans le magret, le cassoulet et le pur brebis de l'Abbaye de Belloc. D'autres tentations poissonnières et de beaux desserts amenant, à la carte, une addition de 250-300 F.

▶ Le Relais Pereire, 30, rue du Printemps, Paris-17e. Tél. : 42-27-26-97. AE-CD.

Restaurant du Marché

Ici nous sommes en un classique. Christiane Massia (dame d'Arc) est fidèle à son Sud-Ouest, à ses produits venus en direct des fermes et à sa formule : « Ni congelé ni surgelé ». Foies gras (oie et canard), salades aux peaux de canard croustillantes, magret et cassoulet avec, chaque jour, quatre propositions marines. Une superbe carte des vins de Bordeaux, notamment. Comptez 350-450 F.

▶ Restaurant du Marché, 59, rue de Dantzig, Paris-15e. Tél. : 48-28-31-55. AE-DC-CB.

Bridge

nº 1517

DEUX RUSES AU CHOIX

Il n'est pas fréquent que l'on ait le choix entre deux ruses pour réussir un chelem *théoriquement* infaisable. C'était pourtant le cas dans cette donne du championnat par paires mixtes qui a eu lieu à Bordeaux il y a deux ans.

Nord : ♠ V 7 ; ♡ R 10 5 4 3 ; ♢ R ; ♣ R D 10 6 4
Ouest : ♠ D ; ♡ D 8 7 6 ; ♢ 10 8 6 2 ; ♣ A V 8 2
Est : ♠ R 4 ; ♡ V 9 ; ♢ D V 9 7 5 4 3 ; ♣ 5 3
Sud : ♠ A 10 9 8 6 5 3 2 ; ♡ A 2 ; ♢ A ; ♣ 9 7

Ann. : N. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
–	1 ♡	3 ♢	3 ♠
4 ♢	passe	passe	6 ♠

A une première table, Ouest a entamé le 2 de Carreau pour le 3 d'Est. Grâce à *quel stratagème* Cummings, en Sud a-t-il gagné ce PETIT CHELEM A CŒUR qui était théoriquement infaisable?

A une deuxième table, Ouest a entamé l'As de Trèfle et a contre-attaqué le 2 de Carreau. Grâce à *quel autre stratagème* Courtney, en Sud, a-t-il réussi ce petit chelem?

Réponse :

L'Australien *Dick Cummings* a utilisé une ruse classique qui peut même réussir contre des champions s'ils sont un peu... endormis : après l'As de Carreau, Sud a décidé de jouer Trèfle pour monter au mort, et Ouest a laissé passer. Alors Cummings a joué *le Valet de Pique qu'Est a couvert* sans penser qu'il était peu probable que Ouest ait trois Piques au 10.

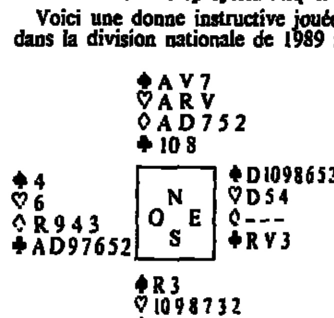
Cette chute simultanée du Roi de Pique et de la Dame de Pique non seulement «assura» le chelem, mais elle obligea Ouest à... «boire le calice jusqu'à la lie» en se faisant squeezer (avec la garde à Cœur et l'As de Trèfle) sur le huitième atout! Treize levées, 1010, et un top pour Cummings.

L'Australien *Michael Courtney* a utilisé un stratagème moins connu que celui de la règle «les honneurs se couvrent». Le piège a consisté à faire appliquer la règle «les cartes maîtresses se... coupent»! Bref, le déclarant a pris avec l'As de Carreau, puis il a joué *la Dame de Trèfle et le Roi de Trèfle* (comme s'il avait besoin de défausser un Cœur). Est (un peu endormi lui aussi) a coupé avec le 4 de Pique, Sud a surcoupé et, grâce à ce faux «coup de l'agonie», il n'a perdu aucun Pique!

LE PROBLÈME DU TEXAS

Il peut paraître étonnant qu'une convention inventée il y a une quarantaine d'années, le Texas (par exemple : S. 1 SA – N : 2 Carreaux qui garantit cinq cartes à Cœur) ne commence vraiment qu'aujourd'hui à entrer dans nos mœurs. La principale raison est que le «transfert» (pour l'appeler par son nom d'origine) est difficile à bien jouer, et les experts eux-mêmes ne s'en rendent pas *toujours* compte. Quant aux joueurs moyens, même quand ils ne risquent plus de l'oublier, ils en tirent rarement le meilleur parti car les auteurs leur ont rarement expliqué la raison d'être de la convention et les dangers d'une utilisation trop systématique.

Voici une donne instructive jouée dans la division nationale de 1989 :



Ann. : S. don. N-S vuln.

Sud Corn	Ouest Pham N.	Nord Lebel	Est Lemongie
passe	passe	2 SA	passe
3 ♢	4 ♣	passe	passe
4 ♢	passe	4 ♠	5 ♣
contre	passe	5 ♢	passe

Au premier tour, Ouest a préféré passer, car sa main est un peu trop belle pour ouvrir de «3 Trèfles» *non vulnérable*. Quant à Nord, en troisième position, il a jugé bon d'ouvrir de «2 SA», alors que tout le monde va dire «1 Carreau». Or la main avec la longue à Carreau *vaut 20 points*, et l'ouverture de «2 SA», qui rebute (à tort) certains bridgeurs quand il n'y a pas 21 à 22 points, est l'une des meilleures du bridge. Que pensez-vous des autres enchères?

Ouest a attaqué l'As de Trèfle et a continué Trèfle. Sud a coupé avec le 8 de Carreau et il a joué le Valet de Carreau resté maître, puis le 10 de Carreau couvert par le Roi et pris par l'As. Le déclarant est revenu dans sa main par le Roi de Pique afin de jouer le 6 de Carreau pour le 4 et le 7, puis l'As de Carreau pour faire tomber le Roi de Carreau d'Ouest. *Comment faut-il ensuite jouer* pour gagner CINQ CARREAUX contre toute défense?

Philippe Brugnon



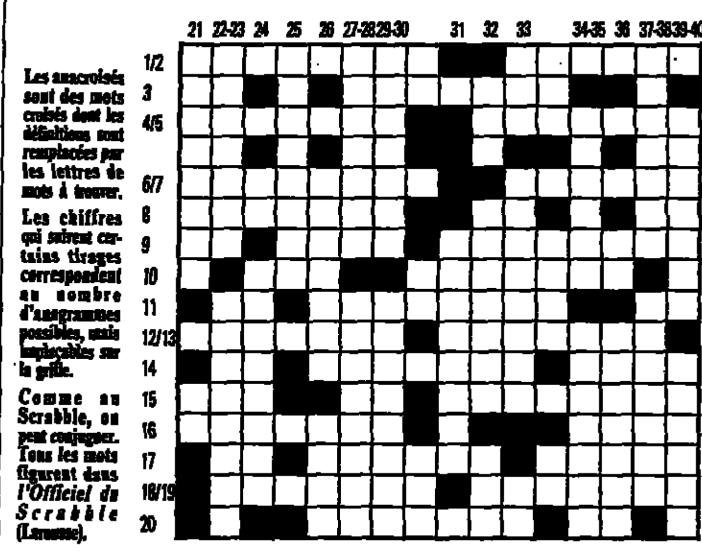
Anacroisés (R)

nº 748

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).



HORIZONTALEMENT

1. EFGOUUUX. – 2. ELLPSY. – 3. EHILNPT. – 4. EMOOSSS. – 5. DEINORZ. – 6. DEEEILRZ (+ 1). – 7. ADDESY. – 8. EEELRTX. – 9. ABBEMOSS. – 10. AAILLRS. – 11. ADEIINRS (+ 4). – 12. DEEIPUX. – 13. AIMNSTU (+ 2). – 14. AEEGILT (+ 1). – 15. ADEELRSS (+ 2). – 16. EEENOSU. – 17. INOSTU. – 18. ABEEMSS. – 19. EFIINRU. – 20. ADEELRZ.

VERTICALEMENT

21. EFMNOORT. – 22. EEILORS. – 23. EEELMNNO. – 24. AABBDMOU. – 25. DEGNORRU. – 26. DEEESUX. – 27. EEEEPRU. – 28. EEGRSUUU. – 29. ELRSSTU (+ 1). – 30. AAEISSXZ. – 31. ABDINOST. – 32. EILOSST (+ 1). – 33. DEIIMNSU. – 34. AAADIM. – 35. AAEFINT (+ 1). – 36. AILMNOU (+ 1). – 37. EEEGILS (+ 1). – 38. EEIMNRU (+ 2). – 39. EEORSTZ. – 40. AEERRT (+ 2).

SOLUTION DU Nº 747

1. ROYALES. – 2. OTERONT. – 3. NEVRAXE, cerveau et moelle épinière. – 4. MANTILLE (MAILLENT). – 5. HEMINEE, étendue de terrain. – 6. AIGUISEE. – 7. ACAJOUS. – 8. THULIUMS. – 9. RISOTTO. – 10. MYXOMES, tumeurs bénignes. – 11. NEREIDE. – 12. GAFFEUSE. – 13. ECLOPE. – 14. CRUELLE. – 15. OCCUPENT. – 16. INDEXAIT. – 17. SUERAI (SAURIE, SUAIRE, USERAI). – 18. ENTOUREE. – 19. TELEFILM. – 20. RICHARD. – 21. AOIOTANT. – 22. MUANCES. – 23. YEOMANRY. – 24. ANTIJEUX. – 25. FAUSSEE. – 26. ENOSTOSE, formation osseuse. – 27. MAUSERS (MUSSERA...). – 28. SEMESTRE. – 29. SENSUEL. – 30. HISSENT. – 31. TATILLON. – 32. EXIGUITE. – 33. ERUDITS (DETRUIS, REDUITS, RUDISTE, SURDITE). – 34. UTRICULE. – 35. MOELLEUX. – 36. NOESES, acte de penser. – 37. OLLAIRE. – 38. DEPLAIREZ (DEPARLIEZ, LAPIDEREZ, PLAIDEREZ). – 39. ENGRENEE.

Michel Charlemagne et Michel Duguet

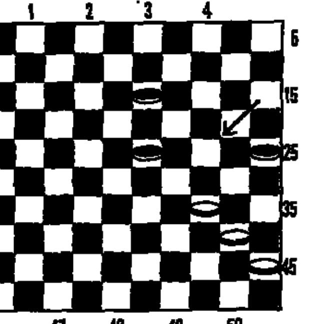
Dames

nº 447

LE COIN DU DÉBUTANT

• **Les coups directs** : regroupent l'ensemble des coups élémentaires, qui constituent l'abc du jeu de dames avec l'apprentissage des règles internationales :

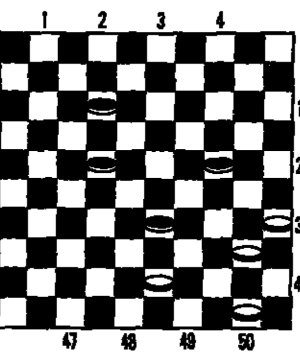
EXEMPLE DE SCHÉMA



Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION : 34-30 (25×34) 40×9,+.

EXEMPLE D'APPLICATION

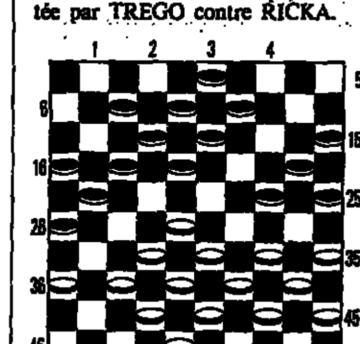


Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION : 35-30 (24×44) 50×8,+.

L'UNIVERS MAGIQUE

Championnat de Yougoslavie, 1977. Somptueuse et spectaculaire combinaison en onze temps, exécutée par TREGO contre RICKA.



Les Blancs jouèrent et gagnèrent

comme suit : 34-30 ! (25×34) 39×19 (13×24) 35-30 ! (24×35) 28-23 (18×29) 33×24 (20×29) 40-34 ! [envoi à dame] (29×49) 45-40 (35×44) 43-39 (44×33) 38×29 (49×27) [et voici l'indispensable victime pour donner à ...4] 37-31 (26×37) 42×4 !!,+.

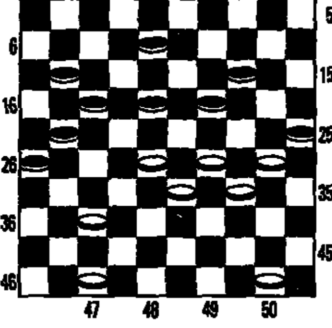
SOLUTION DU PROBLÈME nº 446
J. BURGGRAAF (1946)

Blancs : pions à 17, 31, 32, 37, 40, 41, 42, 43.

Noirs : pions à 8, 12, 19, 20, 21, 23, 26, 30.

32-27 ! (21 × 32) 37×28 (26×39) 40-35 (12×21) 35×2 (23×32) 2-16 (32-37, ou ?) 16×14 (37×46) 14-5 !!, + sur le thème des deux pôles avec blocage de la dame noire à 46.

PROBLÈME
E. GOESSENS
1er prix « République du Midi », 1947



Les Blancs jouent et gagnent.

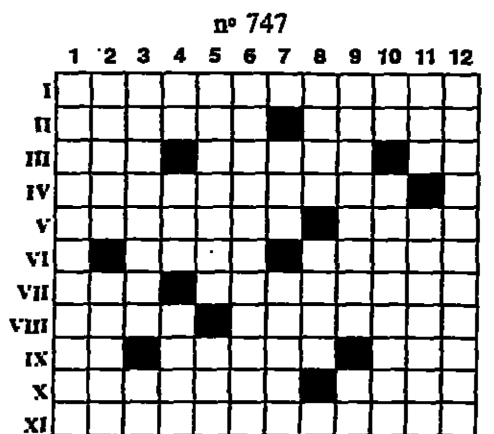
Solution dans la prochaine chronique.

• Le nouveau comité directeur de la Fédération française du jeu de dames a mis à la disposition de tous les amateurs un numéro d'appel pour divers renseignements utiles (clubs, calendrier des compétitions, ouvrages, règles...) : 48-31-70-89 (précédé du 16-1 pour la province). Se recommander du *Monde*.

Jean Chaze

Mots croisés

nº 747



HORIZONTALEMENT

I. Collection de timbres. – II. Coule de source. Bondit de sa place. – III. Pronom. N'a *pas* l'eau courante. En mouvement. – IV. Firent des sondages. – V. Savent faire aussi bien que les autres. Stagne. – VI. On les publiera. Enchanteresse, parfois enchantée. – VII. Spécialiste. On les a mises au niveau souhaité. – VIII. Bien plus qu'une pléiade. Dame pour La Fontaine. – IX. Pour tous les jours de la semaine. Retient l'arche. Espion du roi. – X. Alliage. Tous les jours de la semaine. – XI. Posent les pierres.

VERTICALEMENT

1. Une sorte de ratatouille. – 2. Ce château est très apprécié. Pour ceux qui aiment les restes. – Peut faire mal. ONG. – 4. Pronom. Volait. Egal pour tous. – 5. Firent un beau tollé. Egal à lui-même. – 6. Particulièrement souples. – 7. A ses règles et ses immortels. Authentiques. – 8. On l'a réduit en cendres. Pas loin de la casse. – 9. Annoncée. En tête. – 10. Dans la dèche. Accaparées. – 11. Siège d'école. Possessif inversé. Accompagne le pari. – 12. Soignent l'extérieur.

SOLUTION DU Nº 746

Horizontalement

I. Ornithologues. – II. Réélue. Abonné. – III. Pliée. Emilion. – IV. Aisselle. Fers. – V. IGS. Sablée. Mo. – VI. Lien. Céla. Ver. – VII. Le. ENE. Eure. – VIII. Euphorie. Orge. – IX. Usurier. Fusil. – X. Résurrections.

Verticalement

1. Orpailleur. – 2. Religieuse. – 3. Neisse. Pus. – 4. Iles. Nehru. – 5. Tuées. Noir. – 6. Hé ! Lacérer. – 7. Elbe. Ire. – 8. Lamellée. – 9. Obi. Eau. Ft. – 10. Golfe. Roui. – 11. Unie. Verso. – 12. Enorme. Gin. – 13. Sensoriels.

François Dorlet

Echecs

nº 1520

Tournoi international, en Crète (1992)

Blancs : Kr. Georgiev (Bulgarie).
Noirs : T. Miles (Angleterre).
Défense Nimzovitch.

1. é4	Cç6 (a)	20. ç4	Ta5
2. Cf3 (b)	d6	21. Té2	f4
3. d4	Cf6	22. Td-é1 (p)	Txd5 (q)
4. Cç3 (c)	Fg4 (d)	23. Fé6+ !	Rg6
5. Fé3 (é)	é6	24. Fxd5 !	Db8
6. d5 (f)	éxd5	25. Té7	Db4
7. éxd5	Cé5	26. Té1-é6	Dç3
8. Fb5+	Cf-d7 (g)	27. h4 !	Da1+
9. Cxé5 !! (h)	Fxd1	28. Rh2	Dd4 (r)
10. Fxd7+	Ré7 (i)	29. Fé4+	Rh5
11. Cç6+ !! (j)	bxç6	30. Ff3+	Rg6 (s)
12. dxç6 (k)	f6	31. Té4	Dd2
13. Txd1 (l)	Rf7	32. Txc7	Dxf2
14. Cd5 ! (m)	Fé7	33. Txf4 (t)	Dé1
15. 0-0 (n)	f5	34. Fé4+	f5
16. Fd4	Ff6	35. Fxf5+	Rh6
17. Fxf6	gxf6	36. Fé4	Rh5
18. Tf-é1 (o)	Tb8	37. Tç7-f7	Dé3
19. b3	Tb5	38. Tf7-f6 abandon (u).	

NOTES

a) Une des caractéristiques bien connues du style du grand maître anglais est sa prédilection pour les débuts peu usuels ou irréguliers.

b) Ou 2. d4, d5 ; 3. Cç3 ! dxé4 ; 4. d5, Cb8 (ou aussi 4..., Cé5 ; 5. Dd4, Cg6 ; 6. Dxé4, Cf6) ; 5. Fç4, Cf6 ; 6. Ff4, a6 ; 7. Dé2, b5 ; 8. Fb3, ç5 ; 9. dxç6, Cxç6 comme dans la partie Keres-Larsen, Stockholm, 1967.

c) Ou 4. d5, Cb8 ; 5. Cç3, g6 ou Fg4.

d) Un système rendu populaire par Miles depuis 1981.

é) *5. d5* est souvent joué ; par exemple, 5..., Cé5 (5..., Cb8 semble préférable) ; 6. Fb5+, ç6 ; 7. dxç6, Cxç6 (et non 7..., bxç6 ? ; 8. Cxé5 !) ; 8. é5 !, dxé5 ; 9. Dxd8+, Txd8 ; 10. Fxç6+, bxç6 ; 11. Cxé5, Fd7 ; 12. Fé3, *Cd5* ; 13. Fxa7 avec avantage aux Blancs (Timman-Miles, Tilburg, 1981). *5. Fb5* est moins précis ; 5..., a6 ; 6. Fxç6+, bxç6 ; 7. h3 (7. Dd3 !), Fh5 ; 8. Dé2, é6 ; 9. g4, Fg6 ; 10. Ch4, d5 ! ; 11. Cxg6, hxg6 ; 12. Fg5, Fé7 ; 13. Fxf6, gxf6! ; 14. 0-0-0, Dd6 ; 15. Rb1, 0-0 ; *16.* h4, Tf-b8 et les Noirs sont mieux (Hulak-Miles, 1982). *5. Fé2* a aussi ses *partisans : 5..., é6 ; 6. d5*, éxd5 ; 7. éxd5, Fxf3 ; *8. Fxf3, Cé5 ; 9. Fé2*, Fé7 ; 10. Fé3, 0-0 ; 11. f4, Cé-d7 ; 12. Dd2, Cç5 ; 13. Ff3, Dd7 ; 14. 0-0-0, Ta-é8 ; 15. Fd4 (Dlugy-Miles, championnat des Etats-Unis, 1989).

f) Cette poussée, qui peut avoir lieu à tout moment dès le troisième coup, gagne un temps grâce à l'attaque du C-D et de l'espace.

g) Les Noirs, méfiants, refusent d'entrer dans les complications qui peuvent surgir après 8..., ç6 ; 9. dxç6, bxç6 ; 10. Cxé5, Fxd1 ; 11. Fxç6+, Ré7 ; 12. Txd1 ou 11. Cxç6, Dç7 ; 12. Cxa7+, Rd8 ; 13. Cç6+, Rç8 ; 14. Txd1.

h) Le sacrifice de D est ici d'autant plus étonnant qu'il ne donne au plus que deux pièces mineures pour la D !

i) On a ici l'impression que les Blancs se sont complètement trompés : si 11. Txd1, dxé5.

j) La pointe de la combinaison est tout à fait originale, ses effets étant purement positionnels !

k) Menaçant simplement 13. Cd5 mat !

l) Telle est la position aperçue par les Blancs lors du sacrifice de D. Au plan matériel, F + C + un pion ne peuvent compenser la perte de la D ; cependant, au plan positionnel, il apparaît clairement que les Noirs sont au bord de l'asphyxie et que leurs possibilités de mouvement sont des plus réduites, le F blanc en d7 faisant office de verrou.

m) Empêchant l'ennemi de se libérer par d5 et Fd6.

n) Menaçant Fd4 et Ta-é1.

o) La colonne é appartient aux Blancs qui n'ont plus qu'à doubler tranquillement leurs T.

p) Menace 23. Té+, Rg6 ; 24. Cf4+ etc.

q) Nécessaire mais insuffisant.

r) Si 28..., Dxa2 ; 29. Fé4+, Rh5 ; 30. Txf6, Dxf2 ; 31. Ff3+, Rxh4 ; 32. Tg7.

s) Ou 30..., Rxh4 ; 31. Tg7.

t) Menace de gagner la D par 34. Fé4+.

u) En raison de la menace 39. Ff3+.

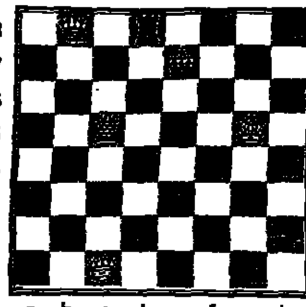
SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1519
B. NEIDZE (1969)

(Blancs : Rf3, Ta7, Fa1 et é6. Noirs : Ré8, Té5, Ph2.)

Après 1. Fd7+ ?, Rd8 ; 2. Rg2, Té7 ! ; 3. Ff6, h1=D+ ! ; 4. Rxh1, les Noirs sont pat !

1. *Ff7+, Rf8 ; 2. Rg2, Té1 ; 3. Rxh2, Th1+ !; 4. Rg3, Th3+* (et non 4..., Rg1+ ; 5. Rh4) ; *5. Rg4 !* et non 5. Rg2 ?, Tg3+ nulle), *Th7* (5..., Th4+ est inutile à cause de 6. Rg5, Tg4+ ; 7. Rh6, Th4+ ; 8. Fh5) ; *6. Ff6 !!, Txf7* (si 6...,Th6 ; 7. Fé7+) ; 7. Ta8 mat !

ÉTUDE Nº 1520
H. RINCK (1926)



Blancs (3) : Rg5, Dç1, Tç5.
Noirs (3) : Ré7, Db8, Td8.
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

هكذا من الأصل

SPORTS

Le quinzième rallye Paris-Dakar

Un retour aux sources du désert

Cent cinquante-quatre véhicules (46 motos, 65 autos et 43 camions) devaient participer, vendredi 1er janvier à Chailley (Yonne), au prologue du 15e Paris-Dakar. Cette épreuve, longue de 8 877 kilomètres, dont 5 387 répartis en onze secteurs sélectifs, traversera cinq pays : France, Maroc, Algérie, Mauritanie et Sénégal.

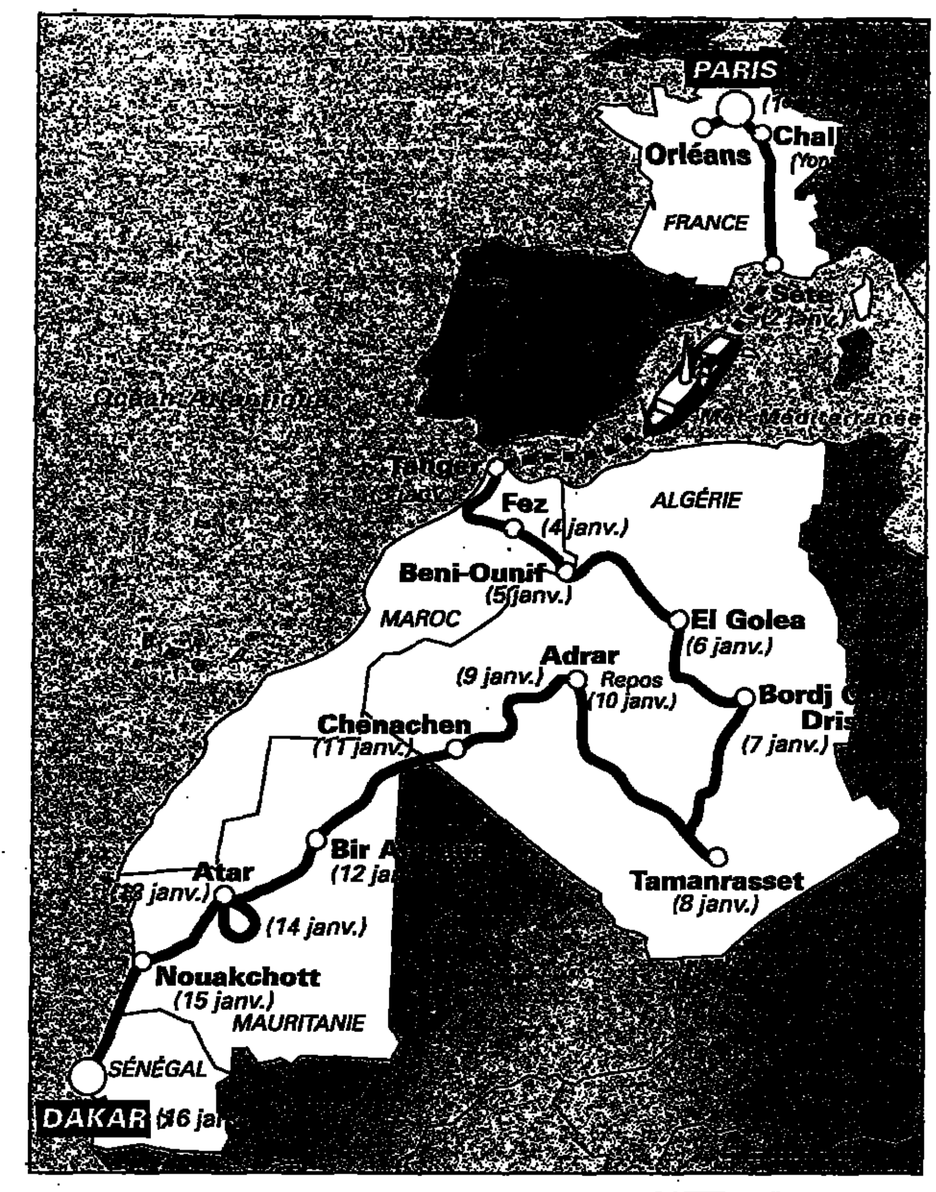
Gilbert Sabine aurait aimé retourner au Cap (Afrique du Sud). La situation économique toujours désastreuse au Zaïre et la guerre civile qui a repris en Angola ne l'ont pas permis. Dakar redevenait la destination la plus logique, à condition de pouvoir éviter de traverser la Libye, isolée par l'embargo décidé par l'ONU, le Niger et le Mali, troublés par les accrochages entre armées régulières et Touaregs, et le nord de l'Algérie, où le climat est tendu depuis la dissolution du Front islamique du salut (FIS).

Ce casse-tête géopolitique n'a pourtant pas été le seul souci du directeur de Thierry Sabine organisation (TSO). La difficulté pour les concurrents de trouver des budgets dans une conjoncture économique aggravée pour eux par les incertitudes longtemps entretenues autour de la loi Evin sur le tabagisme (1) a longtemps menacé la survie du rallye. De 603 (183 motos, 311 autos et 109 camions) en 1988, le nombre des engagés a chuté à 154 (46 motos, 65 autos et 43 camions) cette année. La plus faible participation depuis la création de l'épreuve !

« Plus court, plus rythmé moins cher »

Comme pour le Paris-Moscou-Pékin, Yamaha Motor France sera le seul importateur officiellement représenté en motos avec Stéphane Peterhansel, vainqueur de cette épreuve et des deux derniers Dakar. Faute de partenaires financiers, Nissan et Toyota ont renoncé. Abandonné par Camel, Citroën qui n'a pas trouvé de soutien extra-sportif a tardé à s'engager. Le nouveau duel entre le constructeur français, vainqueur du Paris-Moscou-Pékin avec Pierre Lartigue, et Mitsubishi qui avait réussi le triplé l'an dernier au Cap, a sans doute sauvé le Dakar 93. A elles seules, les deux équipes alignent onze voitures et dix-sept camions et déplacent près de deux cents personnes sur le rallye.

Contraints par les circonstances, Gilbert Sabine et son équipe ont donc conçu un Dakar *« plus court, plus rythmé, moins cher (2) »* qui marque un retour aux sources avec un parcours africain essentiellement désertique, si on excepte un court passage au Maroc où le rallye fera étape à Fez après avoir débarqué, pour la première fois, à Tanger. Sur les 5 377 km de secteurs sélectifs, les concurrents ne traverseront que quatre villages, dont un seul pour les neuf étapes en Algérie et en Mauritanie.



Pour la première fois depuis 1988, le rallye renouera avec l'Algérie. Durement affectés par la guerre du Golfe et l'insécurité entretenue par les partisans du FIS, les responsables du tourisme misent sur le Dakar pour relancer leur activité au Sahara. Pas question toutefois de laisser TSO aller où bon lui semble dans le massif du Hoggar transformé depuis en vaste parc naturel de près de 500 000 km² autour de Tamanrasset. Pour rallier « Tam », les concurrents du Dakar emprunteront à partir d'El Goléa la vieille piste légendaire, chemin de croix des camionneurs jusqu'à la création de la Transsaharienne avec son ruban de bitume.

Afin de pénétrer en Mauritanie en contournant le Mali, le rallye repartira, cap nord-est, en direction d'Adrar, distant de... 1 192 km. Ce sera la plus longue étape de l'histoire du Dakar. La journée de repos sera appréciée après des arrivées en majorité nocturnes et avant l'océan de sable qui attend les concurrents jusqu'à Nouakchott. Après Adrar, l'assistance aéroportée devra faire l'impasse sur les bivouacs de Chenachen et Bir-Amrane pour rallier directement Atar.

Pour franchir au mieux ces océans de dunes à aborder le plus souvent par leur côté le plus abrupt, avec du sable très peu porteur et pour trouver les meilleures passes, les concurrents disposeront de l'indispensable GPS (global positionning system) cher aux navigateurs et, pour les écuries les plus fortunées, de cartes satellites vendues... 350 000 francs le jeu.

Des atouts précieux à condition que le vent de sable, fréquent en Mauritanie, ne vienne pas troubler la partie. Pour attendre les retardataires et récupérer les éventuels égarés, une étape en boucle autour d'Atar a été programmée.

Le futur vainqueur et tous les rescapés devront toutefois attendre d'apercevoir la mer à Nouakchott pour être totalement rassurés. L'avant-dernière étape, entre Atar et le port mauritanien, devrait, au dire de Gilbert Sabine, être par sa beauté et sa difficulté le point d'orgue du Dakar 93 avec des franchissements de dunes et de passes susceptibles de provoquer d'ultimes rebondissements.

GÉRARD ALBOUY

(1) Les concurrents devront attendre d'embarquer à Sète pour laisser apparaître des publicités pour le tabac, mais seuls Jean-Louis Schlesser pour son buggy et le motard espagnol Jordi Arcarons ont trouvé un soutien auprès des cigarettiers.

(2) Les engagements sont de 22 000 francs pour une moto, 45 000 francs pour une auto et 57 000 francs pour un camion. Les frais de nourriture et d'assurance rapatriement-recherche sont de 12 000 francs par concurrent. Le transport maritime des véhicules s'échelonne de 5 300 francs pour une moto à 44 600 francs pour les plus gros camions.

WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 2 janvier

Honfleur, 15 heures : mobilier, objets d'art, tableaux.

FOIRES ET SALONS

Cannes, Villefranche-sur-Mer, Val-d'Isère; Fayence, Barjac (Salon des collectionneurs).

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél : (1) 40-65-25-25
Télécopieur . 49-60-30-10

JUSTICE

Dix toreros français inculpés

Vengeance au corral

Dix toreros français originaires de Nîmes (Gard) et d'Arles (Bouches-du-Rhône) ont été inculpés, jeudi 31 décembre, pour avoir attaqué plusieurs taureaux qui devaient être combattus dans les arènes de Saint-Sever (Landes).

Dans la nuit du 26 au 27 juin 1992, à la veille de la corrida dans laquelle aucun matador français n'avait été engagé, un taureau avait été tué et deux autres blessés dans les corrals avec une « puntilla », un poignard utilisé en tauromachie pour donner le coup de grâce. Les toreros français expliquent leur expédition sanglante en rappelant qu'ils sont sous-employés par rapport à leurs homologues espagnols et sud-américains. Ils réclament donc leur part dans un marché taurin contrôlé par les Madrilènes et les Sévillans.

Parmi les inculpés, figurent Denis Loré, Stéphane Fernandez-Meca, Bernard Carbuccia et Michel Lagravère, bien connus des aficionados qui fréquentent les arènes du sud de la Loire.

MÉDECINE

Après la mise en accusation du professeur Gallo

La France demande la révision de l'accord franco-américain sur le sida

Après la révélation du rapport de l'Office for Scientific Integrity (OSI) du département américain de la santé accusant le professeur Gallo de *« mauvaise conduite scientifique »* lors de ses travaux de recherche sur le virus du sida (*le Monde* du 1er janvier), le ministère de la recherche et de l'espace a fait savoir, jeudi 31 décembre, dans un communiqué, que *« le gouvernement français attend (...) maintenant que le gouvernement américain reconnaisse officiellement la paternité des scientifiques français dans la mise au point du test de dépistage de diagnostic du sida »*. L'Institut Pasteur insiste pour sa part sur le *« bien-fondé »* de sa demande en révision de l'accord signé le 31 mars 1987 entre la France et les Etats-Unis sur la répartition des bénéfices issus de la commercialisation des tests de dépistage du virus.

Le ministère de la recherche et de l'espace a immédiatement réagi, jeudi 31 décembre, à ce qu'il décrit comme étant *« la première condamnation officielle du professeur Gallo. »* Le gouvernement français réclame que le gouvernement américain *« reconnaisse officiellement la paternité des scientifiques français dans la mise au point du test de diagnostic du sida »*, ce qui suppose *« la renégociation par le gouvernement américain de l'accord signé par MM. Reagan et Chirac en 1987 »*.

Dans un communiqué publié le même jour, l'Institut Pasteur commente les déclarations du docteur Lyle Bivens, membre de l'OSI, à l'agence de presse britannique Reuter, selon lesquelles le professeur Gallo a bien *« reproduit le virus français »* qui lui avait été envoyé par le professeur Luc Montagnier en septembre 1983, *« ce qui a joué un rôle important dans la mise au point du test de dépistage du sida »* par le laboratoire américain.

« Il est évident que l'importance de la contribution française à l'élaboration du test de dépistage est beaucoup plus grande qu'il ne pouvait le paraître au moment de la signature de l'accord de 1987 », souligne l'Institut Pasteur. *« Cela ne fait que confirmer le bien-fondé de la demande de l'Institut Pasteur présentée aux autorités américaines en janvier 1992 et réitérée le 16 septembre lors du conseil d'administration de la fondation franco-américaine pour le sida, en vue de réviser les modalités d'application de cet accord »*, conclut le communiqué.

Révision ou renégociation ?

L'accord franco-américain sur la répartition des bénéfices issus de la commercialisation des tests de dépistage du virus du sida avait été signé le 31 mars 1987 par M. Ronald Reagan, président des Etats-Unis, et M. Jacques Chirac, alors premier ministre. Il prévoyait que 20 % des sommes récoltées serviraient à rémunérer les inventeurs français et américains du brevet, les 80 % restants (environ 5 millions de dollars par an) étant reversés à une fondation franco-américaine contre le sida. Celle-ci, créée en décembre 1987, était chargée de reverser 25 % de ces 80 % à d'autres équipes de recherche à travers le monde et de redistribuer les 75 % restants, à part égale, aux Français et aux Américains. *« C'est cette répartition que l'Institut Pasteur entend voir réviser, et pour cela point n'est besoin de renégocier l'accord »*, a précisé le directeur juridique de l'Institut Pasteur. Selon lui, *« ces modalités de répartition peuvent en effet être modifiées sur décision du conseil d'administration de la fondation franco-américaine »*.

La signature de cet accord semblait, à l'époque, avoir réglé le différend opposant l'Institut Pasteur de Paris et le National Institute of Cancer (Bethesda, Maryland) sur l'antériorité de la découverte du virus du sida. Mais c'était sans compter avec la parution, le 19 novembre 1989, dans le *Chicago Tribune*, d'une enquête-fleuve du journaliste américain John Crewdson qui mettait gravement en cause le professeur Gallo, accusé d'avoir voulu s'arroger la paternité de la découverte (*le Monde* du 25 novembre 1989).

D'autres révélations suivirent, toujours dans le *Chicago Tribune*, puis dans la revue *Science*, qui firent notamment état de versions préliminaires du rapport final de l'OSI, et qui conduisirent M. Hubert Curien, alors ministre de la recherche et de la technologie, à affirmer, dans ces colonnes, que l'accord de 1987 apparaissait *« anormalement favorable aux intérêts américains »* (*le Monde* du 23 octobre 1991).

Six mois plus tard, après la révélation par le traducteur en français de l'ouvrage du professeur Gallo dans le journal *Libération* d'un document présenté comme étant la version finale du rapport de l'OSI – qui accusait de *« mauvaise conduite scientifique »* le seul docteur Mikulas Popovic, principal collaborateur du professeur Gallo, – le ministre menaçait les autorités américaines de rompre l'accord de 1987 (*le Monde* daté 26-27 avril 1992 et du 12 mai 1992).

LAURENCE FOLLÉA

CARNET DU Monde

Décès

– L'Association d'économétrie appliquée a la tristesse de faire part du décès du

professeur Henri GUITTON,
son président fondateur,

survenu à Paris, le 28 décembre 1992.

– Le Groupement scientifique « Santé » (Hospices civils de Lyon, université Lyon-I, CNRS) a la tristesse de faire part du décès de

M. le professeur
Henri GUITTON,
membre de l'Institut,
président du Conseil scientifique
du G.S. Santé.

(*Le Monde* du 31 décembre 1992.)

– Mme Jacques Lang, son épouse,
Catherine et André Levy-Lang,
Francis et Edith Lang,
Philippe et Sylvie Lang,
ses enfants,
Laurence et Raoul Bejot,
Stéphane et Sarah Levy-Lang,
Nathalie Levy-Lang,
Audrey, Benjamin Lang,
Thomas, Jonathan, Axel Lang,
ses petits-enfants,
Les familles Lang, Estenne, Bisseliches, Marian, Amson, Berenbaum, Bing, Benachi, Ulman,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacques LANG,

survenu en son domicile le 28 décembre 1992, dans sa quatre-vingt-troisième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.

14, rue Mignet,
75016 Paris.

– Mme Métais et ses enfants
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert MÉTAIS,
chevalier de la Légion d'honneur
et de l'ordre national du Mérite,
ancien administrateur de la SNCF,
secrétaire de la Fédération
Force ouvrière des cheminots,
conseiller technique
auprès du premier ministre
Pierre Mauroy,
maire de Saint-Dyé-sur-Loire
(Loir-et-Cher),

survenu le 30 décembre 1992.

Ses obsèques auront lieu mardi 5 janvier au cimetière de Saint-Dyé-sur-Loire, à 15 heures.

– *Pour les anciens des Polymusclés Football*

Mme Marie Taritas, son épouse,
La famille Ramillon et leur enfant,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Léopold RAMILLON
(dit la Puce),

survenu le 24 décembre 1992 à Villejuif (94).

La cérémonie religieuse a été célébrée le jeudi 31 décembre, en l'église Saint-Germain de Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne).
L'inhumation a eu lieu dans le caveau de famille au cimetière nouveau de Vitry-sur-Seine (94).

52, avenue Anatole-France,
94400 Vitry-sur-Seine.

– Mme Georges Tautel,
M. et Mme Claude Tautel
et leur fils Jean,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges TAUTEL,
artiste peintre,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier des Arts et Lettres,
directeur honoraire
de l'Ecole des beaux-arts
et de l'Ecole d'architecture
de la ville de Saint-Etienne,

survenu le 26 décembre 1992, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale à Champagnac-le-Vieux.

Anniversaires

– Le 2 janvier 1982,

Joseph HAJDENBERG

nous quittait.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Son épouse, Marie Hajdenberg,
Ses enfants, petits-enfants et son arrière-petit-fils.

– Il y a dix ans,

Jean-Marc PATTE,
interne des Hôpitaux psychiatriques de la Seine,

quittait les siens.

Tous ceux qui l'ont connu, aimé, estimé, pensent à lui.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94

CULTURE

ARTS

La mort de César Domela

Le peintre néerlandais, qui était l'un des pionniers de l'abstraction, s'est éteint le 31 décembre à Paris, à quatre-vingt-douze ans

Au dos d'une petite esquisse au fusain qu'il avait offerte à César Domela, Nicolas de Staël avait écrit : *« Tout ce que je ferai t'appartient. »* Nombreux sont ceux aujourd'hui, de John Armleder à Gerhard Merz en passant par Richard Deacon, qui pourraient en dire autant. Cet artiste discret, auquel le Musée d'art moderne de la Ville de Paris et le Musée de Grenoble avaient rendu un bel hommage en 1987, a profondément imprégné l'esthétique de ces dernières années.

César Domela était un enfant du siècle. Né le 15 janvier 1900 à Amsterdam, il eut d'abord à se forger un prénom : son père, Ferdinand Domela Nieuwenhuis, était une figure charismatique du mouvement ouvrier néerlandais, pasteur luthérien devenu anarchiste après avoir fondé le Parti socialiste en Hollande. César Domela conservera ainsi toute sa vie une réelle sympathie pour le mouvement libertaire.

Après la mort de son père en 1919, il décide de se consacrer à la peinture. Il part en 1922 pour la Suisse, à Ascona – un lieu où, sur la colline de Monte-Verita, régna, au début du siècle, une curieuse expérience communautaire qu'on qualifierait aujourd'hui d'alternative et qui attirait des intellectuels de l'Europe entière, James Joyce inclus.

La peinture de Domela use alors d'une forme étrangement épurée de la figure où l'objet n'est plus qu'un prétexte. En 1923, il passe près d'un an à Berlin dans l'atelier d'Arthur Segal, qui l'invite à participer aux expositions du groupe « Novembre ». Il y rencontre Archipenko et se mêle au milieu dadaïste. Dès cette époque, la figure ne l'intéresse plus guère. Il se rend à Paris en 1924, où Henri Laurens, alors en Algérie, lui prête son atelier. Il rencontre Braque, Brancusi, Léger, Erik Satie, mais aussi Mondrian et Van Doesburg, qui lui demande de participer au groupe De Stijl.

Par son adhésion, quelques années plus tard, aux mouvements Cercle et carré puis Abstraction-création, Domela est de tous les combats de l'abstration géométrique. Malgré une première exposition remarquée à La Haye en 1924, Domela ne vend guère, comme la majorité des néo-plasticiens à cette époque.

Son épouse ayant trouvé du travail dans une galerie d'art berlinoise, il se fixe dans la capitale allemande, où il multiplie les activités de rencontres, en particulier celle du Russe Naum Gabo, le père de l'art cinétique. Appliquant les principes du groupe de Stijl, il délaisse le tableau de chevalet pour créer des objets utilitaires de l'architecture d'intérieur et tend vers l'intégration des arts à la société.

Mais, surtout, il se lance dans l'image publicitaire en jouant de la typographie et du photomontage. Photomontage dont il organise une exposition rétrospective en 1931, qui fera date. C'est aussi à Berlin que Domela construit, en 1928, son premier relief. La ligne peinte qui séparait les plans de couleur de ses tableaux est remplacée par une baguette de laiton, et l'œuvre perd sa planéité pour venir s'incruster dans l'espace du spectateur. Au métal s'ajoutent bientôt le verre peint et le bois, qui, avec divers autres matériaux choisis pour leur valeur plastique, créent entre eux des relations nouvelles. C'est ce mélange révolutionnaire qui aura le don de mettre l'austère Mondrian en fureur.

Après la victoire des nazis en 1933, Domela s'exile à Paris, ville qu'il ne quittera plus. Il y retrouve Kandinsky, Pevsner et Gabo. C'est à ce moment qu'apparaissent dans ses reliefs les lignes courbes qui caractériseront désormais son travail. Les expositions se succèdent et il figure, en 1936, à la manifestation inaugurale du Musée d'art moderne de New-York : « Cubism and Abstract Art ». L'année suivante, il fonde, avec Sophie Taeuber-Arp, la revue *Plastique*, dont il assure un temps la direction, comme la mise en pages.

Pendant et après la seconde guerre mondiale, l'influence de Domela sera considérable sur les jeunes artistes, comme ceux du groupe latino-américain Madi ou, en France, Jean Deyrolle et Nicolas de Staël. Mais il aura également un impact important sur la vie quotidienne : à travers le luminaire et le mobilier, les années 50 empruntent souvent leurs courbes et leurs composants multiples aux « tableaux-objets » de Domela.

Cette banalisation a pu le desservir et il serait facile de ne voir dans les reliefs de Domela qu'une habile disposition de matériaux hétéroclites. A les regarder de près, on comprend ce que l'artiste entendait en définissant l'art comme une *« transformation spirituelle de la matière »* : l'intelligence de l'artiste y est partout et toujours perceptible.

HARRY BELLET

MUSIQUES

Le rocker au bandeau rouge

Suite de la première page

Une introduction chinoise et *bluesy* à la fois qui fait littéralement se lever de son siège ce sexagénaire en manteau de drap à la mode cadre communiste, l'air débonnaire mais jusqu'alors pas convaincu par les premiers morceaux de rock dur du concert. Au bout de quelques autres, il est conquis. *« Finalement, dans l'ensemble, j'aime bien sa musique. Ce que je ne comprends pas, c'est pourquoi tout le monde s'agite. Vous faites comme cela, en France ? C'est pour la convivialité ? »* On lui explique que, en somme, oui, il a compris. *« Ah, bon ! Alors, c'est comme cela qu'il faut faire... J'aime bien. »*

Il faut, pour se rendre compte de l'importance d'une telle déclaration, la rapprocher des dernières mésaventures de Cui Jian et de son groupe, Ado (au sein duquel le guitariste malgache connu de tous les amateurs chinois sous son simple prénom, Eddy, joue un rôle central). Lorsqu'en 1990 ils se sont emparés d'un des hymnes les plus célèbres de la Longue Marche, *Nanniwan*, pour en faire une version rock parfaite, et que l'un des caciques grabataires du régime qui était personnellement associé à l'épisode révolutionnaire concerné s'en aperçut, celui-ci poussa une telle colère que le groupe fut purement et simplement interdit de scène. Cela avait été la goutte d'eau qui avait fait déborder le vase pour un régime déjà inquiet à propos de tout ce qui peut provoquer des rassemblements de plus de quelques centaines de jeunes qui n'aspirent qu'à se laisser occidentaliser, quand ils ne le sont pas déjà.

Il faut dire que Cui Jian, qui a toujours pris soin de ne pas s'avancer trop ouvertement dans le registre rebelle, ne se prive pas pour autant d'allusions visuelles permettant de décoder le deuxième degré de son répertoire. Le mal d'être du jeune Chinois se comprend dans toute sa dimension politique quand, trois ans et demi après Tiananmen, le guitariste-chanteur se tourne vers le fond de la scène, une surface aussi rouge que le drapeau national, et que les enceintes crachent des crépitements qui ressemblent à s'y méprendre à des rafales de fusil automatique. Puis la batterie devient militaire et disparaît au lointain, pendant que la lumière tombe. Personne n'est dupe, mais les censeurs doivent avaler la pilule : rien n'a été dit, à proprement parler.

Les concerts de cette fin d'année, au profit d'une fondation pour la lutte contre le cancer – un million de victimes par an en Chine, – avaient commencé fraîchement, l'inévitable compagnie de policiers en képi ne contribuant guère à l'enthousiasme. Mais, pour le dernier, l'étincelle était au rendez-vous ; on en vint à oublier le cadre surréaliste : une salle ronde dans le style stalinien flamboyant, ornée d'étoiles communistes, de marteaux et de faucilles, et des organisateurs décidés à interrompre la fête à l'heure dite, 21 h 30. Ils perdirent la partie : Cui Jian et son groupe, Ado, multiplièrent les rappels sans que la police, comme elle en a l'habitude, puisse calmer l'excitation des trois mille spectateurs en baissant lâchement la sono.

Les comptes rendus de la presse officielle ne se lisaient pas encore comme une revue de rock occidentale, mais il y avait, dans une dépêche de l'austère agence Chine nouvelle, ce petit quelque chose qui se voulait « branché » : *« L'excès est le caractère normal de tout concert de rock'n'roll »*, notait-elle en insistant élogieusement sur l'adulation expansive dont Cui est l'objet. Allez donc savoir, à présent que toutes les valeurs tendent à s'effondrer, ce qui se passe dans la tête d'un cadre communiste quand le musicien refait sur scène l'un de ses numéros préférés : solo de trompette (l'instrument de sa formation d'origine) les yeux masqués d'un bandeau rouge, dont on ne saura jamais si c'est le drapeau qui obstrue le regard ou un chiffon imbibé du sang de victimes. Toujours à mi-chemin entre les modes majeur et mineur.

FRANCIS DERON

PHOTO

Une mode sans vêtement

Le quatrième Festival de la photo de mode traduit la crise d'une imagerie considérée comme frivole

MONACO

de notre envoyé spécial

Mais où est donc passé le vêtement ? Les images sélectionnées pour le quatrième Festival international de la photo de mode font référence au nu surtout, mais aussi au portrait, à la nature morte, au reportage, au paysage... En revanche, il faut ouvrir l'œil pour apercevoir une robe, apprécier la coupe d'une chemise, cerner la matière d'un bijou. Quand le vêtement est là, il est accessoire, presque tabou, comme si les photographes avaient honte d'une imagerie jugée frivole ou futile.

La tendance était déjà visible dans les précédentes éditions de ce festival itinérant (Trouville, Budapest, Barcelone), mais l'impression est toujours étrange. D'un côté, les magazines féminins sont saturés de vêtements, photographiés platement, *« au point de ressembler de plus en plus à des catalogues de vente par correspondance »*, estime le photographe Paolo Roversi. De l'autre, le festival de Monaco prend le contrepied de cette démarche et privilégie les *« auteurs »*, les travaux les plus *« personnels »* de photographes *« qui ont une âme »*, expliquent Béatrice Dupire et Hady Sy, les organisateurs de ce rendez-vous annuel de la profession.

Auteurs peut-être, mais appartenant à une caste ignorée ou méprisée par le « milieu photo », celui du Festival d'Arles par exemple, qui lui reproche son côté commercial. Il est vrai que ladite caste ne fait rien pour arranger les choses : Karl Lagerfeld, qui s'amuse depuis quelque temps avec la photo – Thierry Mugler également, – ne méritait pas une exposition à lui tout seul. Plus grave, les stars de la photo américaine, comme Steven Meisel, à qui l'on doit les photos du livre *Sex* de Madonna, plongent la profession dans l'embarras : il était difficile, à Monaco, de trouver un défenseur de *« cette opération marketing »* qui se chiffre en millions de dollars.

Un souci formaliste

La « volonté d'auteur » est criarde à Monaco tant les photos exposées témoignent d'un souci formaliste – omniprésence du noir et blanc, compositions picturales, absence de spontanéité – qui relègue la raison d'être de l'image aux oubliettes. Seul peut-être Nick Knight travaille réellement sur le vêtement, mais pour en donner une représentation graphique. Cette attitude a passablement agacé les « dinosaures » du genre, comme Helmut Newton ou Jeanloup Sieff : *« C'est malhonnête, vis-à-vis du commanditaire, de faire de la photo de mode sans montrer le vêtement. »*

Certains membres du comité de sélection ont constaté la pauvreté des thèmes : *« L'écologie et le naturel sont toujours dominants avec les mêmes clichés sur les Tziganes, la Camargue, les chevaux, les hommes aux torses nus, les plages, les cirques, la campagne... »* Le sujet, souvent, ne déborde pas la simple représentation du mannequin, élevé au rang de star. Des mannequins nus, dans des poses « chaudes ». Certains photographes n'existent que par la notoriété des gens photographiés et obtiennent ainsi des cachets astronomiques (50 000 dollars la séance). Le titre du dernier livre d'Herb Ritts est aussi révélateur que tapageur : *Notorious*, dans lequel Jean-Paul Gaultier côtoie Gorbatchev. Dans le pire des cas, le sujet, c'est le photographe : *« Certains sont devenus des superstars*, explique Stéphane Wargnier, *la plupart sont entrés dans un système de vedettariat reposant sur l'argent. »* (1)

Le cas Peter Lindbergh est exemplaire de cette confusion des valeurs entre qualité de l'image et notoriété du photographe ou du mannequin. Voilà un professionnel considéré comme un des grands de la mode (on parlait beaucoup à Monaco de son nouveau contrat avec le magazine américain *Harper's Bazaar*). Cet automne, il a exposé dans une galerie parisienne ses images empreintes de la nostalgie des années 20-30. Au même moment, il réalisait un film affligeant sur cinq mannequins top models. A se demander si le photographe était conscient de la vacuité de son sujet.

« Une bonne photo, selon Jeanloup Sieff, *vit au-delà du magazine, elle échappe à sa fonction première. »* Suivant ce principe limpide, les images montrées à Monaco, dans leur grande majorité, sont pauvres. Paolo Roversi est un des seuls à présenter un univers personnel *(voir encadré)*. Pour Jean-Jacques Naudet, rédacteur en chef du magazine *Photo* pendant vingt ans, c'est *« le triomphe des copistes »*. Les références s'appellent Lartigue, Frank, Arbus, Model, Sander, Avedon. Mais aussi des cinéastes : Juergen Teller, vingt-huit ans, espoir du genre, arrivera-t-il à s'échapper de l'univers *road movies* de Wim Wenders ?

Certes, la photo de mode s'est toujours renouvelée par références. Mais, aujourd'hui, de nombreux photographes déclenchent comme si Bill King, Bob Richardson, Saul Leiter, Guy Bourdin, Ronald Traeger, David Bailey, Norman Parkinson, ou Jeanloup Sieff n'avaient pas existé. Les magazines sont-ils responsables de ce climat ? C'est l'opinion de Jeanloup Sieff : *« Dans les années 50, les journaux étaient plus audacieux mais le public ne connaissait pas la photo : aujourd'hui, les lecteurs ont une culture photographique bien plus riche, mais les magazines ne prennent plus de risques, tant les contraintes économiques sont fortes. »*

Ce malaise général était palpable à Monaco, lors d'un débat aussi désordonné qu'instructif, dans une salle bourrée à craquer où se retrouvaient Newton, Sieff, Issermann, Roversi, Lindbergh. Plusieurs photographes ont tiré la sonnette d'alarme. Faisant référence à la Somalie, ils ont avoué leur trouble : peut-on continuer à être coupé de la société quand la crise n'a jamais été aussi dure ? Seule la nouvelle génération anglaise, portée par les magazines *ID* et *The Face*, semble en phase avec la jeunesse post-punk engluée dans la rigueur post-thatchérienne. Mais David Sims, Corinne Day et Nigel Shafran existent *« malgré la mode et non pas par la mode »*, explique le directeur artistique Phil Bicker.

Pour se renouveler, la photo de mode devra retrouver ses repères. Comme les livres et les revues sont rares, il faut saluer la sortie d'*Apparences*, de Martin Harrison, un livre imposant sur la photo de mode de 1945 à nos jours. Autre repère instructif, l'exposition consacrée au magazine *le Jardin des modes* (1922-1992) où Sieff et Newton ont fait leurs premières armes. Mieux vaut ne retenir que les panneaux historiques et oublier la scénographie, si envahissante qu'on finit par ne plus rien voir. C'est enfin à ce festival de rappeler quelques figures historiques de la photo de mode, de Hoyninguen Huene à Richard Avedon. Et de retrouver aussi la dimension ludique du genre.

MICHEL GUERRIN

(1) Professeur à l'Institut français de la mode, Stéphane Wargnier a donné un entretien passionnant dans *Photographies Magazine* de décembre 1992 (30 francs) sur la situation de la photo de mode.

► Quatrième Festival international de la photo de mode, Sporting-club d'hiver de Monte-Carlo, jusqu'au 4 janvier. Tél. : 93-30-99-31. Catalogue : 250 francs.

► *« Jardin des modes, 1922-1992 »*, Musée des arts décoratifs, Palais du Louvre, 107, rue de Rivoli, 75001 Paris, tél. : 42-60-32-14. Jusqu'au 31 janvier.

► *Apparences, la photographie de mode depuis 1945*, de Martin Harrison, Chêne, 316 pages, 450 francs.

► *Notorious*, de Herb Ritts, édition anglaise, Schirmer/Mosel, 144 pages, 598 francs.

Roversi consacré

MONACO

de notre envoyé spécial

Avec une rétrospective parfaitement rythmée, la figure de Paolo Roversi, quarante-cinq ans, a dominé ce festival de photo de mode. Cet ancien reporter et portraitiste, à l'allure de David Niven, est aussi élégant et fragile que ses images : des petits formats polaroïds aux couleurs brumeuses et incertaines.

Roversi écarte tout effet de cadrage et ne présente que des fonds neutres pour mieux se consacrer à l'essentiel, son rapport au sujet, qu'il souhaite le plus direct possible : *« Je vais juste prendre une photo de toi*, dit-il au mannequin, *pour qu'elle comprenne que c'est elle qui est en jeu. »* En revanche, la matière photographique, qui a fait le style Roversi, est d'une délicatesse extrême, pas vraiment floue, mais fuyante. *« Ce rendu enlève du réalisme à l'image, mais il me rapproche de la personne. »*

On trouve chez Roversi beaucoup de portraits, des visages de femmes, quelques natures mortes. Et surtout des nus. Dix-sept nus laiteux, presque transparents, dont on se demande s'ils apparaissent ou vont disparaître. Roversi travaille toujours avec les mêmes mannequins. Habillées, elles « assurent ». Nues, ce sont des jeunes filles empruntées, qui ont oublié le B.A-Ba » de leur travail et qui ne savent plus quoi faire de leurs corps. Les dos sont voûté, les jambes droites comme des poteaux, mais les personnalités se dévoilent. L'incroyable Sasha, quasiment pliée en deux, au visage androgyne et lointain, devient une femme émouvante.

Est-ce la même personne ? *« C'est ainsi que je la vois »*, répond Roversi, qui offre ici un beau travail sur la transfiguration.

M. G.

► Les photos de Paolo Roversi sont également présentées à la galerie Private View, 233, rue de la Convention, 75015 Paris. Jusqu'au 16 janvier.

PHILATÉLIE

En filigrane

● **Les voyages du pape.** – Le Vatican a émis, le 24 novembre, une série de quatre valeurs, à 500, 1 000, 4 000 et 6 000 lires, consacrée aux voyages du pape Jean-Paul II à travers le monde. Au programme, ses visites effectuées en 1991 au Portugal,



en Pologne, en Hongrie et au Brésil. A la même date, émission de quatre timbres (600, 700, 1 000 et 1 500 lires) pour *Noël* qui représentent des mosaïques du treizième siècle de la basilique de Santa-Maria-Maggiore à Rome. Tirage de chacune des séries : 450 000 exemplaires.

● **Initiation.** – Dès janvier 1993, le Musée de la poste de Paris propose, le mercredi après-midi, de 14 h 30 à 16 heures, aux enfants de huit à douze ans, des cycles d'initiation à la philatélie intitulés « Les philatélistes en herbe ». Chaque cycle est constitué de quatre séances d'atelier. Dates des séances du prochain cycle : les 6, 13, 20 et 27 janvier. Cinq autres cycles sont prévus d'ici à la fin juin. Renseignements auprès du Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard, 75731 Paris Cedex 15. Tél. : (1) 42-79-24-02 ou 42-79-24-20.

● **Cartexpo 21.** – Cartexpo 21, grand rendez-vous cartophile de début d'année, se déroulera les vendredi 8 et samedi 9 janvier, de 10 heures à 19 heures, au Palais de la Mutualité, 24, rue Saint-Victor, Paris (5e). Avec une expo de cartes psychédéliques des années 60 et de nombreux stands de négociants. *Le Monde des philatélistes* et Le Monde Editions, également sur place, accueilleront Serge Zeyons le samedi 9, de 15 heures à 16 h 30, pour une séance de dédicaces de son dernier livre *la France paysanne – Les années 1900 par la carte postale*.

Service minimum... jusqu'en février

Décembre 1992 : un seul timbre émis, *les Gens du voyage*, à 2,50 F. Janvier 1993 : aucune émission de timbre prévue. L'annulation du carnet *le Plaisir d'écrire* (*le Monde* du 12 décembre), d'abord, puis la sortie légèrement différée du bateau *la Poste*, à 2,50 F, explique cette période de vaches maigres pour les philatélistes.

M. Guy Lormand, chef du Service national des timbres-poste (SNTP), a cependant annoncé (1) la réimpression du timbre *Nancy-Lunéville*, à 2,50 F, émis le 16 novembre dernier, afin que *« ceux qui le souhaitent trouvent des timbres de collection à 2,50 F au mois de janvier »*. Les spécialistes espèrent déjà que de légères différences permettront de distinguer les deux tirages.

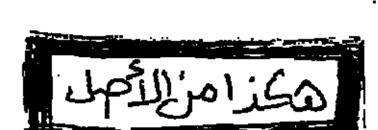
Le premier semestre 1993 devrait retrouver un cours plus normal avec la vente générale, le 8 février, de la série « Nature », sur les canards, et du bateau *la Poste*, avec entiers postaux à la clef. Février verra peut-être aussi la mise en vente du timbre dédié au Mémorial de Fréjus. En mars : Journée du timbre, avec la silhouette du facteur de *Jour de Fête* de Jacques Tati ; Jeux méditerranéens. Gros mois d'avril : centenaire de la loge maçonnique mixte et internationale « Le droit humain » ; deux « Europa », pour la première fois au format de la série artistique (avec une œuvre signée Olivier Debré) ; Chinon et la série traditionnelle sur les écrivains (en feuilles et carnets). En mai : centenaire de la naissance de Louise Weiss ; 40e anniversaire de la mort de Django Reinhardt (dessiné par Moretti) ; congrès, à Lille, de la Fédération des sociétés philatéliques françaises. En juin : héros et martyrs de la Résistance ; bicentenaire du Muséum national d'histoire naturelle. En juillet : bicentenaire du télégraphe de Chappe ; petit train d'Artouste (l'un des plus hauts d'Europe). En août : les deux timbres touristiques, Minerve et l'abbaye de La Chaise-Dieu.

P. J.

(1) *Dans une interview accordée au Monde des philatélistes* de janvier.

A jeudi !

A dater de la semaine prochaine, la publication de la rubrique « Philatélie » sera avancée d'un jour. Elle paraîtra donc dans le numéro du *Monde* du jeudi. Prochain rendez-vous, jeudi 7 janvier (daté vendredi 8).



ÉCONOMIE

BILLET

Les ambiguïtés de l'UNEDIC

Largement dues à l'aggravation du chômage, les actuelles difficultés financières du régime de l'UNEDIC révèlent au grand jour les ambiguïtés qui sourdaient déjà dans l'accord du 18 juillet quand, pour réduire un déficit estimé alors à 20 milliards de francs, les partenaires sociaux avaient été amenés à d'importantes révisions. Engagées avec l'Etat depuis la fin décembre, les discussions n'ont fait que confirmer ce hiatus, car le gouvernement, les syndicats et surtout le patronat ne parlent pas des mêmes choses.

Si, après leur appel à l'aide adressé aux pouvoirs publics, les gestionnaires de l'assurance-chômage commencent à dire que *« le compte n'y est pas »*, c'est que, par l'effet mécanique de leurs propres décisions, ils entendaient provoquer un autre découpage entre ce qui relève de l'assurance, donc de la cotisation, et ce qui revient à la charge de la solidarité nationale, financée par le budget. Derrière leur raisonnement, qui ne tient pas compte de la nature des changements intervenus dans le chômage avec l'augmentation des durées d'inscription, la précarité croissante et l'inquiétante montée de l'exclusion, il y a le retour progressif à un principe simple : qui paie peut prétendre être indemnisé en fonction de sa contribution. Quant aux autres, dont le nombre ne cesse de grossir, l'Etat doit s'en occuper...

Outre que cette logique s'écarte de celle d'une certaine mutualisation du risque, elle a pour conséquence d'accentuer *de facto* une division entre les catégories de chômeurs. D'un côté, ceux qui ont des droits et qui appartiennent au monde du travail. De l'autre, ceux qui sont trop anciens dans le chômage, trop jeunes ou dont les durées de travail ont été trop courtes qui pourront être rejetés dans l'assistance. En permettant aussi le retour à l'équilibre financier de l'UNEDIC, en théorie, elle exonère les acteurs économiques des conséquences ultimes d'actes de gestion sociale – les licenciements – dont ils revendiquent la responsabilité.

Comment interpréter autrement la demande de financement pour passer des 3,3 milliards de francs promis par M. Bérégovoy à quelque 5 milliards de francs, au-delà de la nécessité de boucher un trou ? Les titulaires d'un contrat emploi-solidarité (CES) apprécieront d'être ainsi traités comme une menace financière, et les futurs bénéficiaires d'une allocation de formation-reclassement seront sûrement rassurés de savoir que leur nombre doit être augmenté pour des raisons de trésorerie et pas forcément pour réussir leur retour à la vie professionnelle. De toute manière, des victimes existent déjà. Ceux que l'instauration de l'allocation unique dégressive (AUD) va précipiter encore plus vite dans l'allocation de solidarité et dans le RMI. Et qui coûteront 1,4 milliard de francs à l'Etat en 1993.

ALAIN LEBAUBE

□ **La direction de la Compagnie générale maritime suspend son plan de restructuration.** – Le président de la Compagnie générale maritime (CGM), M. Eric Giuily, a annoncé, mercredi 30 décembre, qu'il suspendait jusqu'au 19 janvier 1993 la mise en application des mesures présentées le 3 décembre, relatives au plan de restructuration de l'entreprise publique. D'ici là, les syndicats et la direction générale tiendront des séances de travail pour améliorer le régime des marins, trouver des solutions aux questions d'emploi et accroître la compétitivité de la flotte de cargos. Les syndicats ont accepté de suspendre leur mot d'ordre de grève.

Sa filiale américaine Zenith restant dans la course

Le contrat de l'US Air Force ne serait pas complètement perdu pour Bull

On en connaît désormais un peu plus sur les raisons qui ont justifié l'annulation par la General Service Administration du contrat Desktop IV, une affaire de 4 milliards de francs, précédemment remportée par Zenith Data Systems (ZDS), filiale du groupe français Bull (*le Monde* du 30 décembre 1992). Apparemment techniques, les arguments qui sont évoqués ne sortent pas définitivement ZDS de la course.

La General Service Administration (GSA) a communiqué, mercredi 30 décembre, dans la soirée, les attendus de son jugement, un document d'une cinquantaine de pages, aux responsables de Zenith Data Systems. Sur la base des extraits qui nous ont été transmis (la version complète ne peut être divulguée, explique-t-on au siège de ZDS, chaque partie devant être d'accord pour rompre la confidentialité) et notamment au regard du relevé de conclusions des trois juges, la filiale américaine de Bull n'a pas encore perdu son «contrat du siècle». La juridiction fédérale laisse en effet la porte ouverte à un réaménagement de l'offre, voie dans laquelle ZDS a bien l'intention de s'engouffrer.

Les dossiers de recours en annulation ont été déposés par quatre firmes américaines, les fabricants d'ordinateurs CompuAdd et Apple, les sociétés de services GTEI et Electronic Data Systems. Des multiples points soulevés par les concurrents malheureux de ZDS, deux ont retenu l'attention des juges.

Primo, *« l'US Air Force n'aurait pas examiné sérieusement la possibilité d'attribuer le contrat, non à une seule, mais à deux sociétés »*. Les règles d'attribution de marchés publics aux Etats-Unis sont claires. Elles demandent aux organismes fédéraux de rechercher *« la solution la plus intéressante, du point de vue économique, pour le gouvernement »*. Or, notent les juges, le contrat Desktop IV se prête particulièrement à une offre groupée. *« Les matériels sont destinés à de multiples entités au sein de l'US Air Force, pour des utilisations variées. »* La GSA conteste la manière dont l'armée de l'air américaine a mené l'évaluation des différentes propositions, *« sans jamais mettre en compétition l'offre de Zenith Data Systems, qualifiée de plus avantageuse, avec une combinaison d'offres rivales qui, une fois rassemblées, pouvaient l'être davantage »*.

Le second argument invoqué par les firmes américaines concerne directement l'offre de ZDS. Selon elles, Zenith Data Systems ne peut fournir les quantités demandées, sans contrevenir aux dispositions du Trade Agreement Act de 1979. Cette loi sur le commerce impose aux sociétés qui déclarent importer des composants pour fabriquer des produits finis aux Etats-Unis de leur faire subir *« une transformation substantielle »*. ZDS qui assemble ses micro-ordinateurs dans son usine de San- Joseph, dans le Michigan, achète à l'étranger, en Asie du Sud-est, semble-t-il, une partie de ses composants, notamment ceux qui concernent les écrans. Après auditions des responsables industriels de Zenith Data Systems, *« il n'a pas été pas possible de certifier qu'il y ait aux Etats-Unis transformation substantielle des composants pour écrans »*, indique la GSA.

Dans ces conditions, ont conclu les juges, *« l'attribution du contrat Desktop-IV à Zenith Data Systems ne peut tenir. »* Prudente, la juridiction fédérale précise *« qu'elle ne met pas forcément en cause l'affirmation de l'US Air Force selon laquelle l'offre de ZDS la meilleure possible. »* Le contrat n'est donc pas réattribué et la GSA laisse le soin à l'US Air Force d'aménager ou de représenter son appel d'offres.

Chez ZDS, on était, donc, plutôt confiant jeudi 31 décembre. *« Nous sommes toujours les mieux placés pour remporter Desktop IV »*, affirmait, dans un communiqué publié le soir même, M. Tom Buchsbaum, vice-président de Zenith Data Systems. Interrogé à Buffalo Grove, un porte-parole du groupe indiquait que ZDS allait, dans les jours, qui viennent engager des discussions avec l'US Air Force pour apporter une réponse aux points litigieux soulevés par la GSA.

CAROLINE MONNOT

Pour améliorer ses résultats de 1992

Indosuez vend son siège social parisien pour 600 millions de francs

Pour éviter d'afficher en 1992 des comptes par trop catastrophiques, la banque Indosuez a signé, mercredi 30 décembre, la vente de son siège social (boulevard Haussmann, à Paris) pour près de 600 millions de francs. L'immeuble cédé sera aussitôt loué à Indosuez dans le cadre d'un contrat de lease-back, lui donnant également le droit de le racheter pendant douze ans.

Les banques françaises affectées par la crise de l'immobilier usent de toutes les ressources du « nettoyage de bilan » pour donner meilleure allure à leurs bilans de 1992.

L'opération va ainsi permettre à Indosuez de dégager une plus-value confortable proche de 600 millions de francs, dans la mesure où l'immeuble lui appartenait depuis fort longtemps. Au premier semestre, Indosuez avait vu son bénéfice chuter de 84 % à 81 millions de francs, et son président, M. Antoine Jeancourt-Galignani, souhaitait éviter un résultat annuel négatif.

L'installation dans l'ex-Tour BP

Les 14 500 mètres carrés du boulevard Haussmann ont été cédés à trois sociétés d'investissements immobiliers (sicomi) qui dépendent de grandes banques mais *« totalement extérieures au groupe Suez »*. Indosuez avait déjà indiqué qu'elle souhaitait à terme s'installer dans l'ex-Tour BP, qui lui appartient pour moitié.

La banque La Hénin, qui appartient également à Suez, s'était aussi vue dans l'obligation de céder son siège social : en juin 1992 elle le vendait en lease-back à quatre sicomi, dégageant une plus-value de 870 millions de francs.

□ **Accord sur la restructuration du promoteur Pierre Ier.** – Mercredi 30 décembre, le groupe de promotion Pierre Ier a signé, avec ses partenaires financiers, un protocole d'accord à l'issue de la procédure de conciliation engagée l'été dernier sous l'égide du tribunal de commerce de Paris, selon un communiqué publié jeudi 31 décembre, par le groupe. Le promoteur Pierre Ier ne donne aucune précision sur le contenu de cet accord.

MARCHÉS FINANCIERS

NEW-YORK, 31 décembre ⬇

Accès de faiblesse

Séance terne et sans ressort à Wall Street, resté inchangé durant toute la journée du jeudi 31 décembre et qui a finalement perdu plus de vingt points en fin de séance sous la pression de ventes informatiques. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a ainsi terminé à 3 301,11 points en baisse de 19,99 points (– 0,60 %). Quelque 166 millions de titres ont été échangés. Mais paradoxalement, le nombre de valeurs en hausse a néanmoins été nettement supérieur à celui des titres en baisse : 1 115 contre 677, alors que 598 actions sont restées inchangées. Ce sont en fait les valeurs de premier rang composant l'indice Dow Jones qui ont vivement reculé en fin de séance, affaiblies par des prises de bénéfices effectuées juste avant la clôture des comptes pour l'année 1992.

Wall Street avait ainsi débuté la journée sur une note positive, après l'annonce par le département du travail d'une baisse de 28 000 des demandes d'allocations chômage, qui sont tombées à 332 000 durant la semaine achevée le 19 décembre.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, a progressé à 7,40 % contre 7,38 %.

VALEURS	Cours du 30 déc.	Cours du 31 déc.
Alcoa	71 3/4	71 7/8
ATT	52	51
Boeing	39 1/2	40 1/4
Chase Manhattan Bank	29	28 5/8
Du Pont de Nemours	48 1/4	47 1/8
Eastman Kodak	40 3/8	40 1/2
Exxon	61 3/8	61
Ford	43 1/2	42 3/4
General Electric	86 5/8	85
General Motors	32 3/8	32 1/4
Goodyear	68 7/8	68 3/8
IBM	50 1/8	50 3/8
ITT	71 1/2	72
Mobil Oil	62 5/8	63 1/8
Pfizer	73 1/8	72 1/2
Schlumberger	57 3/8	57
Texaco	59 5/8	59 3/4
UAL Corp. ex-Allegis	126 1/4	126 1/8
Union Carbide	16 1/2	16 5/8
United Tech.	48 3/8	48 5/8
Westinghouse	12 7/8	13 3/8
Xerox Corp.	79	79 1/4

LONDRES, 31 décembre ⬆

Hausse de fin d'année

Le Stock Exchange a terminé l'année en hausse, jeudi 31 décembre, lors d'une séance écourtée de moitié en raison des i'tes, portant son avance depuis le 1er janvier à 14,2 %. L'indice Foc'sie des cent grandes valeurs a ga,né 14 points (0,5 %) par rapport à la veille, pour atteindre 2 846,5 points, retrouvant pratiquement son record de clôture de 2 847,8 points établi mardi. Il avait commencé l'année à 2 493,1.

La hausse a été encouragée par des prévisions optimistes du patronat et du gouvernement pour 1993.

Jours de deuil à Modane-sans-frontière

Poste de douane de première importance, la cité savoyarde s'estime « sacrifiée sur l'autel de l'Europe ». Ses espoirs se reportent sur l'autoroute et le TGV

MODANE

de notre envoyé spécial

Ce fut une soirée comme les autres. Banale et plutôt calme, sans grand passage. Peu après minuit, en ce 1er janvier 1993, les deux douaniers en faction sur la plate-forme française du tunnel alpin du Fréjus ont échangé leurs vœux avec l'agent de la police de l'air et des frontières et ses deux collègues italiens, sans trop s'attarder sur l'incertitude du lendemain. C'est à peine si, au détour, l'un d'eux a remarqué la lumière éteinte dans la guérite de la douane italienne et de la Guarda finanza qui ont plié bagage dès 23 h 30, pour ne plus revenir. Au loin, dans la vallée, quelques pétards ont bien retenti pour saluer la tradition d'une nouvelle année qui commence. Comme si rien n'avait changé, la relève des douanes a été effectuée à 6 heures. Mais pour une tout autre mission que le contrôle des voitures et des camions : elle est consacrée à la surveillance des convois de matières dangereuses.

Ce soir-là, la cité savoyarde de Modane a manqué son rendez-vous avec l'Histoire. Une histoire vieille de cent vingt-deux ans – depuis l'ouverture de la ligne ferroviaire du Mont-Cenis en 1871, – dont elle se refuse encore à croire qu'elle peut s'achever d'un seul coup, brutalement, ou presque. Personne n'a d'ailleurs songé à organiser une manifestation, aussi symbolique fût-elle, pour saluer l'événement. *« C'est la fin d'une époque. On perd notre outil de travail, notre identité et notre culture. 80 % de l'économie disparaît. On ne peut pas nous demander de faire la fête »*, remarque avec amertume Mme Irène Bolatto, maire (sans étiquette) de la petite commune voisine de Fourneaux. *« C'est fini. Il n'y a plus rien à faire ici. »* Au pied du sapin de Noël, dans l'entrée des vastes locaux de l'autoport du Freney, une jeune employée, les yeux rougis et le regard vague, rit nerveusement en tirant sur sa cigarette. Comme elle, les cent quarante employés d'une dizaine de sociétés de transit ont reçu leur lettre de licenciement. *« Nous sommes les sacrifiés de l'Europe*, indique M. René Giraud, responsable de l'une d'entre elles. *La rupture est trop brutale. Notre activité n'a jamais été aussi forte et d'un seul coup il faut s'arrêter sur simple décision politique. Les gens ne comprennent pas. C'était pourtant écrit dans les textes, mais cela devait se faire progressivement, en douceur. »* Lundi matin, les 3 000 mètres carrés de bureaux seront déserts. Comme les hangars et les 10 hectares de parking où les camions s'arrêtaient pour réaliser leurs opérations de dédouanement. Désormais, ils poursuivront leur route directement dans la vallée.

Vingt mille trains par an

C'est comme si le cœur de Modane allait s'arrêter de battre. Depuis l'ouverture du tunnel routier du Fréjus en 1981, plus de 2 200 poids lourds transitent chaque jour, dont la plupart accomplissaient sur place leurs opérations auprès des deux agences françaises et italiennes. En 1991, elles ont dédouané 92 866 camions pour 160 000 déclarations. Cette même année record, la recette de TVA encaissée s'est montée à 1,858 milliard de francs. Et si une baisse a été enregistrée en 1992, M. Gérard Guillaud, chef de la subdivision des douanes, l'impute davantage à la diminution des échanges et à la mauvaise conjoncture qu'à la perspective de l'ouverture des frontières.

Au pied de son verrou rocheux, Modane pouvait aussi s'enorgueillir d'être l'une des gares marchandises les plus importantes d'Europe, avec 20 000 trains par an, soit 8 millions de tonnes de marchandises dans les deux sens. Au total, sur les 7 000 habitants du canton, plus d'un millier de personnes travaillaient dans la *« mono-industrie du trafic »*, selon le rapport établi, dès 1988, par M. Noël Lebel, alors commissaire à l'aménagement des Alpes du Nord.

A cette date, M. Jacques Chérèque, alors ministre délégué chargé de l'aménagement du territoire, avait invité les élus et les responsables locaux à se préparer à une *« irréversible »* reconversion, accélérée par les désengagements de l'administration. Depuis, presque en catimini, la SNCF a transféré plus d'une centaine d'agents sur quatre cents. La douane s'est restructurée en ne maintenant sur place qu'une soixantaine de fonctionnaires sur cent cinquante, affectés à de nouvelles tâches plus mobiles, sans poste fixe, notamment de surveillance des stupéfiants. Seule la police de l'air et des frontières a maintenu son équipe de quatre-vingt-dix personnes, en attendant l'application des accords de Schengen sur la libre circulation des personnes et le report aux frontières extra-européennes du contrôle des entrées clandestines. Mais le répit n'est que de six mois, en attendant un redéploiement inéluctable.

La résistance des parlementaires italiens

Avec l'arrivée de l'échéance fatidique, Modane commence à faire le compte de ses logements vides. Les commerçants s'inquiètent du manque à gagner. Surtout, la cité s'interroge sur les emplois de substitution qu'elle espérait de l'Etat et de la CEE, désignés comme les responsables de la situation. *« L'argent arrive, mais trop tard et les procédures sont complexes »*, souligne M. Jean Girard, président du syndicat intercommunal et adjoint (RPR) au maire de Modane, qui fait état de ses multiples démarches tant auprès du gouvernement que de Mme Christiane Scrivener, commissaire européen, chargée des zones frontalières.

Certes, l'antenne de la SOFIREM, une cellule de reconversion des Charbonnages de France, laisse espérer des créations d'emplois, avec deux entreprises pour une quarantaine de personnes. Mais ici, on se demande comment transformer le personnel tertiaire des sociétés de transit, qui certes bénéficie d'un plan social jugé avantageux, en ouvriers qualifiés. La tentative de démarchage auprès des sociétés de la province voisine du Piémont s'est heurtée à la résistance des parlementaires italiens, qui se sont plaints auprès de la CEE de pratiques déloyales.

« Sacrifiée sur l'autel de l'Europe », comme l'indique Mme Bolatto, Modane connaît d'autres motifs d'inquiétudes. Les déboires financiers de sa station de ski de Val-Fréjus ont placé la commune en dépôt de bilan, avec une dette de 50 millions de francs qui fait fuir les banques devant tout nouvel investissement. La survie de la papeterie Mathussière et Forest avec une centaine de salariés paraît sérieusement compromise. Dans ce climat de *« désespérance »*, M. Girard ose entrevoir quelques lueurs d'embellie, avec la relance des grands chantiers de l'autoroute de Maurienne et surtout de la construction d'un tunnel de 50 kilomètres de la future ligne TGV transalpine Lyon-Turin, dont Modane pourrait être le centre des galeries de percement.

Entre les pessimistes et les optimistes, certains élus en arrivent toutefois à souhaiter un réel sursaut, un *« électrochoc »*. *« Ce qui manque ici, c'est de l'espoir et de l'argent pour repartir »*, estime M. François Novellino, directeur du centre de formation de la Croix-Rouge et adjoint au maire. Au matin du 4 janvier, les Modanais devront se rendre à l'évidence. L'avenir n'est plus sur la frontière, mais plus sûrement du côté des Italiens qui accourent en masse dans les stations de ski. Peut-être aussi du côté de cet Acte unique européen qui, ici, rime avec inique.

MICHEL DELBERGHE

A l'initiative de l'allemande Lufthansa

Plusieurs compagnies aériennes lancent une « guerre des tarifs » en Europe

L'Europe est-elle à la veille d'une « guerre des tarifs » aériens à l'intérieur de ses propres frontières ? La compagnie allemande Lufthansa a, la première, ouvert les hostilités, mardi 29 décembre, en annonçant des baisses très importantes de tarifs sur la plupart des destinations européennes à partir d'un aéroport allemand. Une manière pour l'entreprise de saluer l'ouverture des frontières et la mise en place du grand marché, le 1er janvier. Ces tarifs ne s'appliqueront toutefois, jusqu'à la fin mars, que sur les billets aller et retour pour lesquels les places auront été réservées avant le 15 janvier.

Quelques heures plus tard, la compagnie néerlandaise KLM emboîtait le pas à Lufthansa en proposant aussi des rabais substantiels, mais seulement sur les relations avec l'Allemagne. Air France a réagi un peu plus tard à cette offensive. *« Après avoir hésité, nous avons voulu montrer que nous étions capables aussi de faire des offres promotionnelles »*, a indiqué, le 30 décembre un porte-parole de la compagnie nationale. Air France appliquera les mêmes tarifs que Lufthansa, et aux mêmes conditions, sur ses onze escales outre-Rhin et sur ses cinq escales françaises au départ de l'Allemagne.

EN BREF

□ **Nombreuses et fortes hausses des prix en Hongrie.** – Les prix des transports ferroviaires ont augmenté, le 1er janvier, de 20 % en Hongrie. La hausse est de 17 % pour les services postaux, de 68 % pour le prix de l'eau à Budapest et de 32 % en province, de 20 % pour la redevance télévision, de 25 % pour l'essence.

□ **M. Rémy Pflimlin à la tête du quotidien *l'Alsace*.** – M. Gilbert Klein, soixante-cinq ans, président du directoire et directeur de la publication du quotidien de Mulhouse *l'Alsace-le Pays* depuis 1975, sera remplacé dans ses fonctions, le 1er janvier, par M. Rémy Pflimlin, trente-huit ans, directeur général adjoint depuis 1991.

□ **La SAGEM reprend Radio Classique.** – Le groupe SAGEM a été autorisé par le Conseil supérieur de l'audiovisuel à reprendre Radio Classique, une station dont l'opérateur était jusqu'alors le promoteur immobilier en difficulté Christian Pellerin.

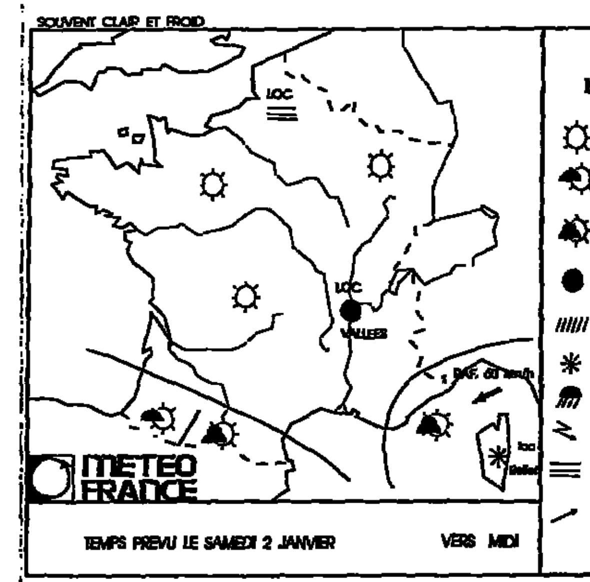
□ **Le groupe Pinault cède Mobis.** – Conforama, filiale du groupe Pinault spécialisée dans les meubles, l'électroménager et l'équipement de la maison, a annoncé, jeudi 31 décembre, la cession à son concurrent Guy Elmalek (le Vieux Chêne et la Maison de la literie) de la totalité des actions (99 %) qu'elle détenait dans Mobis Expansion.



MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 1er JANVIER 1993 A 0 HEURE TUC

PRÉVISIONS POUR LE 2 JANVIER 1993



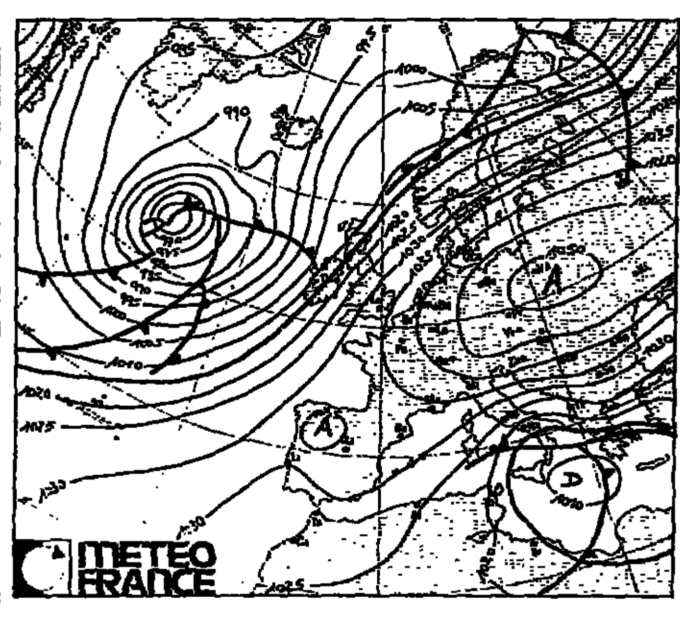
Froid et sec. – Sur la majeure partie du pays, un temps ensoleillé mais froid régnera ; attention toutefois aux brouillards givrants le matin. Au pied des Pyrénées, ainsi que sur la Côte d'Azur, il y aura un peu plus de nuages ; quelques flocons pourront même tomber en fin de journée sur la Côte d'Azur.

Les températures seront très basses :

Les gelées matinales n'épargneront que le littoral méditerranéen et la Corse ; elles atteindront généralement –5 à –8 degrés dans tout l'intérieur, pouvant même aller jusqu'à –10 degrés sur le quart nord-est, le Massif Central et la région Rhône-Alpes ; sur les régions littorales, les minimales seront comprises entre –3 et +2 degrés. Quant aux maximales, elles n'arriveront à repasser au-dessus de 0 degré que sur les régions atlantiques, méditerranéennes et dans le Sud-Ouest ; ailleurs, elles seront comprises entre –1 et –5 degrés.

Le vent de nord-est soufflera jusqu'à 60 km/h en pointe sur la Corse, 50 km/h sur la Côte d'Azur. Ailleurs, le vent sera faible ou modéré, de secteur est sur la moitié nord, de secteur nord sur la moitié sud.

PRÉVISIONS POUR LE 3 JANVIER 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 31-12-1992 à 6 heures TUC et le 1er-1-1993 à 6 heures TUC — le 1er-1-93

FRANCE

AJACCIO	14	3	D
BIARRITZ	10	2	C
BORDEAUX	7	1	C
BOURGES	–2	–3	C
BREST	9	5	C
CAEN	4	–4	D
CHERBOURG	4	0	D
CLERMONT-FER.	–1	–4	C
DIJON	–2	–4	C
GRENOBLE	–1	–1	C
LILLE	–3	–7	B
LIMOGES	0	–2	C
LYON	–1	–2	C
MARSEILLE	8	–4	D
NANCY	–5	–11	D
NANTES	6	1	D
NICE	14	4	D
PARIS-MONTS.	0	–3	C
PAU	9	1	N
PERPIGNAN	12	7	D
POINTE-A-PITRE	30	24	D
RENNES	4	1	D
ST-ÉTIENNE	–2	–4	C
STRASBOURG	–3	–9	D
TOULOUSE	1	–1	C
TOURS	–2	–4	C

ÉTRANGER

ALGER	13	2	D
AMSTERDAM	1	–6	B
ATHÈNES	10	8	P
BANGKOK	33	24	N
BARCELONE	9	0	D
BELGRADE	–7	–8	*
BERLIN	–0	–5	D
BRUXELLES	1	–6	B
COPENHAGUE	2	–1	D
DAKAR	24	19	N
GENÈVE	–1	–2	C
HONGKONG	20	15	–
ISTANBUL	5	2	C
JÉRUSALEM	11	0	N
LE CAIRE	21	9	N
LISBONNE	13	5	D
LONDRES	6	2	B
LOS ANGELES	13	7	N
LUXEMBOURG	2	–6	D
MADRID	7	–5	D
MARRAKECH	19	6	D
MEXICO	17	7	D
MILAN	7	–7	D
MONTRÉAL	–9	–6	*
MOSCOU	–21	–23	C
NAIROBI	23	15	N
NEW-DELHI	26	12	D
NEW-YORK	12	5	C
PALMA	14	–1	D
PÉKIN	5	–6	D
RIO-DE-JANEIRO	28	22	–
ROME	12	5	D
SÉVILLE	15	3	D
SINGAPOUR	27	24	C
STOCKHOLM	2	–2	N
SYDNEY	26	20	D
TOKYO	12	3	D
TUNIS	14	8	N
VARSOVIE	–3	–8	*
VENISE	7	–4	D
VIENNE	–3	–5	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

AGENDA

THÉÂTRE

Nous publions le *vendredi* (daté *samedi*) la liste des spectacles présentés à Paris et en région parisienne. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). L'Après-midi d'un prince : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 19 h. Lettre d'une inconnue : mar., mer., jeu. 20 h 30. Quelles nouvelles de Maupassant? : mar. 19 h.
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). L'Amour foot : ven., dim. 15 h 30 ; sam., jeu. 20 h 45 ; sam. 17 h.
ATELIER (46-06-49-24). Le Jugement dernier : 20 h 30 ; sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
AUDITORIUM DE LA GALERIE COLBERT (42-09-32-42). Duo pour voix obstinées : lun., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h.
BASTILLE (43-57-42-14). Le Chasseur de lions : mar. 19 h 30. Imprécation II, Money Makes me so Happy : mar., mer., jeu. 21 h.
BATEAU-THÉATRE OURAGAN (40-51-84-53). Le Cabaret de la grand-peur : ven., sam., lun., mar., jeu. 20 h 30 ; dim. 16 h 30. Je? Deuxll Maux... : mer., jeu., ven., sam. 19 h ; dim. 17 h.
BERRY-ZÈBRE (43-57-51-55). Jonathan Livingston le goéland : 19 h 45. Rel. dim., lun. Les Champêtres de joie : dim. 20 h 30.
BOUFFES DU NORD (46-07-34-50). Impressions de Pelléas : 20 h 30 ; sam. 15 h. Rel. dim., lun.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). La Jalousie : ven. 20 h 45 ; sam. 18 h, 21 h ; dim. (dernière) 15 h 30.
BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE (42-38-35-53). Les Mots en balade : jeu. 14 h 30. La Voix humaine : mar., mer., jeu. 21 h.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Brûlez tout! : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
CAFÉ DE LA DANSE (40-26-28-58). Don Juan d'origine : 20 h 30. Rel. dim.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Le Graphique de Boscop : 20 h. Rel. dim., lun. Qui vous savez : 22 h. Rel. dim., lun.
LE CARRÉ BLANC (42-81-27-14). Novochnie, Novochnie, Novochnie : jeu., ven., mar. 19 h 45 ; sam. 17 h.
CARTOUCHERIE-ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). Vous avez dit Labiche? : mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 16 h.
CARTOUCHERIE-EPÉE DE BOIS (48-08-39-74). L'Abuseur de Séville : mer. (en espagnol), jeu., ven., sam. (en français). 20 h 30. La Vida es Sueno (en espagnol) : dim. 16 h.
CARTOUCHERIE-THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61). Marguerite et le Président : sam. 20 h 30 ; dim. 18 h. Les Vœux du président : dim. (dernière) 16 h.
CARTOUCHERIE-THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). Agamemnon : dim. (intégrale) 13 h. Les Choéphores : mer. (dernière) 19 h 30 ; dim. (intégrale) 13 h. Les Euménides : jeu. (dernière) 19 h 30 ; dim. (intégrale) 13 h. Iphigénie à Aulis : sam. (dernière) 19 h 30.
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Etats frères? Et ta sœur... : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
CHATELET-THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Hello Dolly : mer., sam., dim., mer. 14 h 30 ; ven., sam., dim., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30.
CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Le Jeu de l'amour et du hasard : sam., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 17 h 30.
CIRQUE D'HIVER-BOUGLIONE (47-00-80-12). Tournoi d'improvisation théâtrale 92/93 : lun. 21 h.
CITÉ INTERNATIONALE (45-88-38-69). On a marché sur la Terre : lun., mar., mer., jeu. 21 h.
COLLÈGE NÉERLANDAIS (40-78-50-00). Sueur : dim. 17 h.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Meurtres au music-hall : ven., sam. 21 h.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire-Rousseau : ven. 21 h ; sam. 19 h, 21 h 30 ; dim. 15 h.
COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-08-24). L'Aide-mémoire : 21 h ; sam. 18 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Antigone : dim. 14 h ; lun. 20 h 30. La Comtesse d'Escarbagnas ; George Dandin : mer. 14 h ; ven. 20 h 30. Le roi s'amuse : sam., mer. 20 h 30. La Serva amorosa : ven. 14 h ; dim., mar., jeu. 20 h 30.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). L'Epouse prudente : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
CONFLUENCES (40-24-07-49). Poucette : ven., sam. (dernière) 19 h.
DAUNOU (42-61-69-14). Le Canard à l'orange : ven., sam. 21 h ; ven., dim. 15 h 30.
DÉCHARGEURS (TLD) (42-36-00-02). Qui est le véritable inspecteur Hound? : 20 h 45 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
DEUX ANES (46-06-10-26). Le Traité de ma triche : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h ; ven., dim. 15 h 30.
ELDORADO (42-49-60-27). Monsieur Amédée : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 45. Rose de Noël : ven. 15 h 30 ; sam., dim. 14 h.
ESPACE HÉRAULT (43-29-86-51). La Nuit juste avant les forêts : mar., mer., jeu. 20 h 30.
ESPACE JEMMAPES (46-34-01-58). Arlequin serviteur de deux maîtres : ven., sam. (dernière) 21 h. Les Portes du chaos : mar., mer., jeu. 21 h.
ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le Mariage forcé : 18 h. Rel. dim., lun. L'Ile des esclaves : 19 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Danse avec les fous : ven. 21 h ; sam. 23 h ; dim. 19 h. Feu la mère de madame : ven., sam. 20 h ; dim. 18 h. Le Mariage de Figaro : dim. 16 h. La Mouette : sam. 21 h.
ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle II. Le Machiniste têtu : sam., mer., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 16 h.
FONDATION DEUTSCH-DE-LA-MEURTHE (60-10-55-24). Exercices de style : 20 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : ven., sam., dim. 15 h 30 ; sam., mer., mer., jeu. 20 h 45.
LE FUNAMBULE THÉATRE (42-23-88-83). Le Bösendorfer : lun. (dernière) 20 h 30. Le Horla ; Boule de suif : mar., mer., jeu. 20 h 30. Quatuor à gages : ven., sam. (dernière) 20 h 30.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). La Contrebasse : 20 h 45 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
GALERIE CHRISTIAN SIRET (42-61-46-04). Un amour : ven. 20 h 30 ; sam. (dernière) 17 h 30.
GRAND EDGAR (43-35-32-31). Lamy and Co : 20 h 15 ; sam. 18 h. Rel. dim. Une fille entre nous : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 22 h.
GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (40-03-39-03). Les Pieds dans l'eau : ven., sam. 21 h ; sam., dim. (dernière) 17 h.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Amours en pièces : sam., mar., mer., jeu. 20 h 30. Délire à deux : sam., lun., mar., mer., jeu. 19 h. Faubourg passion : lun., mar. 22 h 15. Le Rire amer du belouga : sam., lun., mar., mer., jeu. 22 h 15. Trois minutes pour exister : lun. 20 h 30.
GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Solo : 20 h 30 ; sam. 17 h. Rel. dim., lun.
HÉBERTOT (43-87-23-23). Sans cesse : 18 h 30. Rel. dim., lun. L'Ecole des femmes : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Lautrec sur la Butte : ven., sam. (dernière) 21 h 30.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Rel. ven. Douce : sam. (dernière) 21 h 30. Théâtre rouge. Les Peupliers d'Etretat : 20 h. Rel. ven. Tout va bien, je vais bien! : 21 h 30. Rel. ven., lun., mar. Voici le temps des assassins : sam. (dernière) 18 h 30. Magdeleine Leclerc, dernier amour de Sade : 21 h 30. Rel. dim.
MADELEINE (42-65-07-09). Edwidge Feuillère en scène : ven. 16 h ; sam., mar., mer., jeu. 21 h ; dim. 15 h 30.
MARAIS (42-78-03-53). L'Ecole des femmes : 21 h. Rel. dim.
MARIE STUART (45-08-17-80). Huis clos : mar., jeu. 19 h ; mar. 19 h 30. Marie and Bruce (en anglais) : dim., lun. 20 h 30 ; dim. 17 h.
MARIGNY (42-56-04-41). Suite royale : ven., sam. 21 h ; dim. (dernière) 15 h.
MATHURINS (42-65-90-00). Les Palmes de M. Schutz : ven., sam. 20 h 30 ; ven. 17 h ; dim. 15 h.
MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Nocturne à Nohant : sam. 18 h 30.
MICHEL (42-65-35-02). Chantal Gallia : sam., jeu. 21 h.
MICHODIÈRE (47-42-95-22). La Puce à l'oreille : ven., sam. 20 h 30 ; sam. 17 h ; dim. (dernière) 16 h.
MOGADOR (48-78-04-04). Les Bas-fonds : ven. 16 h ; sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30 ; sam., dim., mer. 15 h.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Mortadela : ven. 21 h ; sam. 18 h, 21 h 15 ; dim. 15 h 30.
NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Lischen et Fritzchen et les fables de La Fontaine : ven., dim. (dernière) 15 h 30 ; sam. 20 h 30.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Les Jumeaux : ven. 20 h 30 ; ven., dim. (dernière) 15 h ; sam. 18 h, 21 h.
ŒUVRE (48-74-42-52). Les Dimanches de M. Riley : ven. 15 h ; sam. (dernière) 20 h 45.
OLYMPIA (47-42-25-49). Marc Métral dans Cadeau de Noël : sam., dim. (dernière) 14 h 30.
OPÉRA-COMIQUE - SALLE FAVART (42-86-88-83). Les Mousquetaires au couvent : ven., dim. 17 h ; sam. 14 h 30, 20 h.
PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). C'est vous qui voyez! : 20 h 30. Rel. dim., lun.
PALAIS DES GLACES (PETIT SALLE) (48-03-11-36). Bud dans tu t'es vu quand t'as ri! : 21 h. Rel. dim., lun.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Sans rancune : ven. 20 h 30 ; sam. (dernière) 21 h.
PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Le Lapon, le savant et l'apprenti : sam., mer., mer., jeu. 21 h ; dim. 16 h 30.
PÉNICHE-OPÉRA (42-45-18-20). Bernard est mort : ven., sam., mer., jeu. 21 h ; dim. 17 h.
PETIT THÉATRE DE PARIS (48-74-25-37). Patrick Bosso : mer., jeu. (dernière) 21 h.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Montaigne ou Dieu, que la femme me reste obscure! : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h ; dim. 15 h. Salle II. La Peau trop fine : ven., sam., mer., jeu. 21 h.
PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). Knock : ven., sam. 17 h ; sam. 20 h 45 ; dim. 15 h.
POTINIÈRE (42-61-44-16). Ministrel : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. 21 h ; sam. 17 h ; dim. 15 h 30.
RANELAGH (42-88-64-44). Trekking : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. La Surprise de l'amour : mar., mer., jeu. 18 h 30.
ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Deux siècles d'amour : 20 h 30. Rel. dim.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Une aspirine pour deux : ven., sam. 20 h 45 ; ven. 15 h ; sam. 17 h 30.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Charité bien ordonnée : sam. (dernière) 20 h 30. Elle et Dieudonné : sam. 22 h.
THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). Monsieur Klebs et Rozalie : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 17 h.
THÉATRE D'EDGAR (42-79-97-97). D'Alba est stone... Mais ils vécurent heureux : 20 h 15. Rel. dim. Brigitte Lahaie : 22 h. Rel. dim.
THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Lilia : 20 h 30. Rel. dim., lun. Vous allez rire : mar., mer., jeu. 22 h.
THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). Arène. Anorak of Fire (en anglais) : ven. (dernière) 18 h. Frieda's Flight or She who can but doesn't (en anglais) : dim. 20 h 30. The Hamburger Twins (en anglais) : ven. 14 h 30, 20 h 30. Three men in a boat (en anglais) : jeu. (dernière) 18 h ; dim. 14 h 30. Belle de Mai. Félicité ou le Merveilleux Théâtre d'art et de science du docteur de Groningue : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 17 h. Dr Moxy's Flying Punch and Judy show : sam. (dernière) 14 h 30. Speed-the Plow (en anglais) : sam., lun. 20 h 30 ; dim. (dernière) 18 h. The Private Memoirs and Confessions of a justified sinner : mar. 20 h 30.
THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Jean-Luc Debattice : ven., sam., lun. (dernière) 20 h 30 ; dim. 18 h 30. Les Zappeurs : jeu., ven., sam., lun. 22 h ; dim. 20 h 30.
THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Salle II. Roro et Saoz : 22 h. Rel. dim. Mamz'elle Butterfly from Paris : ven., sam., mar., mer. (dernière) 20 h 30. L'Epreuve : mar., mer., jeu. 19 h.
THÉATRE DÉJAZET (48-87-52-55). Les Crétins verts dans le spectacle de fin d'année : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE DU ROND-POINT RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Au bord de la vie : 19 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Conversation en Sicile : sam., mar., mer. (dernière) 20 h 30 ; dim. 17 h. Sauta, Marquis! : sam. 19 h ; dim. (dernière) 15 h.
THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Monsieur chasse! : sam., mar., mer., jeu. 20 h 15 ; dim., ven. 15 h.
THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (42-23-15-85). Didier Follenfant : 22 h. Rel. dim., lun.
THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Salle Jean Vilar. Les Rustres : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; ven. 17 h ; dim. 15 h.
THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (43-25-70-32). Terra incognita : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Petite salle. Sourire des mondes souterrains : sam., mar., mer., jeu. 21 h ; dim. 16 h.
THÉATRE PARIS-PLAINE (42-50-15-65). L'Homme invisible : sam. 15 h, 19 h ; dim. (dernière) 16 h.
THÉATRE SILVIA MONFORT (45-31-10-96). Samedi, dimanche et lundi : ven., dim. 17 h ; sam., mar., mer., jeu. 20 h 30.
TOURTOUR (48-87-82-48). Voyage au centre de la Terre : sam., mar. 20 h 30. Le Voyage de Mémé : sam., mer., mer., jeu. (dernière) 19 h.
TREMPLIN-THÉATRE DES TROIS-FRÈRES (42-54-91-00). Hocine Slimane : mar., mer., jeu. 20 h 30.
LE TRIANON (42-09-93-44). Auguste et Chambre-à-air au pays des piranhas : mer., sam., dim. 14 h 30.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Batailles : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. 21 h.
VARIÉTÉS (42-33-09-92). Thé à la menthe ou t'es citron : 20 h 45 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Carmen Paradise : 21 h. Rel. dim., lun.

SPECTACLES NOUVEAUX

LE LAPON, LE SAVANT ET L'APPRENTI. Paris-Villette (42-02-02-68) (dim. soir, lun.), 21h ; dim. 16 h 30 (31).
THE HAMBURGER TWINS. Théâtre de la Main-d'or Belle-de-mai (48-05-67-89), ven. 14 h 30, 20 h 30 (31).
ON A MARCHÉ SUR LA TERRE. Cité internationale (45-88-38-69) (mer., dim. soir), 21 h ; dim. 17 h (4).
AMPHITRYON. Evry (Agora) (64-97-22-99), mar., mer. et jeu. 20 h 30 (5).
CABARET KARL VALENTIN. Bobigny (Maison de la culture) (48-31-11-45) (dim. soir, lun.), 21 h ; dim. 16 h (5).
LES CHAISES. Eragny (Théâtre de l'Usine) (30-37-84-57), mar. 20 h 30 (5).
L'EPREUVE. Théâtre de Nesle (46-34-61-04) (dim., lun.), 19 h (5).
LE FANTOME DE CANTERVILLE. Antony (Théâtre Firmin-Gémier) (46-66-02-74), mar. 21 h (5).
LE HORLA ; BOULE DE SUIF. Le Funambule Théâtre (42-23-88-83) (dim., lun.), 20 h 30 (5).
IMPRÉCATION II, MONEY MAKES ME SO HAPPY. Bastille (43-57-42-14) (dim. soir, lun.), 21 h ; dim. 17 h (5).
LES PORTES DU CHAOS. Espace Jemmapes (46-34-01-58) (dim., lun.), 21 h (5).
QUAND ON ARRIVE EN VILLE. Point-Virgule (42-78-67-03), mar. et mer. 21 h 15 (5).
LA SURPRISE DE L'AMOUR. Ranelagh (42-88-64-44) (lun.), 18 h 30 ; dim. 20 h 30 (5).
THE PRIVATE MEMOIRS AND CONFESSIONS OF A JUSTIFIED. Théâtre de la Main-d'or Belle-de-mai (48-05-67-89), mar. 20 h 30 (5).
VOUS ALLEZ RIRE. Théâtre de Dix-Heures (46-06-10-17) (dim., lun.), 22 h (5).

RÉGION PARISIENNE

ANTONY (THÉATRE FIRMIN-GÉMIER) (46-66-02-74). Le Fantôme de Canterville : mar. 21 h.
AUBERVILLIERS (THÉATRE ÉQUESTRE ZINGARO) (44-59-79-99). Opéra équestre : ven. 20 h 30.
AULNAY-SOUS-BOIS (ESPACE JACQUES-PRÉVERT) (48-68-00-22). Cuisine et Dépendance : dim. 16 h ; lun. 21 h.
BATEAU-THÉATRE DOCTEUR PARADIS (46-48-78-69). Le Misanthrope et l'Auvergnat : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 17 h.
BOBIGNY (MAISON DE LA CULTURE) (48-31-11-45). Cabaret Karl Valentin : mar., mer., jeu. 21 h.
BOULOGNE-BILLANCOURT (THÉATRE) (46-03-60-44). Coups de foudre : ven., sam. 20 h 30 ; dim. 15 h 30.
ERAGNY (THÉATRE DE L'USINE) (30-37-84-57). Les Chaises : mar. 20 h 30.
EVRY (AGORA) (64-97-22-99). Amphitryon : mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30.
NANTERRE (ESPACE CHORUS) (42-38-38-52). Cendrillon : , 17 h 30 sam. 14 h 30 ;, 14 h 30, 17 h 30 dim. (dernière) 10 h 30.
VANVES (THÉATRE LE VANVES) (46-45-46-47). La Dame au petit chien ; Un mouton à l'entresol : jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 15 h.

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

VENDREDI

Du burlesque à la comédie américaine : Fatty's Faithfulm Fido (1915), Do-re-mi-fa-boom (1915), les Tribulations de Bobby (1917), Casimir et les lions (1917), Prenez garde au lion (1924), Y a erreur (1929), de Leo Mac Carey, 18 h 30 ; Rain or Shine (1930, v.o. s.t.f.), de Frank Capra, 21 h.

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

VENDREDI

Histoire permanente du cinéma : les Damnés de l'océan (1928), de Joseph von Sternberg, 18 h 30 ; Son Homme (1930, v.o. s.t.f.), de Tay Garnett, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

VENDREDI

Le Cinéma mexicain : Canoa (1975), de Felipe Cazals, 14 h 30 ; Cabeza de Vaca (1990, v.o. s.t.f.), de Nicolas Echevarria, 17 h 30 ; Los Olvidados (1950, v.o. s.t.f.), de Luis Bunuel, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

L'ACCOMPAGNATRICE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06).
AGANTUK LE VISITEUR (Ind., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).
LES AMANTS DU PONT-NEUF (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
ATTACHE-MOI! (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
BASIC INSTINCT (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50, 36-65-70-76) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40, 36-65-70-44).
BEAU FIXE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
BEETHOVEN (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
BEIGNETS DE TOMATES VERTES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50, 36-65-70-76).
LA BELLE ET LA BÊTE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40, 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96, 36-65-71-44).
BODYGUARD (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-73) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16, 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins (ex-Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 36-65-71-44).

RÉGION PARISIENNE

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

LES EXCLUSIVITÉS

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 1er janvier

TF 1

20.45 Théâtre : Trois partout. Pièce de Ray Cooney et Tony Hilton. Adaptation de Jean Poiret, mise en scène de Pierre Mondy et Christiane Bloch, avec Michel Leeb, Odile Mallet, Charlotte Kady.

23.00 Cinéma : La Barbare. ■ Film français de Mireille Darc (1987). Avec Murray Head, Angela Molina, Aurélie Gibert.

0.30 Série : Mike Hammer.

1.20 Journal et Météo.

1.25 Documentaire : La Saga de la chanson française. Georges Brassens.

FRANCE 2

20.50 Téléfilm : Le Bal. De Jean-Louis Benoît, d'après le roman d'Irène Nemirovsky.

22.15 Sport : Patinage artistique. Tournoi professionnel enregistré à Landover, Maryland (Etats-Unis), le 12 décembre 1992.

23.25 Journal et Météo.

23.45 Cinéma : Nouvelle Vague. ■■■ Film franco-suisse de Jean-Luc Godard (1989). Avec Alain Delon, Domiziana Giordano, Roland Amstutz.

1.10 Divertissement : Le Bêtisier (rediff.).

FRANCE 3

22.55 ▶ Opéra : Le Barbier de Séville. De Gioacchino Rossini, avec les Chœurs et l'Orchestre de l'Opéra de Nancy, dir. Giuliano Carella ; sol. : Lucio Gallo, Gregory Cross, Michel Trempont, Ruggero Raimondi, David Richards, Phyllis Pancella, Nadine Chery, Jean-Pascal Introvigne. Mise en sène de Ruggero Raimondi. En simultané et en stéréo sur France-Musique.

1.35 Musique : Portée de nuit.

CANAL PLUS

20.35 Téléfilm : Le Dernier Cow-Boy. De William A. Graham.

22.00 Documentaire : Les Enfants du voyage. Les Bêtes du cirque, de Laurent Chevallier.

22.55 Flash d'informations.

23.00 Cinéma : Maman, j'ai raté l'avion. ■■ Film américain de Chris Columbus (1990).

0.40 Cinéma : Chienne de vie. □ Film américain de Mel Brooks (1991) (v.o.).

2.10 Les Vœux 1993.

2.15 Cinéma : La Neige et le Feu. ■ Film français de Claude Pinoteau (1991). Avec Vincent Perez, Géraldine Pailhas, Matthieu Rozé.

ARTE

20.40 Téléfilm : Liens étroits. D'Adrian Shergold.

21.55 Magazine : Macadam. Liza Minnelli, Two Nights at Radio City Hall, de Phil Ramone. *Deux soirées exceptionnelles avec la chanteuse et comédienne américaine, à New-York, en janvier 1992.*

23.30 Téléfilm : Singles. D'Ecki Ziedrich.

M 6

20.45 Téléfilm : Strip-tease fatal. De Robert Lewis.

22.25 Série : Mission impossible, vingt ans après. Les Sables de Seth.

23.25 Magazine : Emotions.

23.50 Magazine : Culture rock. La saga de Madonna.

0.15 Informations : Six minutes première heure.

0.20 Magazine : Rapline. Supreme NTM Live, au Zénith.

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Au Guy, l'An neuf. L'espérance préservée de Guy Beart.

22.40 Les Nuits magnétiques. Les petites ondes en fête.

0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de... Jacques Meunier.

0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 8 et 9 février à Berlin) : Symphonie nº 4 en la majeur op. 90, de Mendelssohn ; Symphonie nº 10 en mi mineur op. 93, de Chostakovitch, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Sir Georg Solti.

22.30 Concert (donné en novembre à l'Opéra de Nancy) : Le Barbier de Séville, opéra en deux actes, de Rossini, par les Chœurs des Opéras de Nancy et de Lorraine, l'Orchestre symphonique et lyrique de Nancy, dir . Giuliano Carella ; sol. : Gregory Cross, Michel Trempont, Ruggero Raimondi, Lucio Gallo, David Richards, Phyllis Pancella, Nadine Chéry, Jean-Pascal Introvigne. En simultané avec France 3.

1.05 Papillons de nuit. Par David Jisse.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 2 JANVIER

« Le marché aux Puces à Saint-Ouen a cent ans, les nouvelles installations. Conférence déposée », 10 h 30, métro Porte-de-Clignancourt, au fanion Paris autrefois.

« Les fastes de l'Opéra Garnier. Le mystère du fantôme ». 11 heures, dans le hall, sous la statue de Lulli (Arts et caetera).

« Les trésors de la Cité interdite, à Chinagora », 11 heures et 14 h 30, métro Maisons-Alfort-Ecole-Vétérinaire, à l'arrêt de l'autobus 181 (C. Merle).

« Mystères des templiers et rois maudits. Sur leurs traces, dans le quartier », 14 h 30, métro Temple (Art et histoire).

« Le Musée Picasso en l'hôtel Salé », 14 h 30, 5, rue de Thorigny (Arts et caetera).

« Fastes et mystères de l'Opéra Garnier », 14 h 30, en haut des marches à l'extérieur (Connaissance de Paris).

« Montmartre, une butte sacrée, un village pittoresque et vivant », 14 h 40, sommet du funiculaire, au fanion Paris autrefois.

« L'Institut de France dans l'ancien collège des Quatre-Nations », 15 heures, 23, quai Conti (Monuments historiques).

« L'étrange quartier de Saint-Sulpice », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« L'hôtel Le Peletier de Saint-Fargeau », 15 heures, 23, rue de Sévigné (Paris et son histoire).

« Les fastes de l'Opéra Garnier. Le mystère du fantôme », 11 heures et 14 h 30, dans le hall, sous la statue de Lulli (Arts et caetera).

« La Conciergerie, la Sainte-Chapelle et l'histoire de la Cité », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (Connaissance de Paris).

« L'Opéra Garnier, cathédrale mondaine du Second Empire », 14 h 30, devant la statue de Lulli (C. Merle).

« L'île de la Cité, naissance de Paris, vieilles maisons de chanoines », 14 h 40, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

« Le vieux village de Saint-Germain-des-Prés », 15 heures, sortie métro Saint-Germain-des-Prés (Résurrection du passé).

« Sous la coupole de l'Institut », 15 heures, 23, quai Conti (D. Bouchard).

« Le château de Maisons-Laffitte, chef-d'œuvre de François Mansart », 15 heures, dans le vestibule du château, côté parc, accès par RER, ligne A (Monuments historiques).

« Du quartier de l'Horloge à la colonne de Marie de Médicis, une découverte du quartier des Halles », 15 heures, angle de la rue Beaubourg et de la rue Simon-le-Franc (Monuments historiques).

« La Sainte Chapelle », 15 heures, devant l'entrée, 4, boulevard du Palais (A. Hervé).

« La prison de la Conciergerie », 15 heures, 1, quai de l'Horloge (Paris et son histoire).

« La cathédrale orthodoxe russe Saint-Alexandre Newsky », 15 h 30, 12, rue Daru (Tourisme culturel).

DIMANCHE 3 JANVIER

« L'hôtel de la Païva », 10 heures, 25, avenue des Champs-Elysées (D. Bouchard).

« Les passages du dix-neuvième siècle, leur origine et leur développement. Une promenade hors du temps (Premier parcours) », 10 h 30, 1, rue du Louvre (Paris autrefois).

CONFÉRENCES

SAMEDI 2 JANVIER

Maison de La Villette, angle du quai de la Charente et de l'avenue Corentin-Cariou, 10 heures : « L'architecture du dix-neuvième arrondissement », par A. Orlandini (Maison de La Villette).

Samedi 2 janvier

TF 1

13.15 Magazine : Reportages.

13.55 Jeu : Millionnaire.

14.20 La Une est à vous.

17.25 Divertissement : Mondo Dingo.

17.55 Magazine : Trente millions d'amis.

18.25 Série : Premiers baisers.

18.50 Divertissement : Vidéo gag.

19.20 Divertissement : Les Roucasseries.

19.55 Tirage du Loto (et à 20.40).

20.00 Journal, Tiercé et Météo.

20.45 Divertissement : Les Meilleures Histoires d'en rire.

Emission présentée par Roger Zabel.

22.35 Magazine : Ushuaïa. Présenté par Nicolas Hulot.

23.40 Variétés : Roger Pierre et Jean-Marc Thibault à l'Olympia.

1.15 Journal et Météo.

FRANCE 2

13.20 Magazine : Trans-Europe images. Présenté par Christine Ockrent. Carnets de route européens (2e partie).

14.55 Tiercé, en direct de Vincennes.

15.10 Magazine : Animalia.

16.40 Magazine : Sport passion.

18.05 Série : Matt Houston.

18.55 INC.

19.00 Magazine : Frou-frou. Présenté par Christine Bravo. Florilège.

20.00 Journal, Journal des courses et Météo.

20.50 Jeu : Que le meilleur gagne plus. Présenté par Nagui. Rendez-vous exceptionnel au profit des Restos du cœur. Avec de très nombreux invités du monde des arts, du spectacle et du sport.

22.30 Magazine : Double jeu. Présenté par Thierry Ardisson. Rétrospective 1992.

0.00 Journal et Météo.

0.15 Magazine : La 25e Heure.

FRANCE 3

13.30 Magazine : Carré vert.

14.00 Série : La croisière s'amuse.

14.55 Documentaire : Les Vaudoises du Piémont.

15.20 Documentaire : Liban, fantômes du monde sous-marin.

15.50 Téléfilm : Espion, es-tu là ?

17.05 Documentaire : Le Busard cendré.

17.25 Variétés : Sur un air d'accordéon. Avec Murielle Montossey, Michel Pruvot.

17.55 Magazine : Montagne. Le Navigateur des cimes, de Jean-Michel Ogier.

18.25 Jeu : Questions pour un champion.

18.55 Un livre, un jour.

19.00 Le 19-20 de l'information.

20.05 Jeu : Hugodélire.

20.15 Divertissement : Yacapa.

20.45 Téléfilm : Le réveillon, c'est à quel étage ? De Serge Korber, avec Simone Valère, Pascale Petit.

22.15 Journal et Météo.

22.40 Magazine : Repères. Présenté par Jean-Pierre Elkabbach. Invités : Catherine Camus, fille d'Albert Camus ; Dominique Voynet, porte parole des Verts ; Raul Gardini, homme d'affaires italien, passionné de voile.

23.35 Magazine : Salut Manu. Présenté par Manu Dibango et Yianna Katsoulos avec le Soul Makossa Gang. Invités : Princesse Erika, Trio Esperanza, Pascal Obispo, Quartet Palata, Made in Paris.

0.20 Musique : Portée de nuit.

CANAL PLUS

13.30 Magazine : L'Œil du cyclone.

14.00 Les Vœux 1993.

14.05 Les Superstars du catch.

16.35 Documentaire : Les Allumés...

17.00 Sport : Football américain.

— *En clair jusqu'à 20.30* —

18.00 Dessin animé : Les Razmoket.

18.25 Décode pas Bunny.

19.20 Animaux superstars.

19.30 Flash d'informations.

19.35 Le Top.

20.30 Téléfilm : Mon Dieu, on a tué ma femme. De Baz Taylor, avec Jeff Goldblum, Mimi Rogers.

22.00 Flash d'informations.

22.05 Sport : Boxe. Réunion du Luxembourg : Valéry Kayumba (France)-Amancio Castro (Colombie), en direct.

23.05 ▶ Musique : Blue Trane. De Philippe Koechlin et Dominique Cazenave.

0.00 Magazine : Journal du hard. L'année du X.

0.10 Cinéma : Les Leçons de Carolla. Film danois, classé X, de Torben Bille (1974).

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 Magazine : Transit. De Daniel Leconte (rediff.).

18.30 Magazine : Mégamix. De Martin Meissonnier (rediff.).

19.00 Magazine : Via Regio. Les régions européennes.

19.30 Documentaire : Histoire parallèle. Actualités britanniques et françaises de la semaine du 2 janvier 1943.

20.20 Chronique : Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor. Les transports européens.

20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Documentaire : Le Mystère Le Prince. De Christopher Rawlence.

21.55 Téléfilm : Une écriture bleu pâle. D'Axel Corti, avec Friedrich von Thun, Gabriel Baryll (1re partie).

23.55 Musique : Montreux Jazz Festival.

0.25 Série : Monty Python's Flying Circus (35 min).

M 6

13.00 Série : Booker.

13.55 Série : Supercopter.

14.50 Série : Les Champions.

15.40 Variétés : Matchmusic.

16.55 Magazine : Culture rock. La saga de Madonna.

17.25 Série : Amicalement vôtre.

18.20 Série : Les Têtes brûlées.

19.10 Magazine : Turbo. Présenté par Dominique Chapatte.

19.50 Jeu : Le saviez-vous ?

19.54 Six minutes d'informations, Météo.

20.00 Série : Notre belle famille.

20.35 Musique : Flashback première. Présenté par Charlotte Valandrey.

20.40 Téléfilm : Dernier voyage en Malaisie. De Jerry London, avec Julie Christie, Hugo Weaving.

23.50 Série : Médecins de nuit.

0.45 Informations : Six minutes première heure.

2.00 Rediffusions.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Frédéric Mitterrand.

20.45 Dramatique. Sara ou la Dernière Aventure d'un homme de quarante-cinq ans, d'après Restif de la Bretonne.

22.35 Musique : Opus. Johnny Griffin.

0.05 Rencontre au clair de la nuit... Elie Théophilakis, fondateur du Centre européen de technoculture.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 Opéra. Hansel et Gretel, d'Humperdinck, par la Maîtrise et l'Orchestre philharmonique de Radio-France.

23.35 Ciné-radio Days. Par François Jenny. Charlie Chaplin.

0.30 Sortilèges du flamenco. Par Robert J. Vidal.

1.02 Maestro. Par Alain Paris. Claudio Abbado.

Dimanche 3 janvier

TF 1

11.25 Magazine : Auto Moto.

12.05 Jeu : Millionnaire.

12.25 Jeu : Le Juste Prix.

12.50 Magazine : A vrai dire.

12.53 Météo, Trafic infos et Journal.

13.15 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.

14.10 Série : Un flic dans la Mafia.

15.00 Série : Perry Mason.

16.35 Divertissement : Rire en boîte et boîte à rire.

16.55 Disney Parade.

18.00 Sport : Football. Match amical : Auxerre-Feyenoord (Pays-Bas).

20.00 Journal, Tiercé et Météo.

20.40 Cinéma : Les Incorruptibles. ■■■ Film américain de Brian De Palma (1987). Avec Kevin Costner, Sean Connery, Charles Martin Smith.

22.50 Magazine : Ciné dimanche.

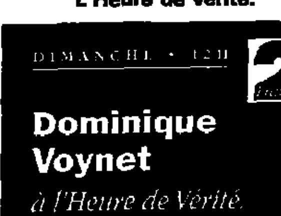
23.00 Cinéma : La Soule. ■ Film français de Michel Sibra (1988). Avec Richard Bohringer, Christophe Malavoy, Marianne Basler.

0.40 Journal et Météo.

FRANCE 2

11.00 Messe (en Eurovision). Célébrée en l'église votive de Vienne (Autriche), à l'occasion de la rencontre européenne des jeunes de Taizé.

12.00 Magazine : L'Heure de vérité.



Invitée : Dominique Voynet, porte-parole des Verts.

12.59 Journal et Météo.

13.20 Dimanche Martin.

14.50 Série : Mission casse-cou.

15.40 Dimanche Martin (suite).

17.20 L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau.

18.15 Magazine : Stade 2. Athlétisme ; Automobile ; Basket-ball ; Football ; Ski ; Taekwondo ; Voile.

19.30 Série : Maguy.

20.00 Journal, Journal des courses et Météo.

20.50 Cinéma : Octopussy. ■ Film américain de John Glen (1983). Avec Roger Moore, Maud Adams, Louis Jourdan.

23.05 Série : La Femme de ta vie.

0.05 Journal et Météo.

FRANCE 3

11.00 Magazine : Musicales.

12.00 Flash d'informations.

12.05 Magazine : Conscience Terre.

12.45 Journal.

13.00 Magazine : D'un soleil à l'autre.

13.30 Jeu : Au pied du mur. Animé par Julien Lepers.

13.57 Dessin animé : Ernest le vampire (et à 14.52, 16.57, 18.50, 20.12, 23.07, 1.02).

14.00 Série : La croisière s'amuse.

14.55 Magazine : Sports 3 dimanche. Spécial Afrique. Maroc : Football, pétanque, équitation, athlétisme ; Algérie : boxe, athlétisme ; Sénégal : surf, dames, lutte, football ; Mali : football ; Côte-d'Ivoire : football ; Mauritanie : multisports ; Kenya : athlétisme. A 15.15, Tiercé, en direct de Vincennes.

17.00 Planète Noël.

19.00 Le 19-20 de l'information.

20.05 Film d'animation : Les Fables géométriques.

20.15 Série : Benny Hill.

20.45 Spectacle : Cirque de Moscou. Présenté par Julien Lepers.

22.05 Magazine : A vos amours.

22.45 Journal et Météo.

23.10 Cinéma : Un Américain à Paris. ■■■ Film américain de Vincente Minnelli (1951). Avec Gene Kelly, Leslie Caron, Oscar Levant (v.o.).

1.05 Musique : Portée de nuit.

CANAL PLUS

— *En clair jusqu'à 14.00* —

12.30 Flash d'informations.

12.35 Magazine : Télés dimanche. Best of.

13.30 Divertissement : La Semaine des Guignols.

14.00 Téléfilm : Sang et poussière. De Dennis Berry, avec Rémi Martin, Lydie Andrei.

15.30 Magazine : 24 heures (rediff.).

16.25 Documentaire : Les Inventions de la vie. De Jean-Pierre Cuny.

16.55 Documentaire : Les Enfants du voyage. Au fil de l'acrobatie, de Laurent Chevallier.

18.00 Cinéma : Garçon choc pour nana chic. ■ Film américain de Rob Reiner (1985). Avec John Cusack, Daphne Zuniga, Anthony Edwards.

— *En clair jusqu'à 20.35* —

19.30 Flash d'informations.

19.35 Ça cartoon.

20.30 Les Vœux 1993.

20.35 Cinéma : Bix. ■■■ Film italien de Pupi Avati (1990). Avec Bryant Weeks, Ray Edelstein, Julia Ewing.

22.25 Flash d'informations.

22.35 Magazine : L'Equipe du dimanche.

1.05 Cinéma : Dr Jekyll et Sister Hyde. ■■ Film britannique de Roy Baker (1971). Avec Ralph Bates, Martine Beswick, Gérard Sim.

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 Téléfilm : Liens étroits. D'Adrian Shergold.

18.15 Documentaire : Terra X. De Jochen Richter (rediff.).

19.00 Documentaire : American Supermarket. De Davido Ferrario.

19.30 ▶ Magazine : Mégamix. De Martin Meissonnier. GWAR, Tony Joe White, Bootsy Collins, Zetwal Katrer, Was Not Was.

20.30 8 1/2 Journal.

20.41 Feuilleton : Heimat.

23.00 Documentaire : L'Amour du cinéma. De Gretl Brand et Rainer Ostendorf (75 min).

M 6

10.45 Magazine : E = M 6.

11.15 Magazine : Turbo (rediff.).

11.55 Jeu : Le saviez-vous ?

12.00 Série : Mariés, deux enfants.

12.25 Série : Notre belle famille (rediff.).

13.00 Série : Booker.

13.55 Série : Cosmos 1999.

14.55 Série : Le Retour du Saint.

15.50 Magazine : Fréquenstar.

16.50 Musique : Flashback.

17.10 Série : L'Heure du crime.

18.05 Série : Enquêtes à Palm Springs.

19.00 Série : O'Hara.

19.54 Six minutes d'informations, Météo.

20.00 Série : Notre belle famille.

20.35 Magazine : Sport 6.

20.45 Téléfilm : Pour l'amour d'un caïd. De Ted Mather, avec Sylvia Seidel, Richard Maldone.

22.35 Magazine : Culture pub. Spécial alcool et tabac.

23.05 Cinéma : Jeux érotiques de nuit. Film américain, classé X, de Roger Vadim (1978).

0.55 Six minutes première heure.

1.05 Magazine : Métal express. Spécial AC/DC, Gun's n'Roses.

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Hommage à John Cage (rediff.).

22.35 Musique : Le Concert (donné le 4 juillet 1992 en l'église Saint-Denis, à Méry-sur-Oise). Festival d'Auvers-sur-Oise, récital de chant avec Wilhelmenia Fernandez, soprano, Bruno Fontaine, piano. Œuvres de Mahler, Stauss et negro spirituals.

0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.35 Concert (donné le 27 juin 1992 à la Grange de Meslay) : Quatuor à cordes nº 9 en ut majeur op. 59 nº 3 Rasoumovski, de Beethoven ; Pour violoncelle seul, de Cassado ; Quintette à cordes en ut majeur op. 163, de Schubert, par Gary Hoffman, violoncelle, et le Quatuor Emerson.

22.33 Autoportrait.

23.35 L'Oiseau rare.

1.00 Les Fantaisies du voyageur. Par François Picard.

Le Monde

Le « pèlerinage de confiance à travers la Terre »

Plus de 100 000 jeunes Européens sont rassemblés à Vienne à l'appel de la communauté de Taizé

Depuis lundi 18 décembre et jusqu'à samedi 2 janvier, 105 000 jeunes originaires de toute l'Europe sont rassemblés à Vienne (Autriche), à l'appel de la communauté de Taizé. Les jeunes des pays de l'Est sont venus en grand nombre participer à cette étape du « pèlerinage de confiance à travers la Terre ».

VIENNE

de notre correspondante

Des troupeaux de jeunes, en jeans et anoraks, équipés d'énormes sacs à dos, sillonnant les rues, plan de la ville à la main, à la recherche de leurs dortoirs : c'est Vienne en cette fin d'année 1992. Quelque 105 000 jeunes gens venus de tous les coins d'Europe ont littéralement pris d'assaut la capitale autrichienne, lundi 28 décembre, pour prier et méditer en commun dans le cadre de la quinzième rencontre européenne de la communauté œcuménique de Taizé.

Cette année, les participants des pays est-européens, y compris l'Albanie, l'Ukraine et la Géorgie, qui ont dû souvent faire un trajet en train de deux jours et plus à travers la Russie, la Pologne et la Tchécoslovaquie – c'est le cas notamment pour les plus de 4 000 jeunes venus d'Estonie, – sont particulièrement nombreux. Il est vrai que Taizé a entretenu des contacts, discrets mais ininterrompus, dans les pays de l'Est depuis 1962, et des jeunes de Vienne ont souvent servi de relais. La levée des restrictions de voyage depuis la chute du rideau de fer entre l'Est et l'Ouest permet enfin des contacts personnels. Déjà, l'an dernier, ils avaient été plusieurs dizaines de milliers présents, à Budapest, à la rencontre annuelle de Taizé.

Deux fois par jour, les jeunes, qui logent dans des écoles, des locaux paroissiaux ou, pour 15 000 d'entre eux, chez des particuliers, se rassemblent dans les salles d'exposition de la Foire de Vienne aménagées en lieux de prière et de méditation. Regroupés selon leurs connaissances en langues, ils échangent leurs points de vue autour du thème « Vie intérieure et solidarités humaines ». La prière du soir est traduite simultanément en dix-huit langues.

« La construction du continent européen »

La rencontre est une nouvelle étape du *« pèlerinage de confiance à travers la Terre »* organisé par la communauté œcuménique de Taizé. Frère Roger, qui, en 1940, avait fondé la communauté avec des hommes de confessions et de nationalités diverses à Taizé, petit village de Bourgogne, médite avec les jeunes en les incitant à être porteurs de paix, de réconciliation et de confiance. Il leur rappelle les tragédies qui se déroulent dans de nombreuses parties du globe, notamment en Bosnie et en Somalie, et les invite à prier pour les populations qui souffrent dans ces régions.

Dans un message aux participants, le pape Jean-Paul II a affirmé que, *« par ce rassemblement, les jeunes manifestent leur désir de contribuer à la construction du continent européen, en mettant au cœur de son édification les valeurs de réconciliation et de solidarité »*. Le patriarche Bartholomeos de Constantinople et l'archevêque de Cantorbéry, George Carey, ont également envoyé des messages, ainsi que le secrétaire général des Nations unies, M. Boutros Boutros-Ghali, qui estime que *« les combats pour la paix et pour une plus grande générosité entre les peuples sont aussi ceux de l'ONU ». « Nous sommes donc, vous le savez, des alliés et des amis réunis dans un même engagement, »* conclut le secrétaire général.

Des enfants et des jeunes réfugiés de Bosnie séjournent depuis l'été dernier à Taizé ; ils ont accompagné Frère Roger à Vienne. M. Pal Solt, président de la Commission des droits de l'homme de l'ONU, saisie des rapports sur les atteintes aux droits de l'homme notamment en Bosnie, s'est joint, lui aussi, à la rencontre de Vienne.

La participation de tant de jeunes démontre, selon le Frère Emile, de la communauté de Taizé, que ceux-ci *« s'intéressent plus qu'on ne le pense aux valeurs et à la foi »*. Ce qui vaut apparemment plus encore pour les jeunes massivement venus de l'Est qui, bousculés par l'effondrement du monde communiste et parfois de leur patrie, confrontés à la recrudescence des nationalismes, s'interrogent sur l'avenir. Frère Roger leur donne une réponse dans sa lettre adressée à la rencontre de Vienne : *« Si des transformations rapides secouent les sociétés, serons-nous de ceux qui élargissent le bel espoir d'un nouvel avenir pour la famille humaine ? »*

WALTRAUD BARYLI

M. René Monory invité du « Grand Jury RTL-le Monde »

M. René Monory, président du Sénat, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* » dimanche 3 janvier, de 18 h 30 à 19 h 30.

Sénateur centriste de la Vienne depuis 1968, ministre de l'industrie puis de l'économie dans le gouvernement Barre de 1977 à 1981, ministre de l'éducation nationale du gouvernement Chirac en 1986, le maire de Loudun répondra aux questions de Gilles Paris et d'André Passeron, du *Monde*, et de Richard Arzt et d'Isabelle Torre, de RTL, le débat étant dirigé par Henri Marque.

Alors que la situation militaire se tend au Cambodge

Les sanctions économiques contre les Khmers rouges sont entrées en vigueur

Quarante-cinq « bérets bleus » ont été évacués, jeudi 31 décembre, d'un village du nord-est du Cambodge où ils étaient pilonnés par les mortiers des Khmers rouges. Le porte-parole de l'ONU a déclaré que ce bombardement *« délibéré »* était la *« première attaque directe »* des Khmers rouges contre le personnel des Nations unies. Paris a condamné *« avec fermeté »* cette « violation » des résolutions de l'ONU, qui intervient à la veille de l'imposition de sanctions contre les Khmers rouges.

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

L'embargo sur l'exportation de bois du Cambodge et sur la vente d'essence aux Khmers rouges est entré en vigueur avec le début de l'année, à minuit. Bangkok s'est engagé à respecter ces mesures en dépit des vives protestations des vingt-sept compagnies forestières thaïlandaises qui ont investi des millions de dollars dans les coupes de bois au Cambodge. On estime cependant, dans la capitale thaïlandaise, que les deux interdits, le premier décrété le 22 septembre par le CNS (Conseil national suprême), et le second le 30 novembre par le Conseil de sécurité des Nations unies, seront difficiles à appliquer et n'auront qu'une portée limitée.

Avant que Bangkok n'annonce formellement, le 22 décembre, le respect des décisions du CNS et de l'ONU à l'égard des Khmers rouges, la plus grande confusion a régné sur la frontière khméro-thaïlandaise. Les opérateurs thaïlandais ont néanmoins commencé à rapatrier leur matériel lourd. Surtout, n'ayant pas obtenu le sursis de six mois qu'ils réclamaient, ils ont mis les bouchées doubles pour évacuer leurs stocks de bois coupé. Parallèlement, des dizaines de scieries ont été montées en toute hâte du côté cambodgien de la frontière, car l'embargo ne concerne que les grumes.

Absence de contrôle

De son côté, l'armée thaïlandaise a annoncé la mise en place de *« vingt-sept postes temporaires de contrôle »* frontaliers en application des directives de gouvernement. Mais les Khmers rouges, hostiles aux deux mesures, ont indiqué qu'ils interdiraient à l'ONU d'établir de postes de contrôle dans leurs zones limitrophes du territoire thaïlandais. Autrement dit, sur de très larges pans d'une frontière par ailleurs très difficile à contrôler, l'application de l'embargo dépendra, avant tout, de la bonne volonté de Bangkok.

Or ces mesures lèsent les intérêts de très forts groupes de pression : depuis 1991, des dizaines de milliers de bûcherons et de mineurs thaïlandais opèrent au Cambodge, notamment dans les forêts et les mines de pierres précieuses sous contrôle des Khmers rouges. Ces derniers, qui ont déjà constitué un coquet trésor de guerre en prélevant des taxes sur les exportations et les concessions de bois et de pierres précieuses, ne devraient pas trop s'inquiéter de l'embargo pétrolier. D'abord, cette mesure affecte surtout les compagnies thaïlandaises qui utilisent du matériel lourd. Ensuite, les Khmers rouges, dont les besoins sont limités, pourront toujours se ravitailler sur le marché cambodgien. Enfin, en l'absence de contrôleurs de l'ONU chez les Khmers rouges, il n'y a aucune raison que la frontière devienne imperméable du jour au lendemain.

Conscient que son pays, qui espère encore que ces mesures ne sont que *« temporaires »*, a donné l'impression de tergiverser, le premier ministre thaïlandais, M. Chuan Leekpai, a déclaré, vendredi 1er janvier, que seuls lui-même et son ministre des affaires étrangères, M. Prasong Soonsiri, s'exprimeraient désormais sur le sujet. Enfin l'interdiction d'exportation de bois ayant une portée nationale, le CNS et l'APRONUC (Autorité provisoire de l'ONU pour le Cambodge) devront également s'assurer qu'un important trafic de troncs cesse également sur les frontières avec le Laos et le Vietnam, ainsi que par le port de Sihanoukville.

JEAN-CLAUDE POMONTI

Lire aussi « Vietnamiens du Cambodge » page 7

Après la publication du rapport Curien

Les écologistes sont opposés à une réouverture de Superphénix

Génération écologie, Greenpeace et les Verts protestent, dans des communiqués, contre l'éventuelle réouverture du réacteur à neutrons rapides Superphénix à des fins de recherche, proposée par M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de l'espace dans son rapport sur l'incinération des déchets radioactifs (*le Monde* du 30 décembre 1992).

Les surgénérateurs ne sont crédibles *« ni économiquement, ni industriellement »*, et une telle mesure ne serait qu'un *« miroir aux alouettes électoraliste »*, affirme Génération Ecologie. Le rapport Curien *« ne fait que justifier une filière voulue par le lobby nucléaire (...) Il s'agit d'une décision politique maquillée sous des apparences scientifiques. »* En se lançant dans le retraitement commercial *« la France s'est engouffrée dans une impasse »*.

Pour Greenpeace, *« réduire de manière significative la quantité de plutonium à la sortie de Superphénix est une opération beaucoup plus complexe que ne le suggère le ministre de la recherche. »* Ce projet *« poserait de nombreux problèmes de sécurité »*, et absorberait *« plusieurs fois le budget national pour les économies d'énergies et les énergies renouvelables »*.

Enfin, s'interrogent les Verts, *« l'objectif est-il, de continuer à faire fonctionner des techniques, à Creys-Malville et à la Hague, inutiles et dangereuses, pour la seule raison que l'on fait payer cher aux étrangers, notamment au Japon et à l'Allemagne, qu'on les débarrasse des combustibles irradiés de leurs centrales nucléaires, et qu'on leur donne la possibilité de récupérer à terme du plutonium utilisable à des fins militaires ? »*

EN BREF

□ **M. Quilès adresse ses « condoléances » à la communauté juive d'Alsace après les profanations de cimetières.** – M. Paul Quilès, ministre de l'intérieur et de la sécurité publique, a adressé, jeudi 31 décembre, au président du Conseil représentatif des institutions juives en France, M. Jean Kahn, et à M. René Gutman, grand rabbin de Strasbourg, ses *« plus vives condoléances »* pour *« les actes de vandalisme perpétrés dans les cimetières de Cronenbourg et Schiltigheim »*. Dénonçant des *« actes abjects qui déshonorent leurs auteurs »*, il a assuré que *« tous les moyens seront mis en œuvre pour ne pas laisser ces crimes impunis »*.

□ **Quatre ans de prison pour le détenu de Caen qui avait pris un magistrat en otage.** – Le tribunal de grande instance de Caen (Calvados) a condamné, mercredi 30 décembre, en comparution immédiate, Eddie Dotkowski, à quatre ans de prison. La veille, ce détenu avait pris en otage, au centre de détention de Caen, un magistrat, durant une heure et demie (*le Monde* du 31 décembre). Cette peine s'ajoute aux dix-huit années de réclusion criminelle infligées à Eddie Dotkowski le 18 avril 1991 par la cour d'assises du Pas-de-Calais pour viol avec arme. – *(Cor-*

□ ***Mort de l'architecte Leonard Jacobson.*** – L'architecte américain Leonard Jacobson est décédé le 26 décembre, près de New-York. Il était âgé de soixante et onze ans. Proche collaborateur d'Ieoh Ming Pei, il a notamment été responsable de la planification et du suivi des principales réalisations du créateur de la Pyramide du Louvre. A ce titre, il a suivi les travaux de l'aile est de la National Gallery à Washington, de l'aile ouest du Musée des beaux-arts de Boston, et du Musée des arts de Portland. Il a consacré plus de dix ans de sa vie professionnelle à la conception de l'aménagement du Grand Louvre.

□ **COTE-D'IVOIRE : un journaliste français en garde à vue.** – Selon une source bien informée, un journaliste français du magazine suisse *l'Hebdo*, M. Pierre-André Krol, se trouvait en garde à vue, jeudi 31 décembre, à la direction de la surveillance du territoire, à Abidjan, où il a été transféré après avoir été interpellé, dimanche, à Gagnoa (230 kilomètres au nord-ouest d'Abidjan). Le ministère de la communication a indiqué que cette affaire était classée *« secrète »*. Le journaliste était installé depuis deux mois à Gagnoa pour écrire un livre sur la vie d'une école. – *(AFP.)*

□ **JORDANIE : appel pour la libération de détenus politiques jordaniens en Syrie.** – Plusieurs députés et personnalités politiques de gauche en Jordanie ont demandé à l'Union des parlementaires arabes, réunie à Amman, d'intervenir pour la libération d'une centaine de détenus politiques jordaniens, emprisonnés depuis vingt-deux ans en Syrie. Cet appel, publié, mercredi 30 décembre, dans la presse jordanienne, mentionne notamment le nom de six détenus *« en très mauvaise santé »*. – *(AFP.)*

□ **LIBYE : le colonel Kadhafi soupçonne l'IRA.** – L'Armée républicaine irlandaise (IRA) pourrait avoir saboté l'avion libyen qui s'est écrasé le 22 décembre près de Tripoli (*le Monde* du 24 décembre), a déclaré, jeudi 31 décembre, le colonel Mouammar Kadhafi, lors d'un discours devant des étudiants. Selon lui, l'IRA pourrait avoir voulu *« se venger »* du gouvernement de Tripoli, qui a fourni à Londres des renseignements sur ses liens passés avec cette organisation. – *(AFP.)*

□ **Quinzaine franco-nigériane à Paris.** – Une série de manifestations aura lieu du 5 au 21 janvier à Paris, dans le cadre d'une Quinzaine franco-nigériane, organisée par la Société de géographie de Paris, en collaboration avec, notamment, l'ambassade du Nigéria à Paris, l'ambassade de France à Lagos, la mairie du quatrième arrondissement et l'association Liaisons franco-nigérianes. Plusieurs conférences et une exposition sont prévues.

► **Renseignements : Liaisons franco-nigérianes, 28, boulevard du Général-Leclerc, 92200 Neuilly-sur-Seine. Tél : 47-45-30-97 ou 47-45-79-02.**

□ **ATHLÉTISME : le Kényan Chimwoyo remporte la Corrida de Sao-Paulo.** – Simon Chimwoyo a remporté, jeudi 31 décembre, la soixante-huitième édition de la Corrida de la Saint-Sylvestre de Sao-Paulo. Couvrant les 15 kilomètres du parcours en 44 min 8 s, le Kényan a devancé de quelques mètres le Mexicain Arturo Barrios, deux fois vainqueur de l'épreuve. Chez les dames, la Mexicaine Maria del Carmen Diaz a réussi là où Barrios a échoué, en remportant l'épreuve pour la troisième fois, après ses victoires en 1989 et 1990. – *(AFP.)*

□ **France 2 propose quatre heures de programmes par jour en 16/9.** – France 2 est diffusée à partir de vendredi 1er janvier sur le satellite Télécom 2A. La chaîne publique compte offrir quatre heures quotidiennes de programmes dans ce nouveau format de télévision grand écran 16/9, de qualité comparable au cinéma, soit environ 1 500 heures en 1993. Au menu de ce week-end, France 2 propose, par exemple, le prologue du Paris-Dakar, le concert de Nouvel An, un gala de patinage et deux films, *le Bal* et *Octopussy*. Les chaînes généralistes et thématiques de Télécom 2A sont accessibles au public depuis le mois de novembre, moyennant une antenne parabolique coûtant 4 000 francs.

Un projet de 20 milliards de francs au minimum

Le gouvernement confirme la construction du TGV-Est

Le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, a confirmé, jeudi 31 décembre, la décision de l'Etat d'entreprendre la construction du TGV-Est. Un communiqué de l'Hôtel Matignon précise qu'il faudra contenir le coût de l'ouvrage en deçà de 20 milliards de francs. Cette enveloppe est inférieure à la dernière évaluation du projet, qui chiffrait à 22,4 milliards la construction de la ligne. Restent également à trouver les financements : la SNCF estime depuis toujours que la rentabilité du TGV-Est (4,3 %) est insuffisante et demande un effort financier accru de l'Etat et des collectivités locales.

On en saura plus fin janvier sur ce volet ainsi que sur le calendrier de mise en œuvre. *« Sur la base des premières conclusions de la commission présidée par M. Alain Prate, vice-président de la Banque européenne d'investissement, qui seront disponibles en janvier, le gouvernement proposera aux collectivités locales un montage juridique et un plan de financement exhaustifs tenant compte des capacités de la SNCF et associant les concours de la Communauté européenne, l'intervention de l'Etat et les contributions des collectivités locales »*, précise le communiqué.

Ancien maire de Saint-Dizier

Marius Cartier est mort

M. Marius Cartier, ancien député (PC) de la Haute-Marne, ancien maire de Saint-Dizier, est décédé jeudi 31 décembre à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

[Né le 5 janvier 1913 à Puellemontier (Haute-Marne), Marius Cartier était ouvrier agricole dans l'Aube lorsqu'il avait adhéré, en 1935, au Parti communiste. Entré à la SNCF l'année suivante, affecté à Saint-Dizier, mobilisé en 1939, il avait rejoint en septembre 1940 la préfecture de la Haute-Marne, où il était devenu l'un des organisateurs de la Résistance-rail pour l'Est. Adjoint au maire de Saint-Dizier à la Libération, député de la Haute-Marne de 1945 à 1951, puis de 1956 à 1958, conseiller général de 1945 à 1949, puis de 1961 à 1985, il avait été élu maire de sa ville à la tête d'une liste d'union de la gauche en mars 1971. Ce mandat lui avait été constamment renouvelé jusqu'en 1989. Cette année-là, le député socialiste, M. Guy Chanfrault, lui avait imposé une « primaire » au premier tour des élections municipales de mars et pris la mairie au second tour.]

SOMMAIRE

DÉBATS

Au courrier du *Monde* 2

ÉTRANGER

Somalie : la visite de M. George Bush 3
Le sort des Palestiniens expulsés au Liban 3
L'extrême droite serbe répond à la menace par la menace 4
La partition de la Tchécoslovaquie . 4
L'ouverture des archives sur l'occupation allemande dans les îles anglo-normandes 4
Les Papous et le modèle de Westminster 5

POLITIQUE

Les vœux du président de la République 6

SOCIÉTÉ

Le 15e Rallye Paris-Dakar : un retour au sources du désert 11
La polémique sur la découverte du virus du sida : la révision de l'accord franco-américain de 1987 revient à l'ordre du jour 11

CULTURE

La mort du peintre néerlandais Cesar Domela 12
Le quatrième Festival de la photo de mode à Monaco 12

ÉCONOMIE

L'ambiguïté de l'UNEDIC 13
L'annulation du contrat de Bull aux Etats-Unis 13
Indosuez vend son siège social parisien pour 600 millions de francs 13
Jours de deuil à Modane-sans-frontière 13
Plusieurs compagnies aériennes lancent une « guerre des tarifs » en Europe 13
Marchés financiers 13

SANS VISA

• Vietnamiens du Cambodge • Désert express • Hiver de star • La table • Les jeux .... 7 à 10

Services

Abonnements 2
Carnet 11
Jeux 10
Légion d'honneur 6
Marchés financiers 13
Météorologie 14
Philatélie 12
Radio-télévision 15
Spectacles 14
Tac-o-tac 11
Week-end d'un chineur 11

La télématique du Monde : 3615 LEMONDE 3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 1er janvier 1993 a été tiré à 395 687 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Heures locales » : les b Jgets des régions

Après de longs débats, les cc seils régionaux ont adopté leurs budgets prévisionnels pour le prochain exercice. Collectivités encore jeunes, ces instances isposent de moyens modestes par rapport aux autres collectiv is. Des sommes qu'elles consacrent en priorité aux investisse ents.
Egalement au sommaire de cr ipplément : la présentation des futures rames du métro paris et une enquête à Valenciennes dans la série « Cités ».